



ENQUETE REGIONALE INTEGREE SUR L'EMPLOI ET LE SECTEUR INFORMEL (ERI-ESI)

MANUEL DE REFERENCE

(Version provisoire)

Novembre 2016

SOMMAIRE

1.		Intro	duct	ion	. 4
2.		Obje	ectifs	de l'enquête	. 4
	2.	1	Obje	ectif général	. 4
	2.	2	Obje	ectifs spécifiques	. 4
		2.2.	1	Volet emploi	. 4
		2.2.2	2	Volet secteur Informel	. 4
	2.	3	Rés	ultats attendus	. 5
3.		Prés	enta	ition de l'enquête	. 5
4.		Défi	nitior	n des concepts	. 5
	4.	1	Mén	age	. 5
	4.	2	Pop	ulation en âge de travailler	. 5
	4.	3	Emp	oloi	. 6
	4.	4	Chô	mage strict	. 6
	4.	5	Chô	mage au sens élargi	. 6
	4.	6	Mair	n d'œuvre	. 6
	4.	7	Mair	n d'œuvre potentielle et main d'œuvre élargie	. 6
	4.	8	Sou	s emploi lié à la durée du travail	. 6
	4.	9	Sou	s utilisation de la main d'œuvre	. 7
	4.	10	Autr	es personnes hors main d'œuvre	. 7
	4.	11	Emp	oloi informel	. 7
	4.	12	Sec	teur informel	. 7
5.		Plar	de	sondage	. 8
	5.	1	Déte	ermination des tailles d'échantillons pour les deux volets de l'enquête	. 8
	5.	2	Echa	antillons de remplacement	. 9
	5.	3	Trav	aux cartographiques avant le tirage des unités primaires	10
	5.	4	Tira	ge d'échantillon	11
		5.4.	1	Tirage des unités primaires	11
		5.4.2	2	Tirage des ménages	11
6.		Prés	senta	ation détaillée des questionnaires	11
	6.	1	Vole	et emploi	11
		6.1.	1	Questionnaire ménage	12
		6.1.2	2	Questionnaire individuel du volet « emploi »	13
	6.	2	Vole	et secteur informel	17
7.		Non	nencl	latures de collecte	19

7	' .1	Nor	nenclature des activités des Etats membres d'AFRISTAT (NAEMA)	19
7	7.2	Nor	menclature des produits des Etats membres d'AFRISTAT (NOPEMA)	20
7	7.3	Nor	nenclature des spécialités de formation	21
7	' .4	Nor	nenclature des métiers et professions	21
7	' .5	Aut	res documents techniques	22
8.	Stra	atégi	e de collecte de données	22
8	3.1	Org	anisation de la collecte des données	22
8	3.2	Pré	sentation des applications informatiques	23
	8.2.	1	Application de gestion de la collecte des données	24
	8.2.	2	Applications de collecte de données	24
	8.2.	3	Modification des applications de collecte de données	24
	8.2.	4	Contrôles de données à effectuer aux niveaux plus élevés	25
9.	Acti	vités	au niveau régional	25
10.	Α	ctivi	és au niveau national	26
11.	F	orma	ation sur l'enquête	26
12.	Е	nqu	ête proprement dite	27
13.	Т	raite	ment des données	27
1	3.1	Αрι	rement des données après la collecte	27
1	3.2	Cal	cul des pondérations	28
	13.2	2.1	Pondération des données du volet emploi	28
	13.2	2.2	Pondération des données du volet secteur informel	28
14.	Р	rinci	paux indicateurs	28
15.	Р	lans	d'analyse	28
1	5.1	Vol	et emploi	29
1	5.2	Vol	et secteur informel	29
			lotes méthodologiques pour la mise à jour des bases de données	21
	•		ues Chantillon du volet emploi selon les pays	
			ontrôles complémentaires des informations collectées	39
			iste minimale des indicateurs du marché du travail et de la formation elle adoptée par les Etats membres de l'UEMOA	43
•			lan d'analyse des résultats	

1. Introduction

Le manuel de référence de l'enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel (ERI-ESI) dans les Etats membres de l'UEMOA, a pour objet de présenter les questionnaires, les choix méthodologiques retenus notamment l'échantillonnage, l'approche pour la collecte, le processus de traitement des données et les plans d'analyse documentés.

2. Objectifs de l'enquête

2.1 Objectif général

L'enquête a pour objectif général de fournir la situation de référence pour le suivi de l'emploi et le secteur informel dans les Etats membres de l'UEMOA. Elle comprend un volet sur l'emploi et un autre sur le secteur informel.

2.2 Objectifs spécifiques

2.2.1 Volet emploi

L'analyse du marché du travail permet de connaître les revenus de l'activité et leur distribution, le niveau du chômage et le profil des chômeurs, les raisons de l'inactivité, l'ampleur et les causes du sous-emploi, les déterminants de l'offre de travail et les différentes formes d'inégalités sur le marché du travail. Les objectifs spécifiques sont définis ci-après :

- fournir les principaux indicateurs du marché du travail;
- étudier l'évolution du marché du travail, notamment en terme d'offre de main d'œuvre de la part des ménages ;
- analyser le sous-emploi et le chômage ;
- étudier la pluri activité et son impact sur les revenus des ménages ;
- analyser l'évolution des conditions d'activité et les déterminants de la mobilité de l'emploi ;
- déterminer les différentes sources de revenus et analyser leur distribution ;
- analyser les principales raisons d'inactivité et les moyens de subsistance des personnes qui sont dans cette catégorie;
- constituer la base de sondage des unités de production informelles (UPI) qui seront enquêtées sur leurs activités.

2.2.2 Volet secteur Informel

L'enquête sur le secteur Informel concerne les UPI et a pour objectifs spécifiques :

- d'établir les comptes des unités de production informelles ;
- d'identifier les branches d'activité les plus porteuses ;
- de déterminer le poids et d'analyser le rôle du secteur informel dans l'économie nationale ;
- d'analyser les stratégies des acteurs du secteur, notamment face à la concurrence du secteur moderne;
- de déterminer les besoins, les contraintes et les opportunités du secteur informel;

2.3 Résultats attendus

A l'issue de l'enquête, les résultats suivants seront obtenus :

- les indicateurs du marché du travail sont mesurés et analysés (volet emploi) ;
- les comptes et les conditions d'activité du secteur informel sont déterminés (volet secteur informel).

3. Présentation de l'enquête

L'enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel (ERI-ESI) est une opération statistique d'envergure nationale. Il est décrit ci-après, les deux volets de l'enquête. Le premier volet se rapporte à la collecte des données sur les caractéristiques socio démographiques et sur l'emploi de la population. Le second volet est relatif à la collecte des données auprès des unités de production informelles non agricoles identifiées par le volet emploi. Le champ social peut néanmoins être élargi aux activités de pêche artisanale ou de maraîchage.

Les deux volets de l'enquête seront réalisés selon une approche intégrée. Cette approche consiste à réaliser parallèlement à l'enquête emploi, une enquête auprès des unités de production informelles (UPI). En d'autres termes, toutes les UPI filtrées à partir du volet emploi doivent être au fur et à mesure enquêtées. La précaution à prendre pour la mise en œuvre de l'approche intégrée est de constituer deux équipes d'enquêteurs différentes, ceci pour éviter une faible couverture des UPI à enquêter.

4. Définition des concepts

4.1 Ménage

Dans le cadre des études sociodémographiques, les enquêtes et recensements s'appuient sur les ménages. On y distingue le ménage ordinaire et le ménage collectif. Le ménage ordinaire est défini au sens du recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) comme un groupe de personnes apparentées ou non, vivant ensemble sous le même toit, partageant des repas en commun et reconnaissant l'autorité d'une personne appelée chef de ménage.

Le ménage collectif est défini comme un groupe de personnes qui n'ont généralement pas de lien de parenté mais qui vivent en commun dans un établissement pour des raisons de discipline, de voyage, de santé, d'études ou de travail.

Dans l'opérationnalisation du concept de ménage, il sera exclu pour des raisons pratiques, les ménages collectifs et les personnes sans domicile fixe. Par ailleurs, une durée minimum de six mois peut être utilisée comme l'un des critères pour déterminer la résidence habituelle au sein du ménage.

4.2 Population en âge de travailler

C'est la frange de la population potentiellement active. La définition retenue n'est pas forcément celle imposée par la législation de chaque pays mais plutôt au regard de ce qui se passe dans la vie économique et des actifs qui s'y emploient. En fait, la définition adoptée par les pays semble être

plutôt celle de l'âge de la population qui travaille ou qui est sur le marché du travail. Pour des raisons de comparabilité des données, le calcul des indicateurs classiques du marché du travail sera effectué pour la classe d'âge de 15 ans et plus.

4.3 Emploi

Est pourvue d'un emploi, toute personne en âge de travailler qui, au cours d'une semaine de référence ou des 7 derniers jours, a réalisé une activité durant au moins une heure, pour produire des biens ou fournir des services en échange d'une rémunération ou d'un profit.

4.4 Chômage strict

Au sens du BIT, est considérée en situation de chômage, toute personne en âge de travailler qui : i) était sans emploi au cours des 7 derniers jours ou de la semaine de référence, ii) a fait des démarches pour chercher un emploi en échange d'une rémunération ou d'un profit au cours des 30 derniers jours ou d'un mois de référence et iii) se déclare disponible sur une période de deux semaines pour occuper un emploi ou mener une activité rémunératrice.

4.5 Chômage au sens élargi

Au sens élargi, est considérée en situation de chômage, toute personne en âge de travailler qui : i) était sans emploi au cours des 7 derniers jours ou de la semaine de référence, ii) qui n'a pas fait des démarches pour chercher un emploi en échange d'une rémunération ou d'un profit au cours des 30 derniers jours ou d'un mois de référence, pour des raisons involontaires et iii) mais se déclare disponible sur une période de deux semaines pour occuper un emploi ou mener une activité rémunératrice.

4.6 Main d'œuvre

C'est une fraction de la population en âge de travailler pourvue d'un emploi ou en situation de chômage sur une période de référence définie.

4.7 Main d'œuvre potentielle et main d'œuvre élargie

Trois groupes de personnes en âge de travailler et sans emploi, font partie de la main d'œuvre potentielle : i) personnes à la recherche de l'emploi et non disponibles, ii) personnes non à la recherche active mais disponibles, iii) personnes ni à la recherche de l'emploi ni disponible mais souhaitant avoir un emploi. La main d'œuvre élargie est la somme de la main d'œuvre et de la main d'œuvre potentielle.

4.8 Sous emploi lié à la durée du travail

Le sous emploi lié à la durée du travail, caractérise une personne en emploi qui remplit les trois critères suivants : i) travaille involontairement moins que le nombre d'heures légal de travail par semaine, ii) disponible pour travailler plus et/ou iii) à la recherche d'un travail supplémentaire.

4.9 Sous utilisation de la main d'œuvre

Ce concept fait référence aux inadéquations entre l'offre et la demande de la main-d'œuvre, qui se traduisent par un besoin non satisfait d'emploi dans la population. Elle regroupe la situation des personnes en sous emploi lié à la durée du travail, au chômage ou appartenant à la main d'œuvre potentielle.

La nature de la sous utilisation de la main d'œuvre est évaluée par quatre types d'indicateurs dans le cycle économique, à savoir le taux de chômage, le taux combiné du sous-emploi lié au temps de travail et du chômage, le taux combiné du chômage et de la main-d'œuvre potentielle et la mesure composite de la sous-utilisation de la main-d'œuvre. Ce dernier indicateur est obtenu en rapportant l'ensemble des catégories des personnes sous utilisées à la main d'œuvre élargie.

4.10 Autres personnes hors main d'œuvre

La population hors main d'œuvre comprend les personnes sans emploi, qui ne veulent pas travailler, n'effectuent pas de recherche d'emploi et ne sont pas disponibles.

4.11 Emploi informel

Le concept de l'emploi informel a été adopté par la 17ème CIST de 2003. Sont considérés ayant des emplois informels, les personnes dont l'emploi est, en pratique, non soumis à la législation nationale du travail, à la taxation de revenu, à la protection sociale ou n'ayant pas droit à certains avantages (le préavis de renvoi, l'indemnité de licenciement, les congés payés ou les congés de maladies, etc.). Ainsi, l'emploi informel se définit surtout par rapport aux conditions d'exercice des employés aussi bien dans leur emploi principal que secondaire.

De façon opérationnelle, dans les unités de production (formelle, informelle) et dans les ménages, les employés sont considérés être pourvus d'un emploi informel si au moins l'une des conditions suivantes n'est pas remplie :

- le paiement par l'employeur d'indemnité de protection de sécurité sociale ;
- les congés de maladie rémunérés ;
- les congés annuels rémunérés ou une compensation éventuelle.

4.12 Secteur informel

Pour des raisons de comparaison internationale seuls les critères de <u>non enregistrement</u>, de la <u>non tenue de comptabilité</u> et de la <u>production marchande</u> sont considérés comme les plus importants pour définir une unité de production exerçant dans le secteur informel. Ces critères sont élucidés ci-après. Il est aussi important de noter que ces critères s'appliquent désormais à toutes formes d'activités (y compris les professions libérales).

<u>Le non enregistrement des unités de production</u>: selon le code fiscal d'un pays, un enregistrement administratif à caractère obligatoire d'une entreprise pour sortir de l'informel est défini. Par exemple

dans certains Etats membres de l'UEMOA, il peut s'agir du numéro statistique ou du numéro d'identification fiscal (NIF).

<u>La non tenue de la comptabilité écrite et formelle</u>: tous les Etats membres de l'UEMOA sont assujettis au plan comptable SYSCOA/OHADA. On parle de comptabilité écrite d'une unité de production, lorsque celle-ci élabore un document de bilan comptable et un compte d'exploitation. Néanmoins, le régime fiscal prévoit également une comptabilité simplifiée à laquelle sont assujetties certaines entreprises.

La production des biens et services marchands :

Selon la résolution de la 15^{ème} CIST, les unités de production dont la production est destinée uniquement à leur propre utilisation diffèrent dans leur comportement et leurs objectifs de celles qui produisent pour le marché. Au sens du SCN 1993 ou 2008, les biens et services marchands sont vendus ou échangés sur le marché. Les unités qui ne produisent pas de ces biens sont exclues du secteur informel.

5. Plan de sondage

5.1 Détermination des tailles d'échantillons pour les deux volets de l'enquête

L'enquête sur l'emploi est réalisée selon un plan de sondage aléatoire stratifié à deux degrés avec représentation proportionnelle au 1er degré où il sera tiré des zones aréolaires dénommées zones de dénombrement (ZD) ou secteur d'énumération (SE)1. Au second degré, il sera tiré dans chaque zone de dénombrement, un nombre constant de ménages qui diffère selon les pays. Les strates sont définies par le premier niveau de découpage administratif de chaque pays.

Pour un pays donné, le nombre de strates à retenir et la taille de l'échantillon de la phase 1, tiennent compte des contraintes budgétaires et de la précision des indicateurs du marché de travail, en l'occurrence le taux de chômage ou le taux de sous-utilisation de la main d'œuvre. Le coefficient de variation maximum de l'indicateur a été fixé à 10%. Une proposition est résumée dans le tableau ciaprès. Toutes les unités de production informelles identifiées dans l'enquête sur l'emploi seront au fur et à mesure, sont enquêtées.

Avant le tirage, il faudra d'abord procéder à une répartition spatiale des échantillons. Au sein de chaque strate, les échantillons des ZD et des ménages peuvent être répartis selon les plus grandes entités du découpage administratif du pays et le milieu de résidence.

Tableau 1 : Plan de sondage pour l'enquête emploi dans les pays de l'UEMOA

¹ Une zone de dénombrement correspond à une portion d'un quartier qu'on confie à un agent enquêteur pour le dénombrement de la population.

Pays	Plan de sondage pour l'enquête sur l'emploi			
Bénin	12 strates, 680 ZD, 10200 ménages dont 1200 pour Cotonou ; tirage de 15			
	ménages par ZD			
Burkina Faso	13 strates, 1075 ZD, 12900 ménages dont 1200 pour la ville de Ouagadougou et			
	900 pour celle de Bobo-Dioulasso ; tirage de 12 ménages par ZD			
Côte d'Ivoire	14 strates, 1076 ZD, 12906 ménages dont 1206 pour Abidjan ; tirage de 12			
	ménages par ZD			
Guinée Bissau	9 strates, 380 ZD, 5700 ménages dont 1200 pour Bissau ; tirage de 15 ménages			
	par ZD			
Mali	9 strates, 1050 ZD, 7966 ménages dont 1200 pour Bamako ; tirage entre 6 et 10			
	ménages par ZD selon les strates			
Niger	8 strates, 625 ZD, 7500 ménages dont 1200 pour Niamey ; tirage de 12 ménages			
	par ZD			
Sénégal	14 strates, 794 ZD, 14292 ménages dont 1200 pour Dakar ; tirage de 18 ménages			
	par ZD			
Togo	6 strates, 600 ZD, 7200 ménages dont 1200 pour Lomé ; tirage de 12 ménages par			
	ZD			

5.2 Echantillons de remplacement

En règle générale, il n'est pas recommandé de procéder aux remplacements des ménages sélectionnés au hasard pour être enquêtés. Toutefois, dans la pratique, les INS ont souvent effectué des remplacements. Aussi dans le cadre d'une enquête régionale, il est nécessaire de dicter des règles communes à suivre pour effectuer des remplacements.

La première règle est de minimiser le risque de déformation de l'échantillon initialement sélectionné. Aussi, les échantillons de ménages de remplacement doivent aussi être tirés au hasard. On doit en outre éviter de remplacer plus de 5% de l'échantillon initial. L'échantillon de réserve doit être réparti aux strates proportionnellement à la taille de leur échantillon initial. Le tableau suivant présente la taille d'échantillons de réserve selon les pays.

La deuxième règle est la condition requise pour effectuer un remplacement. Le remplacement d'un ménage sélectionné peut se faire dans les cas suivants : i) ménage sélectionné mais non retrouvé sur le terrain, ii) ménage retrouvé mais ayant refusé catégoriquement de coopérer dès le départ.

Notons cependant que certaines situations se présentent sur le terrain et qu'on ne peut pas considérer comme un remplacement. Par exemple, un autre ménage est retrouvé dans le logement occupé par un ménage qui a été sélectionné; dans ce cas, on enquête directement le nouveau ménage et il ne s'agit pas d'un remplacement, car il occupe le même logement.

Par contre, il ne peut pas avoir de remplacement dans les cas suivants : i) un autre ménage est retrouvé dans le logement occupé par un ménage qui a été sélectionné ; dans ce cas, on enquête directement le nouveau ménage et il ne s'agit pas d'un remplacement, car il occupe le même logement ; ii) le ménage sélectionné a coopéré au début de la collecte puis a refusé de poursuivre à un moment donné ; il s'agit d'un abandon ou refus.

Tableau 2 : Echantillon de ménages de remplacement pour l'enquête emploi

Pays	Taille de l'échantillon de remplacement	Taille de l'échantillon de remplacement	Répartition spatiale de l'échantillon de réserve
Bénin	510 ménages	12 strates, 680 ZD, 10200 ménages	3 ménages pour 4 ZD
		dont 1200 pour Cotonou ; tirage de 15	
		ménages par ZD	
Burkina Faso	645 ménages	13 strates, 1075 ZD, 12900 ménages	3 ménages pour 5 ZD
		dont 1200 pour la ville de	
		Ouagadougou et 900 pour celle de	
		Bobo-Dioulasso ; tirage de 12	
		ménages par ZD	
Côte d'Ivoire	645 ménages	14 strates, 1076 ZD, 12906 ménages	3 ménages pour 5 ZD
		dont 1206 pour Abidjan ; tirage de 12	
		ménages par ZD	
Guinée Bissau	285 ménages	9 strates, 380 ZD, 5700 ménages dont	3 ménages pour 4 ZD
		1200 pour Bissau ; tirage de 15	
		ménages par ZD	
Mali	398 ménages	9 strates, 1050 ZD, 7966 ménages	Environ 2 ménages
		dont 1200 pour Bamako ; tirage entre	pour 5 ZD
		6 et 10 ménages par ZD selon les	
		strates	
Niger	375 ménages	8 strates, 625 ZD, 7500 ménages dont	3 ménages pour 5 ZD
		1200 pour Niamey ; tirage de 12	
		ménages par ZD	
Sénégal	715 ménages	14 strates, 794 ZD, 14292 ménages	9 ménages pour 10
		dont 1200 pour Dakar ; tirage de 18	ZD
		ménages par ZD	
Togo	360 ménages	6 strates, 600 ZD, 7200 ménages dont	3 ménages pour 5 ZD
		1200 pour Lomé ; tirage de 12	
		ménages par ZD	
	i		i

5.3 Travaux cartographiques avant le tirage des unités primaires

La base de sondage pour l'enquête sur l'emploi est dans la plupart des pays, le fichier du dernier recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) réalisé dans chacun des pays. Ce fichier comprend en général une liste exhaustive des zones de dénombrement ainsi que l'effectif des ménages par milieu de résidence. Force est de constater que les dates des derniers RGPH sont différentes selon les pays : Bénin (2013), Burkina Faso (2006), Côte d'Ivoire (2014), Guinée Bissau (2009), Mali (2009), Niger (2012), Sénégal (2013) et Togo (2010).

L'analyse de la qualité des bases de sondage a été réalisée dans chaque pays et a permis d'identifier des ZD de petites tailles qu'il faudra regrouper, de grandes tailles à segmenter et d'autres susceptibles de sous dénombrement lors des enquêtes post censitaires dont il faudra suivre particulièrement le déroulement de l'opération d'énumération au cas où elles sont sélectionnées. Toutefois, le travail ne consistera pas à refaire toute la cartographie mais à étudier les possibilités d'une révision à la marge. La priorité sera donnée à la mise à jour cartographique en milieu urbain. La note méthodologique pour les travaux cartographiques se trouve en annexe 1.

5.4 Tirage d'échantillon

Le tirage d'échantillon sera fait indépendamment dans chaque strate de sondage (région ou département croisé avec le milieu de résidence). Par ailleurs, le tirage des échantillons se fait désormais à l'aide des applications informatiques telles que STATA, SPSS, etc.

5.4.1 Tirage des unités primaires

Le tirage des unités primaires ou des grappes sera systématique avec des probabilités proportionnelles à la taille. Soient :

- mh le nombre de grappes à sélectionner dans la strate h
- Xih le nombre de ménages ou l'effectif de population de la grappe i dans la strate h
- X_h le nombre total de ménages ou l'effectif de population de la strate h

Avant de procéder au tirage de l'échantillon des grappes, il faudra s'assurer que la propriété suivante est vérifiée pour toute grappe i : $X_{ih} \leq \frac{X_h}{m_h}$

Dans le cas où les effectifs de ménages dans certaines grappes sont supérieures à ce rapport, on sera amené à procéder à une segmentation à priori de ces grappes avant le tirage. Dans l'impossibilité d'une telle solution, les grappes surdimensionnées seront automatiquement retenues avant le tirage de l'effectif complémentaire des unitaires à partir de la base de sondage.

5.4.2 Tirage des ménages

Les ménages dans les grappes sélectionnées doivent obligatoirement être dénombrés. L'opération de dénombrement peut se faire soit en utilisant un support papier ou une tablette. Dans le premier cas, la saisie des fiches sera réalisée parallèlement à l'opération.

Dans tous les deux cas, il est absolument nécessaire que le fichier des données de dénombrement soit centralisé à l'INS. Seuls les coordonnateurs techniques de l'enquête ont la charge de tirer l'échantillon des ménages. Un nombre constant de ménages seront tirés dans chaque grappe, avec probabilité égale. Il s'agira d'un tirage aléatoire simple et sans remise.

6. Présentation détaillée des questionnaires

6.1 Volet emploi

Deux catégories de questionnaires seront utilisées pendant l'enquête. Le premier type de questionnaire est le questionnaire ménage et il permet de mesurer les caractéristiques socioéconomiques et la composition des ménages. Le deuxième type de questionnaire est le questionnaire individuel sur l'emploi qui s'adresse aux personnes âgées de 10 ans et plus et permet de mesurer l'emploi, le chômage ou l'inactivité. Il sert également à identifier les chefs d'unités de production informelles à qui seront administrés le questionnaire du secteur informel.

Il est aussi greffé au volet emploi, un module complémentaire sur la gouvernance, la paix et la sécurité. Ce module sera adressé aux personnes âgées de 18 ans et plus. Il sera utilisé deux questionnaires avec des questions à choix multiple, l'un pour mesurer la gouvernance et l'autre, la paix et la sécurité. Ces questionnaires sont développés et harmonisés dans le cadre de dans la Stratégie pour l'Harmonisation des Statistiques en Afrique (SHaSA) de l'Union Africaine.

6.1.1 Questionnaire ménage

Le questionnaire ménage comporte les modules suivants :

- Identification du ménage
- Personnel de terrain
- Caractéristiques du logement des ménages
- Possession des biens du ménage
- Composition des ménages et caractéristiques des membres
- Formation professionnelle de base
- Migration internationale de la main d'œuvre

Les variables d'identification des ménages à enquêter seront préchargées sur le masque de saisie avant d'entrer dans les ménages. Il s'agit des variables sur la strate, la grappe, le numéro de la grappe, le numéro du ménage, le nom et prénoms du chef de ménage.

Les caractéristiques du logement ne concernent que le logement principal, le plus souvent celui occupé par le Chef de ménage. L'agent enquêteur est tenu chaque fois d'insister pour obtenir une réponse. Les questions posées sont en général simples et ne nécessitent pas de précisions spécifiques, sauf peut-être la question H5 relative au nombre de pièces du logement.

Le module sur la composition des ménages et caractéristiques des membres, permet de lister les membres du ménage y compris les visiteurs. Le chef de ménage représente la personne centrale autour de laquelle s'organise le ménage.

Au sens de la présente enquête, il est mesuré la dernière formation professionnelle de base reçue par les individus avant d'avoir accès au marché du travail. La formation professionnelle est le moyen par lequel les individus acquièrent des qualifications en vue d'exercer un métier ou une profession. Le module permet de collecter les informations suivantes sur les personnes âgées de 6 ans et plus :

- Le suivi ou non d'une formation
- Le Profil du formateur
- La formation reçue
- La durée de la formation
- Le mode d'apprentissage des formations reçues en dehors des écoles classiques
- La complétude des formations
- L'utilité de la formation reçue
- Le motif du changement de métier par rapport à la formation de base
- Le motif du non exercice de la formation reçue

La migration internationale de la main d'œuvre est une préoccupation de nombreux pays, qu'ils soient d'origine ou de destination. Les principaux facteurs décisifs sont l'attraction des pays de destination, la répulsion que représentent la poussée démographique, le chômage et la crise dans les pays d'origine et les réseaux transnationaux établis, qui se nourrissent des liens familiaux et culturels et des relations historiques entre les pays.

Sans rentrer dans les détails, ce module mesure les caractéristiques des migrants à l'extérieur de leur pays ainsi que les motifs de leur déplacement. Le module s'adresse essentiellement au chef de ménage pour collecter les informations suivantes sur le migrant :

- le nom des personnes ayant quitté le ménage
- le sexe du migrant
- l'âge actuel du migrant
- le lien de parenté du migrant avec le chef de ménage
- la Situation matrimoniale actuelle du chef de ménage
- le niveau d'études et la classe atteints
- le nombre d'années du migrant à l'extérieur
- le lieu de résidence du migrant
- le motif principal de la migration.

6.1.2 Questionnaire individuel du volet « emploi »

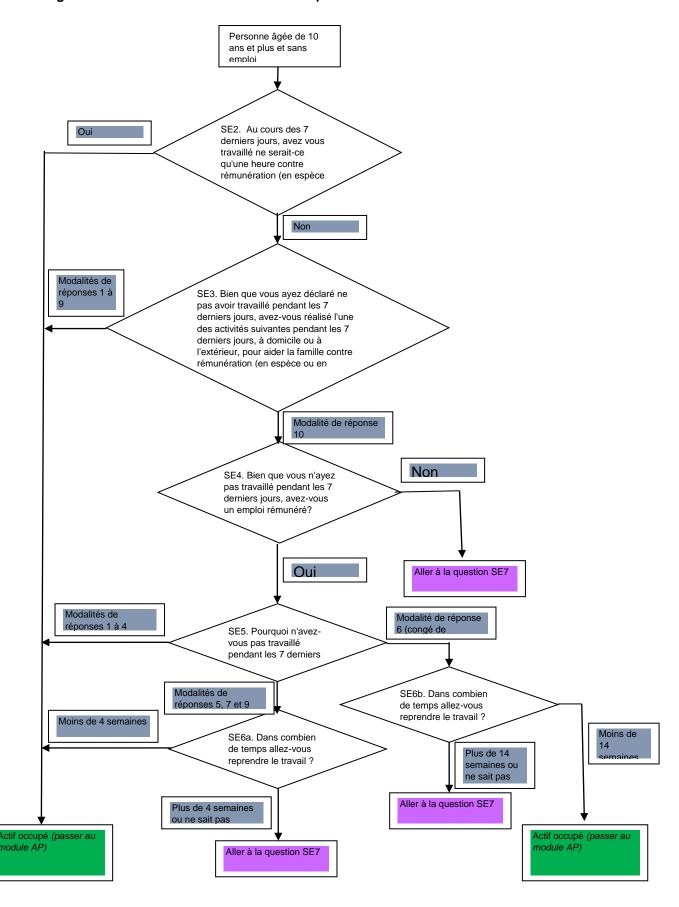
Le questionnaire individuel est un formulaire qui doit être appliqué à chaque membre du ménage ayant au moins 10 ans (sans les visiteurs). Les questions doivent être posées à chaque enquêté au cours d'un entretien basé sur une relation directe enquêteur-enquêté. Il comprend les modules ciaprès :

- la situation dans l'emploi
- l'activité principale
- la satisfaction générale dans l'emploi et dans le travail en activité principale
- les activités secondaires
- la satisfaction générale dans l'emploi et dans le travail en activités secondaires
- la protection sociale
- la formation professionnelle et stage de perfectionnement
- les problèmes rencontrés sur le lieu de travail
- la recherche d'emploi par les actifs occupés
- le chômage
- la trajectoire et perspectives
- les revenus hors emploi
- la paix et la sécurité
- la gouvernance démocratique

Les deux derniers modules seront administrés aux personnes âgées de 18 ans et plus. Par ailleurs, à la fin de l'interview de chaque actif, les critères d'éligibilité des chefs d'unités de production informelles sont automatiquement vérifiés par le programme informatique.

Le module sur la situation de l'emploi, permet de classer la population en âge de travailler (individus d'au moins 10 ans) en 3 catégories : les actifs occupés, les chômeurs et les inactifs. Le schéma ciaprès illustre les différentes questions posées pour identifier les actifs occupés.

Figure 1 : mesure de la main d'œuvre occupée



Mesure du chômage et de la sous utilisation de la main d'œuvre :

Les questions sur le chômage et l'inactivité sont adressées exclusivement aux personnes âgées de 15 ans et plus. Pour être classé comme chômeur au sens strict, la recherche de l'emploi doit être effective ; la personne doit avoir effectué des démarches dans ce sens. Le schéma ci-après illustre les différentes questions posées pour identifier les actifs chômeurs.

Personne âgée de 15 ans et plus et sans emnloi Non Oui SE7. Avez-vous recherché un emploi rémunéré au cours des 30 derniers Raisons involontaires (modalités 1 à 9) SE8. Pourquoi n'avez-vous pas cherché de travail rémunérés ? Dans plus de 15 jours Raisons volontaires (modalités 10, 11 et SE9.Seriez - vous disponible à travailler? Immédiatement ou dans moins de 15 SE10. Malgré le fait que vous n'avez Oui pas cherché un emploi et que vous n'êtes pas disponible, accepteriezvous un emploi si on vous en u BIT ou chômeur propose? couragé Non Chômeur potentiel Inactif ou population hors main d'oeuvre

Figure 2 : mesure de la main d'œuvre au chômage et des inactifs

Situation d'inactivité ou population hors main d'œuvre

La population hors main d'œuvre est composée des vrais inactifs (personnes non attachées à un emploi ni en situation de chômage). Mais selon les cas, on lui ajoute l'effectif des chômeurs potentiels. C'est le solde de la population en âge de travailler, après avoir déterminé la population active ou la main d'œuvre.

6.2 Volet secteur informel

Un seul questionnaire sera utilisé pour collecter des données auprès des unités de production informelles. Il comprend les modules suivants :

- les caractéristiques de l'unité de production
- la main d'œuvre
- la production et la vente
- les dépenses et les charges,
- les clients, les fournisseurs et les concurrents,
- les équipements, l'investissement, le financement et l'endettement
- les problèmes et les perspectives
- la sécurité sociale.
- la protection de l'environnement.

Le remplissage des tableaux sur la production et vente et les achats des matières premières, requiert l'utilisation de la nomenclature des produits dans les Etats membres d'AFRISTAT (NOPEMA) et celle des unités standards et locales de mesure de quantité. La NOPEMA est bien disponible. Les INS sont invités à établir la liste des unités locales de mesure des quantités.

En matière de production, on distingue : i) les produits vendus après transformation, les produits ii) vendus en l'état sans transformation et iii) les services fournis.

La production et la vente des UPI

Le module sur la production et la vente des unités de production informelles, concerne une période de référence à la savoir le mois dernier et non une moyenne sur plusieurs mois. Trois objectifs sont poursuivis en mesurant la production des UPI. Le premier est de fournir une évaluation précise du chiffre d'affaires total de l'unité de production durant le mois dernier. Le second est de répartir ce chiffre d'affaires par produit pour les besoins des comptes nationaux du secteur informel. Le troisième objectif est de connaître, pour chacun de ces produits, le destinataire principal. Le chiffre d'affaires est la valeur des ventes des biens ou des services réalisés par une unité de production.

Les données suivantes sont collectées sur un produit ou un service fourni :

- la périodicité de la production (jour, semaine, quinzaine, mois, bimestre, trimestre, semestre, année)
- la quantité;
- l'unité;
- le prix unitaire;

- le montant total (calculé automatiquement par le programme informatique) ;
- la destination (vente aux entreprises ou aux ménages résidants, exportation, autoconsommation, consommation intermédiaire ou stock).

La période de référence est à choisir en dialoguant avec le responsable : i) si possible le mois dernier, ii) si c'est impossible, la dernière journée, semaine ou quinzaine. Il est indiqué de choisir une seule période de référence par tableau. Par contre, pour un produit, si la production est destinée à plusieurs utilisations, il est nécessaire de renseigner une ligne par destination.

<u>Exemple</u>: un établissement de menuiserie a produit au cours du mois dernier, 10 tables pour une valeur totale de 10000 FCFA, soit 1000 FCFA par table. L'établissement a vendu dans le mois, 5 tables aux ménages. Le chef d'établissement a amené dans son ménage, deux tables pour sa propre utilisation et il reste trois tables en stock qui ne sont pas encore vendues. Dans cet exemple, la production des 10 tables doit être détaillée suivant les trois destinations, avec une périodicité d'un mois.

Pour les produits vendus sans transformation et les services fournis, on relèvera uniquement les ventes réalisées au cours de la période de référence.

Les dépenses et charges des UPI

Le module concerne une période de référence et non une moyenne. Trois objectifs sont poursuivis en mesurant les dépenses et les charges des UPI. Le premier objectif est de donner une évaluation précise des charges d'exploitation de l'unité de production durant le mois dernier. Le second est de fournir une évaluation précise du coût des matières premières qui sont transformées ou du coût des achats des produits vendus sans transformation par les UPI. Le troisième objectif est de connaître, pour chacun de ces postes, le mode d'approvisionnement de l'UPI, à savoir le principal fournisseur, la périodicité, etc..

La périodicité définie pour les tableaux de production doit être exactement la même pour les tableaux de dépenses pour l'achat des matières ou des produits vendus sans transformation.

Exemple : La périodicité définie pour la production de la menuiserie dans l'exemple précédent est le mois. Dans le tableau correspondant aux achats des matières premières, la question doit être posée de savoir pour réaliser cette production déclarée au cours du dernier mois, combien exactement de matières premières l'UPI a achetées. Ici la matière première peut être le bois.

Attention : le programme de saisie signalera chaque fois les dépenses totales d'achat de matières premières ou de produits vendus sans transformation, qui sont supérieures au total des chiffres d'affaires correspondants. Les charges relatives à la production des services seront consignées uniquement dans le tableau (DC1a).

Dans l'exemple qui suit, il est traité le cas des unités de production qui transforment à la fois des produits pour vendre, mais qui peuvent font des prestations des services de sous-traitance.

Exemple : un atelier de couture a l'habitude d'une part, de payer des tissus pour coudre des prêts à porter et d'autre part, de recevoir des commandes des clients qui lui fournissent les tissus. Dans le premier cas, les tenues cousues par l'atelier seront enregistrées dans le tableau de production et vente après transformation (PV2). En effet, étant donné que l'atelier connaît le coût des tissus qu'il a utilisés, il pourra dans un second temps, le déclarer dans le tableau sur les achats des matières premières (DC1a). Par-contre dans le deuxième cas, l'atelier a fourni un service de confection. Il n'est pas sûr qu'il connaisse le prix des tissus que ses clients amènent. Sa production sera alors enregistrée dans le tableau des services fournis (PV4). Tandis que les charges (utilisation des boutons, fils à coudre, etc..) doivent être enregistrées dans le tableau DC4.

Les questions de l'environnement

AFRISTAT a introduit pour la première fois dans ce genre d'enquête, un module qui permettra de mesurer la connaissance et l'attitude des unités de production informelles en matière d'environnement. La fiche de collecte permet de collecter les informations ci-après :

- la connaissance de l'existence des problèmes environnementaux ;
- la connaissance de la contribution des activités des UPI aux problèmes de l'environnement;
- l'impact des campagnes de sensibilisation pour la lutte contre les problèmes de l'environnement
- la connaissance des différentes solutions proposées pour faire aux problèmes de l'environnement.

7. Nomenclatures de collecte

Une nomenclature est une norme de classification, un langage commun d'harmonisation de tout système d'information. Dans la présente enquête, il sera utilisé des nomenclatures d'activités (NAEMA), de produits (NOPEMA) et des professions, métiers et postes et de formation. Ces différentes nomenclatures sont proposées par AFRISTAT à ses Etats membres.

7.1 Nomenclature des activités des Etats membres d'AFRISTAT (NAEMA)

La nomenclature des activités a été adoptée par les Etats membres d'AFRISTAT depuis 2001 et révisée en 2011 pour être compatible avec classification internationale type des industries (CITI) rev4 de 2008. La NAEMA révision 1 est structurée comme suit :

- 21 sections : premier niveau comprenant des rubriques identifiées par un code alphabétique
- 88 divisions : deuxième niveau comportant des rubriques identifiées par un code numérique à deux chiffres
- 157 groupes : troisième niveau comportant des rubriques identifiées par un code numérique à trois chiffres
- 286 classes : quatrième niveau comportant des rubriques identifiées par un code numérique à quatre chiffres.

Le tableau suivant est un exemple extrait de la nomenclature des activités :

S	SECTION		DIVISION	GROUPE		CLASSES		
A AGRICULTURE, SYLVICULTURE, PÊCHE								
		1	1 AGRICULTURE, ELEVAGE, CHASSE ET ACTIVITÉS DE SOUTIEN					
				01.1	Culture	de cér	éales et autres cultures n.c.a	
						01.11	Cultures de céréales	
						01.12	Culture de tubercules et de légumes à cosse secs	
						01.13	Culture de plantes oléagineuses	
						01.14	Culture du coton	
					01.15 Égrenage du coton		Égrenage du coton	
						01.16	Autres cultures n.c.a	

Pour la présente enquête, l'activité sera codifiée au niveau 3. Exemple : 011 «Cultures de céréales et autres cultures n.c.a». Dans le cas d'un établissement qui réalise plusieurs activités, on considère celle qui est principale. Exemple : un agriculteur qui pratique la culture des céréales et celle des tubercules, il faudra lui demander d'indiquer celle qui est principale en termes de production ou de revenus.

7.2 Nomenclature des produits des Etats membres d'AFRISTAT (NOPEMA)

La nomenclature des produits a été adoptée par les Etats membres d'AFRISTAT depuis 2001 et révisée en 2011 pour être compatible avec la NAEMA rev1. La NOPEMA révision 1, est structurée comme suit :

- 21 sections : premier niveau comprenant des rubriques identifiées par un code alphabétique
- 88 divisions : deuxième niveau comportant des rubriques identifiées par un code numérique à deux chiffres
- 157 groupes : troisième niveau comportant des rubriques identifiées par un code numérique à trois chiffres
- 285 classes : quatrième niveau comportant des rubriques identifiées par un code numérique à quatre chiffres.
- 675 catégories de produits : cinquième niveau comportant des rubriques identifiées par un code numérique à 5 chiffres.

Pour la présente enquête, le produit sera codifié au niveau 5. Exemple : 01112 «Maïs». Le tableau suivant est un exemple extrait de la nomenclature des produits :

SE	SECTION		ISION	GROUPE		CLASSE		CATEGORIE DE PRODUITS		
Α	A PRODUITS DE L'AGRICULTURE, DE LA SYLVICULTURE ET DE LA PÊCHE									
		1	PRODUITS DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE, DE LA CHASSE ET DES ACTIVITÉS DE 1 SOUTIEN							
				01.1	Ğ	éréales et	pro	oduits des autres	cultures n.c.a	
						01.11	Ce	éréales		
								01.11.1	Blé	
								01.11.2	Maïs	
								01.11.3	Riz paddy	
								01.11.4	Mil	
								01.11.5	Sorgho	
								01.11.6	Fonio	
								01.11.7	Autres céréales n.c.a.	

7.3 Nomenclature des spécialités de formation

Les Etats membres d'AFRISTAT n'ont pas encore adopté une nomenclature des spécialités de formation. AFRISTAT a élaboré une nomenclature pour les besoins de collecte. Cette nomenclature est adaptée à partir de celle qui est utilisée par l'INSEE de France. Elle est compatible avec la CITP 2008 et la classification internationale type de l'éducation (CITE) révision 2011. Elle est structurée comme suit :

- 4 sections : premier niveau comprenant des rubriques identifiées par un code numérique à un chiffre
- 17 divisions : deuxième niveau comportant des rubriques identifiées par un code numérique à deux chiffres
- 100 groupes de spécialités : troisième niveau comportant des rubriques identifiées par un code numérique à trois chiffres.

Pour la présente enquête, la formation sera codifiée au niveau 3. Exemple : 111 «Physique -chimie». Le tableau suivant est un exemple extrait de la nomenclature des formations :

1	DO	DOMAINES DISCIPLINAIRES							
		11	1 Mathématiques et sciences						
			111	Physique-chimie					
			112	Chimie-biologie, biochimie					
			113	Sciences naturelles (biologie-géologie)					
			114	Mathématiques					
			115	Statistique et autres applications des mathématiques					
			116	Autres sciences physiques appliquées					
	117		117	Sciences de la terre					
			118	Topographie, cartographie					
			119	Sciences de la vie					

7.4 Nomenclature des métiers et professions

Les Etats membres d'AFRISTAT n'ont pas encore adopté une nomenclature des métiers et professions. AFRISTAT a élaboré une nomenclature pour les besoins de collecte. Cette nomenclature est adaptée à partir de la classification internationale type de métiers et professions (CITP) de 2008. Elle est structurée comme suit :

- 10 grands groupes : premier niveau comprenant des rubriques identifiées par un code numérique à un chiffre ; il est numéroté de 1 à 9 puis le chiffre 0 consacré aux professions militaires ;
- 43 groupes : deuxième niveau comportant des rubriques identifiées par un code numérique à deux chiffres
- 122 sous groupes : troisième niveau comportant des rubriques identifiées par un code numérique à trois chiffres
- 168 groupes de base : quatrième niveau comportant des rubriques identifiées par un code numérique à quatre chiffres

 870 métiers ou professions : cinquième niveau comportant des rubriques identifiées par un code numérique à six chiffres

Pour la présente enquête, métier ou la profession sera codifié au niveau 5 qui est à 6 chiffres. Exemple : 211001 «Ingénieur physicien». Le tableau suivant est un exemple extrait de la nomenclature des métiers et professions.

2	Р	Professions intellectuelles et scientifiques							
		21	S	pécia	liste	s des	sciences	techniques	
				211	Phy	ysicien	s, chimist	es et assimilés	
						2110	Ingénieu	ırs physiciens, chimistes et assimilés	
							211001	Ingénieur physicien	
							211002	Ingénieur astronome	
							211003	Ingénieur météorologue	
							211004	Ingénieur chimiste	
							211005	Ingénieur géologue	
							211006 Ingénieur hydrologiste		
							211099	Autres ingénieurs physiciens, chimistes et assimilés NCA	

La liste du premier niveau de découpage administratif sera requise pour définir les lieux de naissance, les provenances de la migration, etc. D'autres nomenclatures sont proposées pour la mesure de la migration de la main d'œuvre, la provenance des transferts monétaires reçus par les membres du ménage, les pays de destination des produits d'exportation, etc.

7.5 Autres documents techniques

En outre, il sera élaboré et mis à la disposition des agents de collecte un manuel d'instructions et éventuellement le manuel de contrôleur et de superviseur. D'autres documents techniques qui seront très spécifiques aux pays sont par exemple la liste des unités de mesure non standard des quantités de produits, les divisions administratives, les caractéristiques du logement, etc. La liste des unités standards sera commune à tous les pays et sera ainsi complétée par des unités locales.

8. Stratégie de collecte de données

8.1 Organisation de la collecte des données

La collecte des données sera faite par deux équipes de terrain à l'aide des tablettes. La première équipe sera chargée du volet emploi, tandis que la deuxième s'occupera du volet secteur informel. Chaque strate dispose d'un superviseur régional. La répartition de travail est faite de manière descendante.

Les effectifs des contrôleurs et enquêteurs seront plus nombreux pour le volet « emploi » que ceux du volet «secteur informel». Il est indiqué que les équipes d'enquêteurs du volet «emploi » évoluent sur le terrain par grappe pour la collecte des données. La charge moyenne de travail d'un agent enquêteur est estimée entre 3 et 4 ménages par jours. Aussi, une équipe de trois enquêteurs placés sous un contrôleur, peut passer 2 à 3 jours dans une grappe pour collecter des données auprès de 12 à 18 ménages.

Les enquêteurs doivent transmettre régulièrement les questionnaires remplis à leur contrôleur. Celui-ci doit vérifier l'exhaustivité, la cohérence et la vraisemblance des informations collectées par les agents. En moyenne, pour une grappe de 12 ménages, le contrôleur dispose d'une journée pour procéder à la vérification. Les questionnaires non satisfaisants doivent être retournés aux enquêteurs pour des corrections ou des compléments d'informations.

Pour les besoins de la collecte et la fluidité de la distribution et de la récupération des questionnaires, un contrôleur du volet « emploi » sera désigné contrôleur en chef dans chaque strate. Les questionnaires par grappe qui sont jugés satisfaisants ou complets, doivent être transmis par les contrôleurs du volet emploi, au fur et à mesure, au contrôleur en chef. Ce dernier devra compiler les questionnaires reçus et exécuter un programme de listage des identifiants des chefs d'unités de production informelles et d'autres informations à charger sur les questionnaires du volet secteur informel. Il distribue par la suite les questionnaires du secteur informel aux contrôleurs de ce volet, qui, a leur tour, les répartiront aux agents enquêteurs.

Le contrôleur en chef devra également transmettre au fur et à mesure, les questionnaires du volet emploi au superviseur régional. Tandis que les questionnaires du volet secteur informel, doivent être transmis directement par les chefs d'équipe au même superviseur, après avoir procédé au contrôle des données collectées. Le schéma ci-après est un résumé de l'organisation de la collecte des données.

Volet Secteur Volet Emploi Transmission de liste des UPI informel Superviseur régional ou provincial Distribution de questionnaires du Distribution de Récupération de Contrôleur en chef par strate secteur informel questionnaires du questionnaires (liste des UPI dressée) volet emploi du volet secteur informel Récupération de questionnaires du volet emploi Contrôleur Contrôleur Enquêteur Enquêteur

Figure 1 : organisation de la collecte des données des volets de l'ERI-ESI

8.2 Présentation des applications informatiques

Deux types d'application informatique seront utilisés, à savoir une application de gestion de l'enquête et une autre pour la collecte des données. Ces applications sont développées à partir du logiciel CSPRO.

8.2.1 Application de gestion de la collecte des données

Cette application sera installée uniquement sur les ordinateurs portables des superviseurs et les tablettes des contrôleurs en chef. Il s'agit des programmes qui doivent permettre :

- de pré-charger les identifiants et d'autres informations utiles des ménages ou des unités de production informelles, sur les questionnaires de chaque volet, à partir des données de la base de sondage avant leur attribution aux chefs d'équipes d'enquêteurs;
- de contrôler la qualité des données collectées ;
- de constituer au fur et à mesure, la liste des chefs d'unités de production informelles à partir des questionnaires remplis sur le volet emploi.

8.2.2 Applications de collecte de données

Deux applications informatiques sont élaborées par AFRISTAT pour la collecte des données. La première concerne le volet emploi et la seconde est relative au volet secteur informel. Chacune des applications permettra une saisie intelligente des données.

8.2.3 Modification des applications de collecte de données

Dans le but d'assurer l'harmonisation des questionnaires au niveau de l'UEMOA mais aussi d'adapter les modalités de réponses à certaines questions au niveau national, l'application comprend des éléments qui sont modifiables et d'autres qui ne le sont pas.

Ce que l'on ne peut pas modifier

Il est interdit de modifier ou de supprimer :

- les questions dans les différents questionnaires. En effet, tout changement dans les questionnaires risque d'avoir des impacts néfastes sur le bon fonctionnement des applications (par exemple, les sauts logiques, les contrôles de cohérence, etc..).
- les noms et les formats des variables (après adaptation des nomenclatures locales) ;
- les algorithmes de contrôles ;
- les nomenclatures d'activité, de produits, des types de formations et des métiers et professions.

Ce que l'on peut modifier

Les modalités de réponse à certaines questions seront adaptées dans les pays. Les cas sont résumés ci-après, selon les questionnaires. Il n'y a pas de modification à effectuer sur les modules relatifs à la paix et la sécurité et la gouvernance démocratique.

- a) Questionnaire ménage
- Code d'identification : les codes des strates et des ménages peuvent être à un ou deux chiffres.
- Caractéristiques du logement : les modalités de toutes les variables catégorielles sont modifiables

- Composition du ménage et caractéristiques des membres: les modalités de réponses aux questions sur le lieu de naissance (M5) et la région de provenance du migrant (M11) seront adaptées.
 - b) Questionnaire individuelle sur l'emploi
- Protection sociale : les listes des organisations d'assurance maladie (PS1b) et des mutuelles de santé (PS6c) doivent être adaptées
- Chômage : la liste des institutions de microcrédits (C6d) doit être adaptée
- Revenus hors emploi : les libellés des moyens de transferts (RHE601, RHE602, ...) peuvent être modifiés.
 - c) Questionnaire sur le secteur informel
- Unité de mesure des quantités : la liste des unités de mesure dans les tableaux PV2, PV3, PV4,
 DC1a, DC1b doit être adaptée.

8.2.4 Contrôles de données à effectuer aux niveaux plus élevés

Une liste de contrôles (voir annexe 2) est installée sur les tablettes ou les ordinateurs portables des superviseurs régionaux et les contrôleurs. Ils permettront de vérifier la cohérence, la vraisemblance et l'exhaustivité des informations fournies par les ménages, les individus et les chefs d'unités de production informelles qui sont enquêtés. Ces contrôles doivent être effectués au fur et à mesure que les questionnaires parviennent du terrain.

9. Activités au niveau régional

L'ERI-ESI est une enquête qui sera réalisée selon une méthodologie harmonisée. A ce titre, son organisation requiert un partage de responsabilités entre le niveau régional assuré par AFRISTAT et le niveau national représenté par les INS.

Les principales activités au niveau d'AFRISTAT sont la conception de l'enquête, l'élaboration des outils de collecte, l'appui technique à la formation dans les pays, la supervision régionale de la collecte des données, l'organisation des ateliers d'exploitation des données et de dissémination des résultats. Ainsi, pour cette enquête qui sera réalisée dans les 8 pays de l'UEMOA, les éléments principaux suivants sont harmonisés :

- la méthodologie
- les concepts et définitions
- les questionnaires
- la technique de collecte et de saisie des données
- l'apurement et le traitement des données
- les plans d'analyse des résultats

Des ateliers régionaux seront organisés pour le traitement des données, la validation des rapports d'analyse et la dissémination des résultats de l'enquête.

10. Activités au niveau national

L'essentiel des travaux de l'enquête sera réalisé par les INS. Les principales tâches suivantes seront réalisées au niveau des pays :

- Adaptation des modules de base des questionnaires.
- la réalisation d'une enquête pilote
- le traitement des données de l'enquête pilote
- la mise à jour des bases de sondage et le tirage des échantillons
- la formation des agents pour la collecte de données
- la réalisation de la collecte des données proprement dite
- l'exploitation des données
- l'analyse des résultats
- la dissémination des rapports d'analyse

11. Formation sur l'enquête

Les experts d'AFRISTAT assureront à l'équipe technique de l'enquête de chaque INS, une formation pour leur permettre de prendre en charge la mise en œuvre de l'enquête pilote et de la collecte des données proprement dite. Cette formation sera couplée avec celle des agents pour l'enquête pilote qui sera organisée par chaque INS. Elle devra bénéficier aux coordonateurs techniques des deux volets de l'enquête et au responsable informatique. D'autres cadres des INS, notamment les superviseurs régionaux peuvent se joindre à cette formation.

Trois objectifs sont visés par l'organisation de l'enquête pilote : i) tester le contenu des questionnaires, ii) évaluer la durée de la collecte des données, iii) calculer le taux de réponse à l'enquête, iv) apprécier la gestion de la collecte des données par ordinateur.

A cet effet, chaque INS sélectionnera au hasard dans la principale agglomération, un échantillon de 135 ménages. La collecte des données sera réalisée respectivement par 9 enquêteurs et 3 contrôleurs pour le volet emploi et 6 enquêteurs et 2 contrôleurs pour le volet secteur informel, durant deux semaines. La charge de travail d'un enquêteur sur le volet emploi est estimée à 15 ménages pendant une semaine. Tandis qu'un enquêteur du volet secteur informel pourra couvrir en moyenne, 24 unités de production informelle durant la même période.

Chaque formation comprendra une première phase sur la présentation de la méthodologie et des concepts, des exercices de simulation et des enquêtes tests de questionnaires. La durée de cette première phase est estimée à 5 jours ouvrables. La deuxième phase, aussi d'une durée de 5 jours, sera principalement focalisée sur l'utilisation des tablettes pour la collecte des données sur le terrain. Les agents testeront aussi les outils numériques.

Les données de l'enquête pilote seront traitées par les INS avec l'appui technique des experts d'AFRISTAT. En principe, avec l'approche CAPI, une grande partie des travaux d'apurement des données est effectuée pendant la collecte. La tablette alerte l'agent enquêteur sur certaines erreurs, liées notamment au remplissage, à la cohérence et la vraisemblance des données collectées. Les contrôleurs et les superviseurs ont aussi en temps réel les données pour le contrôle de qualité.

L'apurement après la collecte, approfondira le contrôle d'exhaustivité, de cohérence et de vraisemblance des données collectées. AFRISTAT précisera les variables à contrôler.

12. Enquête proprement dite

Les cadres des INS assureront la formation des agents pour l'enquête proprement dite. La formation devra durer deux ou trois semaines. Les candidats devraient avoir au moins le diplôme de baccalauréat, posséder une bonne expérience en matière d'enquête et avoir une bonne connaissance en informatique, notamment la saisie des données. Les agents qui ont servi pendant l'enquête pilote pourront être évalués et les plus performants pourront jouer le rôle de chefs d'équipe ou de superviseurs régionaux.

Le contenu des formations doit être répercuté à l'ensemble des agents de terrain, de la même manière, à savoir une première sur la présentation de la méthodologie et des concepts, des exercices de simulation et des enquêtes tests de questionnaires. La durée de cette première phase est estimée à 5 jours ouvrables. La deuxième phase, aussi d'une durée de 5 jours, concernera l'utilisation des tablettes pour la collecte des données sur le terrain avec des tests.

La gestion de l'enquête doit être bien organisée pour éviter l'écoulement de trop de temps entre les équipes du volet emploi et celle du secteur informel. Les superviseurs doivent disposer des moyens requis pour la distribution et la récupération des questionnaires numériques de chaque volet. La durée de la collecte des données est estimée à deux mois.

13. Traitement des données

13.1 Apurement des données après la collecte

Le processus de traitement des données doit être bien documenté. Les corrections définitives des données se feront après la fin des travaux de collecte. En effet, la correction de certaines variables requiert la disponibilité de l'ensemble des bases de données. Par ailleurs, il existe parfois des erreurs qui sont détectées mais sans être corrigées lors de la collecte. Le traitement des données de chaque volet abordera les aspects suivants :

- La fermeture des variables ouvertes ou semi-ouvertes: dans la mesure du possible, les modalités « autres à préciser » seront recodées dans des catégories pré-codées; les réponses complètement différentes des modalités prédéfinies, auront de nouveaux codes; des possibilités de regroupement de réponses seront aussi envisageables.
- Le traitement des non-réponses partielles. Selon les cas qui se présenteront, les imputations seront faites soit par les méthodes déterministes (valeur moyenne, médiane, équation de régression sans résidu, méthode hot deck ou cold deck, ...) soit par des méthodes non déterministes (recours à des lois de probabilité, méthodes paramétriques avec calcul des résidus, etc.);

13.2 Calcul des pondérations

13.2.1 Pondération des données du volet emploi

Le module Ménage de l'enquête est réalisé avec un questionnaire comprenant des modules adressés aux ménages et aux membres résidents. Les mêmes ménages seront aussi enquêtés sur le module « emploi ». Le questionnaire de ce volet s'adresse aux individus âgés de 10 ans et plus.

Dans un premier temps, les coefficients de pondération seront calculés selon le plan de sondage de l'enquête. Puis, les coefficients seront calés en tenant compte de la projection démographique de l'effectif total, par strate de sondage, de la population en 2017 sur la base des données du dernier RGPH du pays. Cela suppose que les pays pensent à fournir les informations sur les projections de la population en 2017, suivant la stratification retenue.

S'agissant spécifiquement du questionnaire sur l'emploi, il devra être administré à tous les individus membres des ménages, âgés de 10 ans plus. Mais la population en âge de travailler définie pour l'analyse des résultats sera restreinte aux personnes âgées de 15 ans et plus. Dans le cas où dans certains ménages, des individus en âge de travailler ne seraient pas enquêtés sur le volet emploi, il sera nécessaire de recalculer des coefficients de pondération corrigés pour le module « emploi », en prenant en compte le facteur de correction de la non réponse partielle.

13.2.2 Pondération des données du volet secteur informel

Normalement, les UPI étant enquêtées par la méthode de ratissage au sein des ménages, leur coefficient de pondération est celui du ménage dont elles sont issues. Toutefois, d'éventuelles déperditions d'UPI pourront être constatées. Dans ce cas, il sera nécessaire de caler la structure de l'échantillon final des UPI sur celle de la base de sondage constituée à partir du volet emploi. Les coefficients de pondération du volet secteur informel, seront donc corrigés.

14. Principaux indicateurs

L'enquête, notamment le volet emploi, vise à satisfaire, la liste minimale des indicateurs du marché du travail adoptée par les Etats membres de l'UEMOA. Cette liste figure en annexe 3.1 de ce manuel. S'agissant du secteur informel, il sera essentiellement calculé : i) la production, ii) les consommations intermédiaires, iii) la valeur ajoutée, iv) les dépenses d'exploitation, v) l'excédent brute d'exploitation, vi) la matrice de l'emploi et vii) d'autres coefficients techniques utiles pour des estimations en comptabilité nationale. L'annexe 3.2 résume la méthodologie de calcul de ces agrégats du secteur informel.

15. Plans d'analyse

Les résultats de l'enquête doivent permettre de produire essentiellement par chaque pays : i) un rapport d'analyse de l'emploi et ii) un rapport d'analyse du secteur informel. Les plans d'analyse documentés sont annexe 4. Au niveau régional, AFRISTAT élaborera des rapports de synthèse toujours des deux volets. D'autres thèmes d'analyse seront proposés et traités par des spécialistes si le financement est disponible.

15.1 Volet emploi

Les données à collecter permettront de produire des indicateurs socioéconomiques, sur la migration de la main d'œuvre, la formation de base et le marché du travail. Particulièrement, la liste minimale des indicateurs du marché de travail adoptée par les Etats membres de l'UEMOA, sera systématiquement renseignée. Compte tenu des objectifs immédiats de l'enquête, le traitement devra permettre d'obtenir entre autres, les indicateurs ou les caractéristiques suivantes :

- La structure par âge et par sexe de la population ;
- La dynamique migratoire;
- La structure et la composition des ménages ;
- La scolarisation et l'alphabétisation ;
- Le rendement de l'éducation ;
- La formation de base
- La situation d'activité de la population ;
- Les caractéristiques du marché du travail;
- Le profil des emploi désiré par les jeunes
- Les enfants économiquement actifs ;
- L'emploi et le genre ;
- La relation entre le niveau d'études, la catégorie socioprofessionnelle et le revenu ;
- Le profil et les principales caractéristiques des chômeurs ;
- Les indicateurs de la sous utilisation de la main d'œuvre
 - Le taux de chômage ;
 - Le taux combiné du sous emploi lié au temps de travail et du chômage
 - o Le taux combiné du chômage et de la main d'œuvre potentielle
 - o La mesure composite de la sous utilisation de la main d'œuvre
 - Le sous emploi lié au revenu horaire du travail (par rapport au revenu horaire officiel (Smig) ou au revenu médian horaire)
- Les principaux facteurs déterminants de l'accès au marché du travail;
- Le modèle d'offre de travail.
- Les caractéristiques de la migration internationale de la main d'œuvre.

15.2 Volet secteur informel

Les données collectées permettront non seulement de caractériser le mode d'organisation et de fonctionnement des unités du secteur informel non agricole, mais aussi d'en estimer les principaux agrégats (chiffre d'affaires, production, valeur ajoutée, excédent brut d'exploitation) pour l'année de référence de l'enquête (2017). De façon plus précise, les traitements attendus permettront de disposer des données suivantes :

 Les conditions d'activité du secteur informel. Un accent particulier sera alors mis sur la précarisation des conditions d'activité, l'ampleur de la création de ces unités dans le temps ces dernières années, les motifs de créations de ces unités, les principaux motifs du choix du profil des productions ou services dans lesquels ces opérateurs s'investissent ainsi l'origine du capital de ces unités au démarrage de leurs activités.

- La main d'œuvre et son mode d'organisation dans le secteur informel. Il s'agira d'estimer l'effectif de la main d'œuvre dans le secteur informel, mais aussi l'effectif des chefs d'UPI, d'examiner les types dominants d'organisation de cette main d'œuvre, d'analyser leurs profilfs, d'apprécier l'évolution de cette main d'œuvre au cours des 12 derniers mois (saisonnalité de la main d'œuvre), d'analyser la rémunération et les horaires de travail de cette main d'œuvre ainsi que les problèmes que les chefs d'UPI rencontrent le plus souvent avec cette main d'œuvre. Un aspect essentiel à ce niveau c'est l'analyse des profils de formations généralement attendues par le personnel dans le secteur informel.
- Les dotations en capital et invesitssement des unités de production informelle. Dans cette section, il s'agit surtout de quantifier et de caractériser les dotations en capital des UPI, d'examiner l'origine de ce capital, ses principaux modes de financement, sa qualité, son appartenance aussi de proposer une estimation de la consommation de capital pour l'année de référence (investissement).
- La production, l'insertion et la concurrence dans le secteur informel. Cette section est le cœur du traitement des données sur le secteur informel. Il doit insister en particulier sur l'origine des matières premières consommées par le secteur informel, mais aussi l'origine des produits vendus en l'état par ces UPI. Un aspect tout aussi important c'est comment ces UPI organisent la commercialisation des produits étrangers. Encore plus essentiel, c'est le volet consacré à l'analyse des performances économique des acteurs du secteur informel (distribution de la valeur ajoutée annuelle moyenne, inégalité de la distribution de cet agrégat, décomposition de cet agrégat, saisonnalité de la production mensuelle moyenne et l'analyse de la productivité des facteurs. Ces analyses doivent donc permettre d'apprécier le niveau d'intégréation dans la vie économique et sociale des acteurs de ce secteur d'activité.
- La relation du secteur informel avec l'Etat. Ce point vise à analyse le degré de collaboration qui existe entre les acteurs du secteur informel et les services publics, à chercher à comprendre les principales raisons de la non inscription de ces UPI auprès des registres publics et à analyser tous les facteurs susceptibles de f avoriser sa reintégration dans les activités courantes de la vie publique (mode dominant de fixation des prix des produits et services, propension à se faire enregistrer, principal intérêt de se faire enregistrer, perception par rapport au guichet unique, opinion générale par rapport à l'impôt, etc.).
- Les problèmes et perspectives. Cet secteur a pour objectif d'analyser non seulement le profil des principaux problèmes que rencontrent généralement les UPI, mais aussi la nature des principaux appuis souhaités par ces UPI ainsi que leurs perspectives d'utilisation d'un crédit potentiel. Il est alors possible d'exploiter dans cette perspective, le potentiel de développement de ces unités et donc l'intégration de leurs activitions dans un cadre plusglobale de soutien actif à leur activité pour une création plus intentive d'emploi.
- Typologie des unités de prodution informelle. Cette section vise à mutualiser les conclusions des analyses précédentes avec l'objectif de définir une typologie des unités de production informelle ciblées dans le pays, sur la base d'une analyse de classification multiple couplée avec une analyse de segmentation.

Enseignements et recommandations. Il s'agit dans un premier temps de faire ressortir les principaux enseignements que le pays peut tirer de la mise en œuvre de cette enquête (la conception, l'orgnisation, le traitement des données, les principales conclusions à l'issue des analyses). Dans un deuxième temps, il sera formulé des recommandations en relation avec les enseignemnts tirés.

Annexe 1 : Notes méthodologiques pour la mise à jour des bases de données cartographiques

Introduction

Les données du recensement général de la population et de l'habitat (RGPH), constituent une importante base de sondage pour des enquêtes auprès des ménages. Les Etats membres de l'UEMOA ont réalisé leur dernier RGPH à des dates différentes. En effet, le Burkina Faso a réalisé le dernier RGPH en 2006, le Mali et la Guinée Bissau en 2009, le Togo en 2010, le Niger en 2012, le Bénin et le Sénégal en 2013 et la Côte d'Ivoire en 2014. Par ailleurs, avant toute opération de RGPH, une taille moyenne des zones de dénombrement (ZD) est définie.

Mais à l'issue de l'opération, il peut être constaté l'existence des ZD surdimensionnées ou sousdimensionnées, en considérant les tailles moyennes définies pendant la cartographie censitaire. En outre, les mouvements de population peuvent entrainer après le déroulement du RGPH, les évolutions suivantes : i) explosion des ZD sous pression démographique, ii) dépeuplement des ZD et iii) occupation de nouveaux espaces dans des zones initialement vides ou faibles en population

Dans les deux premiers cas, il y a d'abord lieu d'identifier les ZD mal dimensionnées selon le milieu de résidence. Dans une deuxième étape, des scénarii pour le redécoupage des ZD doivent être proposés. Le traitement du troisième cas passe par le redécoupage de nouvelles ZD.

1. Processus de réalisation de la mise à jour de la cartographie

Par définition, les travaux de cartographie censitaire consistent : i) à découper le territoire national en de petites zones aréolaires appelées zones de dénombrement (ZD), ii) de réaliser un support topographique pour l'ensemble du territoire national, iii) de recenser éventuellement toutes les infrastructures sociocommunautaires (écoles, collèges, points d'eau potable, etc.) et iv) et de prendre si possible, les coordonnées géographiques des villages et quartiers de ville.

Pour le recensement de la population, on procède au découpage du territoire national en (ZD) ou aire de dénombrement (AD) qui peut être ratissé par un agent lors du recensement de la population. La taille moyenne des ZD est définie selon la strate (croisement de subdivision administrative et de milieu de résidence), en tenant compte de la charge de travail pour le remplissage du questionnaire ménage et de la durée du dénombrement lors du recensement.

Dans le cadre de la mise à jour cartographique a priori, une analyse de l'évolution de la taille des ZD doit être faite. Les étapes sont définies de façon pratique ci-après :

- établir à partir de la base de RGPH, la liste des ZD suivant les subdivisions administratives avec leur taille en ménage et population ;
- identifier les ZD surdimensionnées (taille supérieure à 1,5 fois la taille moyenne définie) ou sousdimensionnées (taille inférieure à la moitié de la taille moyenne définie) ;
- Identifier les ZD voisines à ces ZD ;
- Identifier les cartes de ces ZD et des ZD voisines ;
- Etablir la liste de ces ZD.

2. Traitement des ZD sélectionnées pour des enquêtes post censitaires déjà réalisées

Il est possible que certaines enquêtes d'envergure nationale ou non, se soient déroulées au lendemain du recensement. Les résultats des opérations de dénombrement des ménages dans les ZD doivent être analysés pour se rendre compte de l'évolution de la taille des ZD. Les analyses doivent permettre d'identifier les ZD qui ont explosées et celles qui se dépeuplent.

Pour les ZD de la liste ayant fait l'objet d'une enquête post censitaire, il s'agit de voir si elle a fait l'objet d'un découpage dans le cas de la ZD surdimensionnée, ou si elle a été fusionnée à une autre.

Dans le cas d'une ZD segmentée, les ZD dérivées doivent être numéroter en ajoutant le code alphanumérique à l'ancien code de la ZD. A titre d'exemple, lors d'une enquête post censitaire, la ZD X issue du recensement a été tirée pour l'enquête. Lors du dénombrement des ménages pour cette enquête, la ZD X a été découpée en trois (3) nouvelles (ZDXa, ZDXb et ZDXc). Pour la mise à jour de l'actuelle base de sondage, on remplacera la ZDX par les trois nouvelles et on procèdera à la renumérotation de l'ensemble des ZD. Il faut alors prendre en compte ces nouvelles ZD dans la base de sondage à la place des anciennes.

Dans le cas d'une ZD sous dimensionnée qui a été sélectionnée, si elle a été fusionnée à une autre ZD, la nouvelle ZD fusionnée sera introduite dans la base de sondage avec un numéro unique, à la place des deux précédentes.

A titre d'exemple, si lors d'une enquête post censitaire, une ZD Y issue du RGPH, a été fusionnée avec une autre ZD U, on ne retiendra dans l'actuelle base de sondage que la nouvelle ZD fusionnée et les anciennes ZD disparaissent.

3. Traitement des ZD du RGPH, non encore sélectionnées pour des enquêtes post censitaires

Pour les ZD n'ayant pas fait l'objet d'une enquête post censitaire, une mission exploratoire peut être réalisée pour sa mise à jour. L'objet de cette mission est de procéder au découpage des ZD surdimensionnée ou la fusion des ZD sous-dimensionnée. Le découpage ou la fusion visent à obtenir des nouvelles ZD de dimension proche d'une ZD normale.

Le principe fondamental est de se garder de reprendre tous les travaux cartographiques après le RGPH. Par conséquent, il faudra redéfinir de nouvelles tailles de ZD acceptables selon la configuration issue du RGPH. Cette redéfinition devra dépendre des strates de sondage (croisement de subdivision administrative et du milieu de résidence). Les ZD sur dimensionnées devront être segmentées. Tandis que les ZD sous dimensionnées devront être regroupées.

Le redimensionnement des ZD devra se faire par proximité. La création de nouvelles ZD devra être évitée au maximum. En ce qui concerne la segmentation, les ZD pléthoriques devront céder une partie de leur aire à d'autres ZD voisines qui sont « pauvres » en population.

De façon pratique, la priorité doit être accordée au redimensionnement des zones urbaines. Il est néanmoins indiqué de segmenter les ZD de grande taille dans le milieu rural. Mais, il faudra éviter au maximum, le regroupement des ZD de petites tailles dans ce milieu, compte tenu des espaces à parcourir par les agents enquêteurs.

Le redimensionnement par segmentation ou regroupement a pour conséquence, un redessinement des cartes des ZD créées. Le calcul des effectifs de population dans les ZD fusionnées, peut être effectué au bureau. Par contre, la détermination des effectifs de population dans les ZD segmentées, requiert un recomptage des ménages dans ces nouvelles zones.

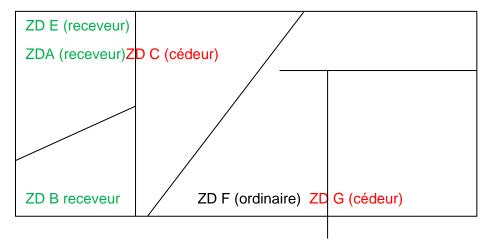
3.1 Exemples pratiques de segmentation de ZD

Les étapes à suivre sont déclinées ci-après :

- Préparation d'une fiche de visite pour les ZD à segmenter; sur cette fiche, il doit être précisé les caractéristiques de la ZD à segmenter (effectif de population), celles des ZD qui lui sont voisines (effectif de population, type de ZD (petite, ordinaire, grande)), le pourcentage de la population à transférer (taux de segmentation) et vers quelles ZD le transfert sera opéré;
- Repérage sur les cartes des parties à retrancher des ZD sur dimensionnées;
- Décompte rapide des bâtiments dans les parties à retrancher ;
- Reprise des cartes des ZD donneurs et receveurs.

En principe toutes les ZD dénombrées pour le compte du RGPH sont contiguës. A cette étape, la segmentation consiste à déverser une partie de la population d'une ZD trop remplie dans une autre à la limite ordinaire mais dont l'effectif de population ne sera pas débordé par cette opération de transfert. Elle permet au contraire à cette ZD ordinaire de se rapprocher davantage du centre de l'intervalle de tolérance.

Figure 3 : Image des ZD avant une segmentation à priori (les ZD sont contiguës)



3.2 Exemples pratiques de regroupement des ZD sous dimensionnées

Le regroupement des ZD de petites tailles peut se faire complètement au bureau sans un besoin nécessaire de se rendre sur le terrain. Il s'agira soit de réunir ces ZD entre elles si elles sont voisines ou de les attacher à une ZD ordinaire. Le principe fondamental est d'éviter de sortir de la fourchette de population tolérée ou qualifiée d'ordinaire. Il est donc préférable que le greffage des petites ZD se fasse dans le deuxième cas avec les ZD ordinaires d'effectifs de population encore faibles. Les étapes sont les suivantes :

- identification des ZD sous dimensionnées ;
- dressage de la fiche des ZD à partir de la lecture des cartes globales ;
- regroupement des ZD;
- dressage d'une table de correspondance des ZD regroupées comprenant les numéros des ZD de base, leur taille, le numéro de la nouvelle ZD et sa taille;
- reprise des croquis des nouvelles ZD issues de l'opération de fédération.

3.3 Exemples de fiches des ZD

On considère la taille moyenne des ZD définies pendant la cartographie censitaire : 180 à 220 ménages en milieu urbain, 150 à 200 ménages en milieu rural

Subdivision administrative: Maritime

Milieu de résidence : Urbain Nom de la localité : Gondouana

Quartier : Malembé

Numéro	Effectif de	Type de ZD	Description des zones voisines	Décision
de ZD	ménages			
60	320	Sur	A gauche: ZD 56, 200 ménages, type O	Segmentation de 13%
		dimensionnée	A droite: ZD 61, 180 ménages, type O	de la ZD 60 pour le
			En haut: ZD 48, 230 ménages, type O	compte de la ZD 61 et
				de 12% pour la ZD 56
63	400	Sur	A gauche : ZD 40, 145 ménages, type O	Segmentation de 18%
		dimensionnée	A droite vers le haut : ZD 57, 250	pour le compte de la
			ménages, type O	ZD 40. Segmentation
			A droit vers le bas : ZD 43, 200 ménages,	en deux de la zone
			type O	restante.
			En haut : ZD 2, 205 ménages, type O	

Subdivision administrative : Koutiala Milieu de résidence : Urbain Nom de la localité : Barabougou

Quartier: Medina

Numéro	Effectif de	Type de ZD	Description des zones voisines	Décision
de ZD	ménages			
219	420	Sur	A gauche ZD 218, 200 ménages, type O	Segmentation de 20 à
		dimensionnée	A droite ZD 223, 215 ménages, type O	22% de la ZD 219
			En haut ZD 220, 130 ménages, type O	pour le compte de la
				ZD 220.
				Segmentation en
				deux de la zone
				restante.
214	100	Sous	A gauche ZD 213, 155 habitants, type O	Regrouper les ZD
		dimensionnée	A droite ZD 209, 226 ménages, type 0	227 et 214
			En bas ZD 227, 105 ménages, type L	

Subdivision administrative : Sahel Milieu de résidence : Rural Nom de la localité : WassaWassa

Quartier : Al Barika

Numéro	Effectif de	Type de ZD	Description des zones voisines	Décision
de ZD	ménages			
289	500	Sur	A gauche en haut ZD 288, 222 ménages,	Regroupement des
		dimensionnée	type O	ZD 289 et 290, puis
			A gauche au milieu ZD 290, 410 ménages,	segmentation en
			type U	quatre ou cinq ZD
			A gauche vers le bas ZD 293, 154	
			ménages, type O	
			A droite, en bas ZD 297, 170 ménages,	
			type O	

Annexe 2 : Echantillon du volet emploi selon les pays

Bénin

Départements	Echantillon des ménages	Nombre de ZD à sélectionner
Alibori	810	54
Atacora	810	54
Atlantique	810	54
Borgou	810	54
Collines	810	54
Couffo	865	57
Donga	810	54
Littoral	1200	80
Mono	810	54
Ouémé	865	57
Plateau	810	54
Zou	810	54
Total	10 200	680

Burkina Faso

REGION	Echantillon de ménages	Echantillon de ZD	Observation
Boucle du mouhoun	900	75	
Cascades	900	75	
Centre	18 00	150	1200 ménages pour la ville de Ouagadougou
Centre-est	900	75	
Centre-nord	900	75	
Centre-ouest	900	75	
Centre-sud	900	75	
Est	900	75	
Hauts-bassins	1 200	100	900 ménages pour la ville de Bobo-Dioulasso
Nord	900	75	
Plateau central	900	75	
Sahel	900	75	
Sud-ouest	900	75	
Total	12 900	1 075	

Côte d'Ivoire

Région	Echantillon de ménages	Echantillon de ZD
District autonome d'Abidjan	1206	101
District autonome de Yamoussoukro	900	75
Bas-Sassandra	900	75
Comoé	900	75
Denguélé	900	75
Goh-Djiboua	900	75
Lacs	900	75
Lagunes	900	75
Montagnes	900	75
Sassandra-Marahoué	900	75
Savanes	900	75
Vallée du Bandama	900	75
Woroba	900	75
Zanzan	900	75
Ensemble	12906	1076

Guinée Bissau

Région	Taille de l'échantillon	Echantillon de ZD
Tombali	540	36
Quinara	540	36
Oio	540	36
Biombo	540	36
Bolama/Bijagos	540	36
Bafata	600	40
Gabu	660	44
Cacheu	540	36
Secteur autonome de Bissau (SAB)	1200	80
Total	5700	380

Mali

Région	Echantillon de ménages	Echantillon attendu de grappes
Kayes	1200	140
Koulikoro	900	133
Sikasso	948	158
Ségou	918	153
Mopti	900	134
Tombouctou	900	88
Gao	500	50
Kidal	500	50
Bamako	1200	144
Total	7966	1050

Niger

Région	Echantillon des ménages	Nombre de ZD
Agadez	900	75
Diffa	900	75
Dosso	900	75
Maradi	900	75
Tahoua	900	75
Tillabéry	900	75
Zinder	900	75
Niamey	1200	100
Total	7500	625

Sénégal

Régions	Echantillon de ménages	Echantillon théorique
Dakar	2016	112
Diourbel	1512	84
Fatick	792	44
Kaffrine	396	22
Kaolack	846	47
Kedougou	396	22
Kolda	846	47
Louga	792	44
Matam	522	29
Saint-louis	846	47
Sedhiou	846	47
Tambacounda	1134	63
Thies	1998	111
Ziguinchor	1350	75
Ensemble	14292	794

Togo

Région	Echantillon des ménages	Nombre de ZD
Lomé	12 00	100
Maritime	12 00	100
Plateaux	12 00	100
Centrale	12 00	100
Kara	12 00	100
Savanes	12 00	100
Total	7 200	600

Annexe 3 : contrôles complémentaires des informations collectées

a) Questionnaire Ménage

- 1. Contrôler par grappe le nombre de questionnaires récupérés par rapport au nombre de questionnaires distribués
- 2. Contrôler dans chaque ménage qu'une adresse ou un numéro de téléphone est renseigné

Module composition du ménage

- 1. Vérifier que tous les ménages ont un chef de ménage
- 2. Vérifier qu'aucun chef de ménage n'est déclaré visiteur (résidant dans un ménage pour moins de 6 mois)
- 3. Si le chef de ménage est un homme, vérifier que l'écart d'âge entre lui et ses enfants membres résidants, doit être supérieur ou égal à 15 ans
- 4. Si le chef de ménage, est une femme, vérifier que l'écart d'âge entre elle et ses enfants membres résidants, doit être supérieur ou égal à 12 ans
- 5. Comparer le code de la région de naissance et celui de la région de résidence de l'enquêté. Si les deux sont différents, la réponse à M10 doit absolument être différente de la modalité 98 (vit dans la région de manière continue depuis la naissance)
- 6. Vérifier que l'âge d'un individu est supérieur ou égal au nombre d'années vécues de manière continue dans une région ou département
- 7. Etablir une cohérence entre le niveau d'enseignement atteint et le diplôme obtenu :
 - un individu qui n'a pas atteint la classe de 3ème ne peut avoir ni le brevet ni le bac
 - un individu qui n'a pas atteint la classe de terminale ne peut avoir le bac et les diplômes supérieurs
 - un individu qui n'a pas atteint la 5ème année de l'université ne peut avoir le master

b) Questionnaire individuel emploi

Module situation d'emploi

8. Vérifier que l'individu qui répond par la modalité 5 « congé de maternité » à la question SE5 est une femme âgée de 12 à 54 ans au plus

Module activité principale

9. Vérifier que les employeurs (AP3=7) ou les travailleurs à compte propre (AP3=8), ne travaillent pas dans l'administration publique (AP4=1), les entreprises publiques ou parapubliques (AP4=2), les organisations internationales (AP4=5) ou dans les ménages (AP4=7)

- 10. Vérifier que les aides familiaux (AP3=9), ne travaillent pas dans l'administration publique (AP4=1), les entreprises publiques ou parapubliques (AP4=2) ou dans les organisations internationales (AP4=5)
- 11. Vérifier que les patrons et les travailleurs à compte propre n'ont pas donné les réponses suivantes à la question AP8b : 2. Directement auprès de l'employeur, 3. Petites annonces, 4. Concours,7. Par internet, 8. Bureau de placement
- 12. Vérifier que l'écart entre l'âge de l'individu (M4) et le nombre d'années d'exercice de son métier dans sa vie (Ap8a5), dépasse au moins 6 ans
- 13. Vérifier que le nombre de mois de travail dans une année (AP10a) ne dépasse pas 12
- 14. Vérifier que le nombre de jours de travail dans une semaine (Ap10b ne dépasse pas 7
- 15. Contrôler les revenus (AP13b ou AP13c) mensuels des salariés (AP3 <7) qui dépassent 5 millions de FCFA ou des revenus annuels des salariés qui dépassent 60 millions de FCFA. S'assurer qu'ils ne travaillent pas dans l'administration publique ou dans l'entreprise publique ou parapublique (AP4)

Module activité secondaire

- 16. Vérifier que les employeurs (AS4=7) ou les travailleurs à compte propre (AS4=8), ne travaillent pas dans l'administration publique (AS5=1), les entreprises publiques ou parapubliques (AS5=2), les organisations internationales (AS5=5) ou dans les ménages (AS5=7)
- 17. Vérifier que les aides familiaux (AS4=9), ne travaillent pas dans l'administration publique (AS5=1), les entreprises publiques ou parapubliques (AS5=2) ou dans les organisations internationales (AS5=5)
- 18. Vérifier que le nombre de mois de travail dans une année (AS9a) ne dépasse pas 12
- 19. Vérifier que le nombre de jours de travail dans une semaine (AS9b) ne dépasse pas 7
- 20. Contrôler les revenus (AS10b ou AS10c) mensuels des salariés (AS4 <7) qui dépassent 5 millions de FCFA ou des revenus annuels des salariés qui dépassent 60 millions de FCFA. S'assurer qu'ils ne travaillent pas dans l'administration publique ou dans l'entreprise publique ou parapublique (AS5)

Module chômage

- 21. S'assurer que la durée en année de la recherche d'emploi par un chômeur ne dépasse pas son âge
- 22. Vérifier que l'individu qui a répondu par la modalité « indépendant » à la question C7a ne recherche pas l'emploi dans le secteur institutionnel (C7d) suivant : i) administration publique, ii) entreprise publique ou parapublique, iii) grande société privée, iv) organisation internationale, v) ménage.

Module trajectoire et perspectives

- 23. Vérifier que les employeurs (TP1, TP7, TP17, TP22d=7) ou les travailleurs à compte propre (TP1, TP7, TP17, TP22d=8), ne travaillent pas dans l'administration publique (TP3, TP9, TP15, TP22c=1), les entreprises publiques ou parapubliques (TP3, TP9, TP15, TP22c=2), les organisations internationales (TP3, TP9, TP15=5) ou dans les ménages (TP3, TP9, TP15, TP22c=7)
- 24. Vérifier que les aides familiaux (TP1, TP7, TP17, TP22d=9), ne travaillent pas dans l'administration publique (TP3, TP9, TP15, TP22c=1), les entreprises publiques ou parapubliques (TP3, TP9, TP15, TP22c=2) ou dans les organisations internationales (TP3, TP9, TP15, TP22c=5)

c) Questionnaire sur le secteur informel

Module Filtre

- 1. En principe toutes les UPI identifiées en phase 2 doivent provenir de la phase 1 (F1a). Ce premier contrôle doit permettre d'en avoir une certitude. Il convient alors de passer en revue les critères d'identification des chefs d'UPI. Cela suppose du coup de s'assurer que les individus ciblés sont bien des chefs d'UPI (soit dans leur activité principale, et/ou dans leurs différentes activités secondaires) et qu'ils proviennent bien de l'enquête sur l'emploi;
- 2. S'assurer avec le filtre F1B que les unités enquêtées en phase 2 sont bien des travailleurs indépendants (patrons, compte propre) et constituer ainsi le fichier final des chefs d'UPI;
- 3. S'assurer qu'aucune UPI n'a opéré dans le secteur de la distribution publique de l'eau ou de l'électricité. Si tel est le cas, il y a certainement erreur de codification de son activité qui doit probablement être commerciale (vente d'eau ou de source électrique ??);

Module caractéristiques de l'unité de production

4. CUP3A. Possédez-vous d'autres unités de production de même type ? Dans l'affirmative, vérifier que le nombre possédé (information fournie en CUP3B) est bien celui déclaré lors de la phase 2 (nombre d'UPI effectivement enquêtée pour ce chef d'UPI);

Module main d'œuvre

- 5. Vérifier que l'effectif de la main d'œuvre déclaré par le chef en MO1A n'est pas significativement différent de celui opérant effectivement dans l'UPI (listée en MO2). Si cette dernière semble a priori la plus vraisemblable, il convient de chercher à comprendre pourquoi l'écart entre ces deux sources d'information est très grand ;
- 6. La différence (Age nombre d'années d'études réussies avec succès) doit être positive et supérieure à 3 ans au moins ;
- 7. Ne pas systématiquement mettre la rémunération mensuelle des patrons ou des travailleurs pour compte propre en missing (MO3). Certains d'entre eux peuvent se faire payer une rémunération en plus de leur revenu mixte. Le traitement informatique ne doit donc pas mettre systématiquement en missing le revenu des patrons ou des travailleurs pour compte propre mais laisser telles quelles les données fournies par le terrain ;

- 8. Nombre d'heures de travail au cours du dernier mois d'activité. Vérifier s'il existe des déclarations de travail horaire mensuel trop faible (< 119 heures dans le mois) ou très élevé (> 595 heures le mois). Les seuls cas possibles d'horaires de travail supérieurs à 595 heures le mois peuvent se retrouver dans les activités commerciales (boutiquiers où le domicile est en même temps le lieu de travail);
- 9. Rémunération du dernier mois d'activité. Vérifier les déclarations de rémunérations mensuelles trop faibles (< 1000 F CFA) et très élevées (exemple, plus de 3 millions de FCFA par mois) ;
- 10. Vérifier que le total des rémunérations payées par l'UPI est de loin supérieur au total des primes et avantages payés au personnel ;
- 11. Saisonnalité de la main d'œuvre (MO7). Vérifier l'absence d'aberration relative à l'évolution des déclarations mensuelle de la main d'œuvre (détecter les écarts très importants entre les effectifs d'un mois à l'autre);

Modules productions et charges

- 12. S'assurer que la production renseignée dans le tableau PV2 proviennent bien d'une activité de transformation; Si ce tableau est rempli, alors le tableau DC1a sur l'achat des matières premières doit aussi être rempli avec la même périodicité.
- 13. S'assurer que les produits dont la vente est déclarée dans le tableau PV3, ne proviennent pas d'une activité de transformation. Si ce tableau est rempli, alors le tableau DC1b sur l'achat des produits doit aussi être rempli avec la même périodicité et la même quantité ;
- 14. Vérifier les relations suivantes : i) Total PV2 > Total DC1a, ii) Total PV3 > Total DC1b
- 15. Au terme de la collecte des données sur le module DC4, s'assurer pour toutes les UPI que le total des recettes (PV2+PV3+PV4) est bien supérieur au total des charges (listées dans DC4 N°1 à N°22). Autrement, lister les UPI pour lesquelles cette différence (PVTOT-Chargestot <0) et vérifier soit la sous estimation des recettes, soit la surestimation des charges ;.</p>
- 16. Du fait de leur logique de maximisation de leur profit, les UPI ont généralement tendance à minimiser leurs charges. Cela devrait se traduire par des coefficients techniques relativement faibles par rapport au niveau total de la production. On conviendra donc de lister toutes les UPI ou le ratio Ct = Consommations intermédiaires (Somme DC405 à DC415) / production mensuelle est supérieur ou égal à 0,80 ;
- 17. Vérifier que toutes les UPI ont fait des déclarations cohérentes entre DC6A, DC6B et DC6C avec la condition logique 0<=DC6C <= DC6B <= DC6a;
- 18. S'assurer que le rythme d'activité déclaré (minimum, moyen, maximum) corresponde bien à un niveau d'activité adéquat (respectivement niveau d'activité figurant parmi les minimas, les moyens ou les maximas)
- 19. Mettre en évidence la cohérence entre le nombre de mois effectifs d'activité de l'UPI calculé à partir du module DC6C et la déclaration du chef en CUP3C3. Si cet écart est grand, alors il y a un doute sur l'une des deux sources d'information.

Annexe 4 : Liste minimale des indicateurs du marché du travail et de la formation professionnelle adoptée par les Etats membres de l'UEMOA

Liste minimale d'indicateurs du marché du travail

Indicateur	Définition	Nom des variables requises pour le calcul des indicateurs	Algorithme de calcul
1- Population en âge de travailler (PAT)	La population en âge de travailler comprend donc toutes les personnes âgées de 15 à 64 ans en âge révolu.	M4	PAT=1 si 15 <=M4<=64
2- Population occupée ou en mploi (PEMP)	La population occupée comprend toutes les personnes âgées de 15 à 64 ans qui, au cours de la période de référence (fixée à 7 jours pour l'harmonisation) ont été soit au travail, soit pourvues d'un emploi sans l'exercer pour des raisons définies	SE5, SE6a, SE6b	PEMP =1 si PAT=1 et (SE2=1 ou 1<=SE3<=9 ou 1<=SE5<=5 ou SE6a=1 ou SE6b=1)
3- Population au chômage élargi (PCHOE)	Est considérée en situation de chômage, toute personne en âge de travailler, n'ayant exercé aucune activité de production (au sens de la comptabilité nationale) au cours des 7 derniers jours, ayant recherché activement un emploi au cours de la même période ou des 30 derniers jours précédant l'enquête et étant disponible à travailler. Dans le contexte africain, le critère de recherche active de travail est laissé tomber.	SE9,	PCHOE = 1 si PAT=1 et ((SE7=1 et SE9=1 ou 2) ou (SE7=2 et (SE8 >=1 et SE8 <=9) et SE9=1 ou SE9=2)
4- Population active âgée de 15-64 ans (PACT)	C'est une fraction de la population âgée de 15-64 ans, pourvue d'un emploi ou en situation de chômage sur une période de référence définie.	PEMP, PCHOE	PACT=1 si PEMP=1 ou PCHOE=1
5- Part des travailleurs pour leur propre compte et des travailleurs familiaux dans le total des emplois (taux d'emplois vulnérables, TEV)	Rapport du cumul des effectifs des travailleurs à propre compte et des travailleurs familiaux sur l'effectif total des emplois	PEMP, AP3	Si PEMP=1 TEV=0 SI PEMP=1 AND (AP3= 8 ou AP3=9) alors TEV=100

Indicateur	Définition	Nom des variables requises pour le calcul des indicateurs	Algorithme de calcul
6- Taux de pluriactivité (TPA)	Rapport des actifs occupés exerçant au moins deux emplois sur l'effectif total des actifs occupés	PEMP, AS1a, AS1c	SI PEMP =1 TPA=0 SI PEMP=1 et (AS1a=1 ou AS1c)=1 TPA=100
7- Ratio Emploi/Population 15-64 ans (REPOP)	Pourcentage de la population âgée de 15 à 64 ans qui est employée par rapport à la population totale âgée de 15 à 64 ans.	PEMP, PAT	Si PAT =1 REPOP=0 Si PEMP=1 REPOP=100
8- Taux de croissance de l'emploi (TCE)	Le taux de croissance de l'emploi est la variation en pourcentage de l'effectif de la population occupée d'une année à l'autre.	PEMP, AP8a1	RECODAGE de la variable AP8a1 en année sous contrainte PEMP=1 Si moins de 3 mois code 2017 Si entre 4 et 15 mois code 2016 Si entre 16 et 27 mois code 2015 Sortir un tableau de distribution des effectifs recodés de AP8a1. TCE= Effectif 2016/Effectif 2015 c'est le pourcentage supplémentaire d'emploi créé en 2016 par rapport à 2015
9- Taux de chômage élargi (TCHOE)	Le taux de chômage des personnes âgées de 15-64 ans est le rapport entre l'effectif des chômeurs au sens élargi sur l'effectif de la population active élargie, exprimé en pourcentage	PCHOE, PACT	Si PACT=1 TCHOE=0 Si PACT=1 PCHOE=1 TCHOE=100

Indicateur	Définition	Nom des variables requises pour le calcul des indicateurs	Algorithme de calcul
10- Taux de chômage BIT (TCHO)	Le taux de chômage des personnes âgées de 15-64 ans est le rapport entre l'effectif des chômeurs sur l'effectif de la population active, exprimé en pourcentage	PCHO, PACT	PCHO = 1 si PAT=1 et ((SE7=1 et SE9=1 ou 2) Si (PEMP=1 ou PCHO=1) TCHO=0 Si PCHO=1 TCHO=100
11- Taux de chômage des jeunes 15-24 ans (TCHOEJ1)	Le taux de chômage élargi des personnes jeunes âgées de 15-24 ans est le rapport entre l'effectif des chômeurs sur l'effectif de la population active de cette classe d'âge, exprimé en pourcentage	PCHOE, PACT, M4	Si M4 >=15 et M4 <=24 AND PACT=1 TCHOEJ1=0 Si M4 >=15 et M4 <=24 AND PCHOE=1 TCHOEJ1=100
12- Taux de chômage des jeunes de 15-35 ans (TCHOEJ2)	Le taux de chômage élargi des personnes jeunes âgées de 15-35 ans est le rapport entre l'effectif des chômeurs sur l'effectif de la population active de cette classe d'âge, exprimé en pourcentage	PCHOE, PACT, M4	Si M4 >=15 et M4 <=35 AND PACT=1 TCHOEJ2=0 Si M4 >=15 et M4 <=35 AND PCHOE=1 TCHOEJ2=100
13- Proportion de chômeurs découragés (PROCHOE)	Les travailleurs découragés sont des personnes qui désirent travailler mais qui ne sont pas dans la population active, et pensent pour diverses raisons, qu'il n'y a pas d'emplois disponibles pour elles. Les données sont exprimées en pourcentage de la population active et en pourcentage de la population totale (âgée de 15-64 ans),		SI PAT=1 PROCHOE=0 SI PAT=1 et SE7=2 et (SE8 >=1 et SE8 <=9) et (SE9=1 ou SE9=2) PROCHOE=100 Ou SI PACT=1 PROCHOE=0 SI PACT=1 et SE7=2 et (SE8 >=1 et SE8 <=9) et (SE9=1 ou SE9=2) PROCHOE=100

Indicateur	Définition	Nom des variables requises pour le calcul des indicateurs	Algorithme de calcul
14- Jeunes de 15-24 ni dans le système éducatif ni dans l'emploi (JNENE1)	Cet indicateur se définit comme la proportion dans le total des jeunes 15-24 ans, de l'ensemble des jeunes au chômage et des jeunes économiquement inactifs pour des raisons autres que la scolarisation et la formation. Son expression est : JNENE (%) = (nombre de jeunes chômeurs + nombre de jeunes non actifs – (jeunes dans ces deux catégories qui étudient ou suivent une formation)) / (nombre total de jeunes) X 100	M4, M14, M20, PEMP,	Si M4 >=15 et M4 <=24 JNENE1=0 Si M4 >=15 et M4 <=24 et PEMP <> 1 et (M13=2 ou M15=2) JNENE1 = 100
15- Jeunes de 15-35 ans ni dans le système éducatif ni dans l'emploi (JNENE2)	Cet indicateur se définit comme la proportion dans le total des jeunes 15-35 ans, de l'ensemble des jeunes au chômage et des jeunes économiquement inactifs pour des raisons autres que la scolarisation et la formation. Son expression est : JNENE (%) = (nombre de jeunes chômeurs + nombre de jeunes non actifs – (jeunes dans ces deux catégories qui étudient ou suivent une formation)) / (nombre total de jeunes) X 100		Si M4 >=15 et M4 <=35 JNENE2=0 Si M4 >=15 et M4 <=35 et PEMP <> 1 et (M13=2 ou M15=2) JNENE2 = 100
16- Taux d'emplois informel (TINF)	Les employés sont considérés être pourvus d'un emploi informel si au moins l'une des conditions suivantes n'est pas remplie : - paiement par l'employeur d'indemnité de protection de sécurité sociale ; - congés de maladie rémunérés ; - congés annuels rémunérés ou compensation éventuelle. Le taux d'emploi informel est le rapport entre le nombre		Si PEMP=1 TINF=0 Si (AP1621a=2 or AP1622a=2 or AP1623a=2) TINF=100

Indicateur	Définition	Nom des variables requises pour le calcul des indicateurs	Algorithme de calcul
	d'emplois informels sur l'ensemble des emplois. A défaut, on calcule le rapport entre le nombre de travailleurs ayant des emplois informels sur l'ensemble des travailleurs		
17- Proportion des emplois salariés (PESAL)	Rapport des travailleurs dépendants sur l'effectif des actifs occupés	Pm	
18- Proportion de ménages de travailleurs pauvres	L'indicateur mesure la part en pourcentage des ménages de travailleurs qui vivent en-dessous du seuil de pauvreté défini dans le pays.	Non disponible	Non disponible
19- Part des personnes ayant un emploi et vivant en dessous du seuil de pauvreté (Taux de travailleurs pauvres)	L'indicateur mesure la part en pourcentage des travailleurs membres résidants des ménages qui vivent en-dessous du seuil de pauvreté défini dans le pays sur l'ensemble des travailleurs	·	Non disponible
20- Taux de salarisation	Rapport entre le nombre de salariés et la population active occupée	PEMP, AP3	Si PEMP=1 PESAL=0 Si PEMP=1 et AP3 >=1 et AP3<=6 alors PESAL=100

Liste minimale d'indicateurs de la formation professionnelle

Indicateur	Définition	Nom des variables requises pour le calcul des indicateurs	Algorithme de calcul
1-Taux d'alphabétisation de la population (TALPHA)	Pourcentage de la population âgée de 15 ans et plus qui sait lire et écrire dans une langue quelconque	M4, M23	Si M4 >=15 TALPHA =0 Si M4 >=15 et (M23_a=1 ou M23_b=1 ou M23_c=1 ou M23_d=1) TALPHA=100
2-Taux de scolarisation brut EPT (taux brut de scolarisation au primaire, TBS)	C'est le rapport entre l'effectif des enfants qui fréquentent l'école primaire et la population ayant l'âge officiel d'aller à l'école.	M4, M15, M16a	Si M4>=6 et M4<=11 TBS=0 Si M15=1 et M16a=1 TBS=100
3-Taux de scolarisation net EPT (TNS)	C'est le pourcentage d'enfants ayant l'âge officiel d'aller à l'école et qui fréquentent l'école primaire	M4, M15, M16a	Si M4>=6 et M4<=11 TBS=0 Si M4>=6 et M4<=11 et M15=1 et M16a=1 TNS=100
4-Taux d'achèvement EPT (TAE)	Le taux d'achèvement de l'école primaire est le nombre d'élèves non redoublants en dernière classe de l'école primaire rapporté au nombre d'élèves ayant l'âge officiel de terminer l'école primaire.	M4, M15, M16a, M16b, M18, M19a, M19b	Si M4=11 et M13=1 TAE=0 Si M18=1 et M19a=1 et M19b=6 et M15=1 et M16a=1 et M16b=6 TAE=100
5-Taux de transition vers l'enseignement secondaire (TTS)	Nombre d'élèves non redoublants en première année d'un cycle rapporté au nombre d'élèves inscrits dans la dernière année du cycle inférieur l'année précédente.	M15, M16a, M16b, M18, M19a, M19b	Si M18=1 et M19a=1 et M19b=6 TTS=0 Si M15=1 et M16a=2 et M16b=1 TTS=100
6-Taux de transition vers l'enseignement supérieur (Taux de réussite au bac, TTSUP)	Nombre d'étudiants non redoublants en première année d'université rapporté au nombre d'élèves inscrits en classe de terminale l'année précédente.	M15, M16a, M16b, M18, M19a, M19b	Si M18=1 et (M19a=3 ou M19a =5) et M19b=16 TTSUP=0 Si M15=1 et M16a=6 et M16b=1 TTSUP=100
7-Taux de scolarisation EFTP	c'est le nombre d'élèves inscrits en ETFP par rapport au nombre total d'élèves du secondaire de la même année	M15, M16a	Si M15=1 et M16a>=2 et M16a <6

Indicateur	Définition	Nom des variables requises pour le calcul des indicateurs	Algorithme de calcul
(TSEFTP)	académique.		TSEFTP=0 Si M15=1 et (M16a=4 ou M16a=5) TSEFTP=100
8-Taux de scolarisation EFTP résidentiel	pm		
9-Taux de scolarisation EFTP en alternance ou en apprentissage	pm		
			Si M18=1 et M19a =1 et M19b =6 TREU=0
			Si M18=1 et M19a=2 et M19b=4 TREU=0
			Si M18=1 et M19a=3 et M19b=3 TREU=0
10-Taux de réussite (taux de réussite aux examens professionnels-CEP, BEPC et BAC, TREU)	Pourcentage d'élèves inscrits en classe d'examen et qui ont réussi leur examen	M18, M19a, M19b, M21	Si M18=1 et M19a =1 et M19b =6 et M21=2 TREU=100
			Si M18=1 et M19a=2 et M19b=4 et M21=3 TREU=100
			Si M18=1 et M19a=3 et M19b=3 et M21=6 TREU=100
11-Taux de redoublement (2nd gl	Pourcentage des élèves du secondaire 1er et 2ème cycle,	M15, M16a, M16b,	Si M15=1 et M18=1 TR=0
11-1 aux de l'edoublement (2nd gr 1er et 2ème cycles, TR)	inscrits l'année n-1 dans un niveau, qui y sont à nouveau inscrits l'année n.	M18, M19a, M19b	Si M15=1 et M18=1 et M16a=M19a et M16b= M19b TR=100
12-Taux d'abandon (primaire)	Non disponible		

Indicateur	Définition	Nom des variables requises pour le calcul des indicateurs	Algorithme de calcul
13-Taux d'insertion des diplômés (TID)	Le taux d'insertion est défini comme étant le pourcentage de diplômés occupant un emploi, quel qu'il soit, sur l'ensemble des diplômés présents sur le marché du travail	PEMP, M21	Si PEMP=1 TID=0 Si PEMP=1 et M21 >=2 TID=100
14-Indice de financement de l'ETFP	Non disponible		
15-Nombre de jeunes formés en apprentissage traditionnel	Pm		
16-Nombre de jeunes formés en apprentissage traditionnel rénové	Pm		
17-Nombre de jeunes formés en formations qualifiantes	Pm		
18-Nombre de jeunes formés en situation de professionnalisation dans l'emploi	Pm		
19-Nombre de jeunes formés en DCTP	Pm		
20-Taux de jeunes formés selon le dispositif d'acquisition de compétences	Pm		

Annexe 5 : Plan d'analyse des résultats

Volet emploi

- 1. Introduction
- 2. Repère méthodologique
 - Base de sondage et échantillonnage
 - L'administration du questionnaire
 - Calcul des pondérations, des estimations et des précisions

Tableau 1 : résultats méthodologiques de l'enquête

Région	Coefficient de variation du nombre d'emplois estimés	Coefficient de variation du taux de chômage estimé
Ensemble		

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

- 3. Environnement socioéconomique du marché du travail et contexte sociodémographique
 - 3.1 Environnement économique
 - 3.2 Dispositif institutionnel de l'emploi
 - Politique gouvernementale de promotion de l'emploi
 - Cadre institutionnel de la mise en œuvre des politiques publiques pour la promotion de l'emploi

Tableau 2: Acteurs publics et parapublics intervenant sur le marché de l'emploi

Structures	Actions

Source:

- 4. Caractéristiques sociodémographiques
 - 4.1 Structure par âge et par sexe de la population

Graphique 1 : Evolution de la pyramide des âges entre et 2017

Tableau 3 : Répartition de la population par groupes d'âge selon le milieu de résidence

	Milieu de résidence					
Groupes d'âge	Urbain	Rural	Total			
Ensemble						

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

4.2 Dynamique migratoire

4.2.1 Ampleur des phénomènes migratoires

Tableau 4 : Répartition en % de la population selon la région, le milieu de résidence, le sexe, groupe d'âges et le niveau d'instruction suivant le statut migratoire

Caractéristiques	Statut migratoire				
•	Migrant	Non migrant	Total		
Région					
			100,0		
			100,0		
			100,0		
			100,0		
			100,0		
			100,0		
Milieu de résidence					
Urbain			100,0		
Rural			100,0		
Sexe					
Masculin			100,0		
Féminin			100,0		
Groupes d'âges			100,0		
Moins de 15 ns			100,0		
15-19 ans			100,0		
20-24 ans			100,0		
25-34 ans			100,0		
35-44 ans			100,0		
45-54 ans			100,0		
55-64 ans			100,0		
>= 65 ans			100,0		
Niveau d'instruction					
Aucun			100,0		
Primaire			100,0		
Secondaire			100,0		
Supérieur			100,0		
Ensemble			100,0		

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

4.2.2 Principales caractéristiques des migrants suivant leur profil

Le profil migratoire (promigr) des membres du ménages est analysé à partir des données du questionnaire ménage, notamment les variables M10 et des données du module sur la migration internationale. La typologie établie est la suivante :

Codes	Profil migratoire	Algorithme de détermination
1.	Migration internationale des individus de 15 ans et	MI1=1 & âge>= 15
	plus	_
2.	Migration interne	MI1 = 2 & M10 <= 1 an
3.	Natif	MI1 = 2 & M10 > 1 an

Tableau 5 : Principales caractéristiques des migrants suivant leur profil migratoire

Profil migratoire	% de femmes	% de jeunes	Age moyen (en	Durée Moyenne d'années d'études d'études	sans ruction sabétisés	Strates			Ensemble	
g and a	remmes jeunes	`	d'études	% inst	% alpł	Capitale	Autres milieux urbains	Milieu rual		
Migration internationale des individus de 15 ans et plus										
Migration interne										
Natif										
Ensemble										

4.2.3 Motifs de migration et principales destinations des migrants suivant leur profil

Tableau 6 : Principaux motifs de a migration internationale suivant la destination choisie

Principales	Principaux motifs de la migration							
destinations	Etudes	Regroupement familial	Affectation de travail	Recherche d'emploi	Problème de santé	Autres raison	Ne sait pas	Ensemble
Afrique de l'Ouest/UEMOA								100,0
Afrique de l'Ouest/non UEMOA								100,0
Autres Etats Afrique								100,0
Etats Europe								100,0
Etats Asie								100,0
Etats Amérique du Nord								100,0
Etats Amérique du Sud								100,0
Autres Etats								100,0
Ensemble								100,0

Tableau 7 : Principaux motifs de la migration interne suivant la région de destination choisie

Principales	Principaux motifs de la migration								
régions de destination	Suivre ou rejoindre la famille	Poursuivre des études	Y chercher un emploi	Affectation	Problème de santé	Raisons sécuritaires	Raisons d'urgence	Autres	Ensemble
Ensemble									

4.3 Structure et composition des ménages

Tableau 8 : Répartition de la population par milieu de résidence et par type de ménage selon le sexe du CM

Caractéristiques	Sexe du Chef de ménage					
	Masculin	Féminin	Total			
Milieu de résidence						
Urbain			100,0			
Rural			100,0			
Type de ménages						
Unipersonnel			100,0			
Couple avec enfant			100,0			
Couple sans enfant			100,0			
Monoparental nucléaire			100,0			
Monoparental élargi			100,0			
Famille élargie			100,0			
Ensemble			100,0			

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

Tableau 9 : Répartition de la population selon la strate et le type de ménage

Caractéristiques	Région						Total
Unipersonnel							
Couple avec enfant							
Couple sans enfant							
Monoparental nucléaire							
Monoparental élargi							
Famille élargie							
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

4.4 Scolarisation et alphabétisation

Analyse de la section visant à examiner d'abord assez brièvement les tendances de la non scolarisation (tendances par groupes d'âges, sexe, région et milieu de résidence) ainsi que les enseignements qui s'en dégagent.

L'analyse se focalise ensuite sur la fréquentation scolarisation (primaire, secondaire, supérieur) avec l'examen des différents indicateurs pour chacun des niveaux d'études (primaire, secondaire) principalement, accessoirement pour le supérieur et tous niveaux confondus : taux brut de fréquentation (primaire, secondaire), taux net d'admission (primaire, secondaire), taux net de fréquentation (primaire, secondaire), l'indice de parité des sexes (primaire, secondaire, supérieur). Au passage, un focus sera fait sur l'analyse de la qualité de la scolarisation avec l'examen des matrices âge/niveau (primaire, secondaire), notamment du point de vue national ou par milieu de résidence.

Elle se poursuit par la suite avec l'examen des indicateurs de la progression scolaire : taux de survie des études primaires, le taux net d'achèvement du cycle primaire et le taux de passage du primaire au secondaire. Elle se prolonge avec l'analyse de la déperdition scolaire puis de l'alphabétisation des adultes.

Quels enseignements se dégagent globalement de ces différents résultats ? Quelles explications plausibles permettent d'expliquer les principales tendances mises en évidence ?

4.4.1 La non fréquentation scolaire

Tableau 10 : Pourcentage des individus jamais scolarisés par groupe d'âges suivant le sexe et le milieu de résidence,

	Se	exe	S	Strate de résidence				
Groupes d'âges	Homme	Femme	Capitale	Autres milieux urbains	Milieu rural	Ensemble		
Moins de 15 ans								
15-19 ans								
20-24 ans								
25-34 ans								
35-44 ans								
45-554 ans								
55-64 ans								
>= 65 ans								
Ensemble								

4.4.2 La scolarisation

Tableau 11 : Répartition de la population par caractéristiques démographiques selon le niveau d'instruction

		Niveau d'	instruction		
Caractéristiques	Aucun niveau	Primaire	Secondaire	Supérieur	Total
Région					
					100,0
					100,0
Milieu de résidence	1	1			
Urbain					100,0
Rural					100,0
Sexe					
Masculin					100,0
Féminin					100,0
Ensemble					100,0

Tableau 12 : Taux de scolarisation du primaire et du secondaire selon le sexe et la résidence et indice de parité fille/garçon dans les niveaux d'études

	Та	Taux Brut de Scolarisation (TBS)				Taux Net de Scolarisation (TNS)				S)	Indice de parité des sexes			
		Primaire		S	Secondaire		Primaire		Secondaire		re			
	Homme	Femm	Ensemble	Homme	Femm	Ensemble	Homme	Femm	Ensemble	Homme	Femm	Ensemble	Primaire	Secondaire
Région														
Strate de résidence														
Capitale														
Autre milieu urbain														
Milieu rural														
Ensemble														

4.4.2 Analyse de la matrice âge/niveau d'études

Tableau 13 : Matrice âge/niveau au primaire

			Niveau d'étud	des primaires			
	1 ^{ère}	2 ^{ième}	3 ^{ième}	4 ^{ième}	5 ^{ième}	6 ^{ième}	Ensemble
	année	année	année	année	année	année	
Moins de 6 ans							
6 ans							
7 ans							
8 ans							
9 ans							
10 ans							
11 ans							
Plus de 11 ans							
Ensemble							

Tableau 14 : Matrice âge/niveau au secondaire

			Niveau d'é	études second	daires			
	1 ^{ère}	2 ^{ième}	3 ^{ième}	4 ^{ième}	5 ^{ième}	6 ^{ième}	7 ^{ième}	Ensemble
	année	année	année	année	année	année	année	
Moins de 12 ans								
12 ans								
13 ans								
14 ans								
15 ans								
16 ans								
17 ans								
18 ans								
Plus de 18 ans								
Ensemble								

4.4.3 Analyse de la progression scolaire

Tableau 15 : Taux de survie scolaire au primaire

	% des enfants ayant fait la 1ere année en 2016 et qui sont 2ième année en 2017 (P1)	% des enfants ayant fait la 2ere année en 2016 et qui sont 3ième année en 2017 (P2)	% des enfants ayant fait la 3ere année en 2016 et qui sont 4ième année en 2017 (P3)	% des enfants ayant fait la 4ere année en 2016 et qui sont 5ième année en 2017 (P4)	% des enfants ayant fait la 5ere année en 2016 et qui sont 6ième année en 2017 (P5)	% des enfants qui atteignent la 6ième année du primaire sur ceux qui entrent en 1ère année du secondaire (P6)
Région						
Strate						
Capitale						
Autres milieux urbains						
Milieu rural						
Sexe						
Fille						
Garçons						
Ensemble						

Tableau 16: Taux de survie scolaire au secondaire

	% des enfants ayant fait la 1ere année en 2016 et qui sont 2ième année en 2017 (P1)	% des enfants ayant fait la 2ere année en 2016 et qui sont 3ième année en 2017 (P2)	% des enfants ayant fait la 3ere année en 2016 et qui sont 4ième année en 2017 (P3)	% des enfants ayant fait la 4ere année en 2016 et qui sont 5ième année en 2017 (P4)	% des enfants ayant fait la 5ere année en 2016 et qui sont 6ième année en 2017 (P5)	% des enfants ayant fait la 6ere année en 2016 et qui sont 7ième année en 2017 (P6)	% des enfants qui atteignent la 7ième année du secondaire sur ceux qui entrent en 1ère année du supérieur (P7)
Région							
Strate							
Capitale							
Autres milieux urbains							
Milieu rural							
Sexe							
Fille							
Garçons							
Ensemble							

Tableau 17 : Taux d'achèvement des études primaires et de passage du primaire au secondaire

		Taux d'achèveme	nt	Taux de passage du primaire au secondaire				
	Fille	Garçons	Ensemble	Fille	Garçons	Ensemble		
Région								
Strate								
Capitale								
Autres milieux urbains								
Milieu rural								
Sexe								
Fille								
Garçons								
Ensemble								

4.4.4 Déperdition scolaire

Analyse de l'ampleur de la déperdition scolaire (primaire, secondaire) après avoir défini le concept. Analyse également des principaux motifs de cette déperdition scolaire. Ces motifs sont-ils les mêmes suivant la région, le milieu de résidence, le sexe des individus scolarisés, la typologie du ménage, le groupe socioéconomique du chef de ménage ? Quels enseignements s'en dégagent et que peut-on suggérer en termes de recommandations ?

Tableau 18 : Principaux motifs de la déperdition scolaire au primaire

	Princip	aux motifs de la c	léperdition scolai	re (les plus signi	ficatifs)	E
	Motif1	Motif2			Motif n	Ensemble
Région						
Strate						
Capitale						
Autres milieux urbains						
Milieu rural						
Sexe						
Fille						
Garçons						
Ensemble						

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

4.4.5 L'alphabétisation des adultes

Tableau 19 : Taux d'alphabétisation selon la strate, par milieu de résidence et sexe

		Ré	gion		Total
					Total
Milieu de résidence					
Urbain					
Rural					
Sexe					
Masculin					
Féminin					
Ensemble					

5. Caractéristiques socioéconomiques

5.1 Situation des inactifs

Tableau 20 : Répartition en % de la population inactive âgée de 15 ans et plus selon les caractéristiques

sociodémographiques

			R	égion			Total
Milieu de résidence							
Urbain							
Rural							
Niveau d'instruction							
Aucun niveau							
Primaire							
Secondaire							
Supérieur							
Classe d'âge (en années révolues)							
15-24 ans							
25-64 ans							
65 et plus							
Total	100,0	100,0			100,0	100,0	100,0

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

Tableau 21 : Répartition en % des inactifs de 15 ans et plus selon les raisons d'inactivité

Tableau 21 : Repartition on 70 des maeu	Handicap	En cours de scolarité	Femme au foyer	Autre raison
Région				
Milieu de résidence				
Urbain				
Rural				
Niveau d'instruction				
Aucun niveau				
Primaire				
Secondaire				
Supérieur				
Classe d'âge (en années révolues)				
15-24 ans				
25-64 ans				
65 et plus				
Total				

Tableau 22 : Mode de survie des personnes en situation d'inactivité

	Prise en charge par la famille	Pension, rente, épargne	Autre moyen	Total
Région				
				100,0
				100,0
				100,0
				100,0
				100,0
				100,0
Milieu de résidence				
Urbain				100,0
Rural				100,0
Niveau d'instruction				
Aucun niveau				100,0
Primaire				100,0
Secondaire				100,0
Supérieur				100,0
Classe d'âge (en années révolues)				
15-24 ans				
25-64 ans				100,0
65 et plus				100,0
Total				100,0

5.2 Chômage

5.2.1 Concept de chômage et principales caractéristiques des chômeurs

Tableau 23 : Principales caractéristiques des chômeurs

	Principales caracte		légion		Milieu de résidence		
					Urbain	Rural	
Effectif des	Absolu						
chômeurs	%						
Durée moyenne	Primo demandeur						
d'études (en	Ancien actif						
années)	Ensemble						
Durée moyenne	Primo demandeur						
de chômage (en	Ancien actif						
années)	Ensemble						
Durée moyenne	Homme						
du chômage avant le premier	Femme						
emploi*	Ensemble						
	Primo demandeur						
% jamais scolarisés	Ancien actif						
	Ensemble						
	Primo demandeur						
% de femmes	Ancien actif						
	Ensemble						

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

(*) : Cette information concerne le nombre de mois que les actifs occupés actuellement ont passé au chômage avant leur premier emploi

5.2.2 Aspirations des chômeurs

Tableau 24 : Principales attentes des chômeurs suivant leur profil

Tableau	24 : Principales atte		emplois recherc		%	% souhaitant	Salaire/ revenu
		Salarié	Indépendant	Indifférent	souhaitant un emploi permanent	un emploi dans une organisation formelle	minimum acceptable (1000 FCFA)
Région							
	Primo demandeur						
	Ancien actif						
	Ensemble						
	Primo demandeur						
	Ancien actif						
	Ensemble						
	Primo demandeur						
	Ancien actif						
	Ensemble						
	Primo demandeur						
	Ancien actif						
	Ensemble						
	Primo demandeur						
	Ancien actif						
	Ensemble						
	Primo demandeur						
	Ancien actif						
	Ensemble						
Milieu de							
Urbain	Primo demandeur						
	Ancien actif						
	Ensemble						
Rural	Primo demandeur						
	Ancien actif						
	Ensemble						
Ensemble	Primo demandeur						
	Ancien actif						
	Ensemble						

5.2.3 Moyens de recherche d'emploi des chômeurs

Tableau 25 : Moven de recherche d'emploi par les chômeurs selon leur profil

1451044 20 . 1	Moyen de recherch		i par les crioi	Mode recherch			
		Aucun moyen	Relation personnelle	Demande aux employeurs	Service de placement	Autre moyen	Total
Région							
	Primo demandeur						100,0
	Ancien actif						100,0
	Ensemble						100,0
	Primo demandeur						100,0
	Ancien actif						100,0
	Ensemble						100,0
	Primo demandeur						100,0
	Ancien actif						100,0
	Ensemble						100,0
	Primo demandeur						100,0
	Ancien actif						100,0
	Ensemble						100,0
	Primo demandeur						100,0
	Ancien actif						100,0
	Ensemble						100,0
	Primo demandeur						100,0
	Ancien actif						100,0
	Ensemble						100,0
Milieu de résidence							
Urbain	Primo demandeur						100,0
	Ancien actif						100,0
	Ensemble						100,0
Rural	Primo demandeur						100,0
	Ancien actif						100,0
	Ensemble						100,0
Sexe							
Masculin	Primo demandeur						100,0
	Ancien actif						100,0
	Ensemble						100,0
Féminin	Primo demandeur						100,0
	Ancien actif						100,0
	Total						100,0
Ensemble	Primo demandeur						100,0
	Ancien actif						100,0
	Total						100,0
Actifs	Homme						
actuellement	Femme						
en activité*	Ensemble						

<u>Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS</u>
(*) : Concerne uniquement les actifs actuellement en activité (comment ont-ils trouvé leur emploi actuel ?)

5.3 Bilan de l'emploi

Tableau 26 : Bilan de l'emploi

Tableau 20 . Blian de l'empio											
	Ad	ctivité princi	pale	Ac	tivité secon	daire	En	semble (AP	+AS)		
	Emplois formels	Emplois informels	Ensemble	Emplois formels	Emplois informels	Ensemble	Emplois formels	Emplois informels	Ensemble		
Secteur institutionnel non agricole											
Unité de production formelle									100		
Unité de production informelle									100		
Ménage									100		
Secteur institutionnel agricole											
Unité de production formelle									100		
Unité de production informelle									100		
Ménage									100		
Ensemble											
Unité de production formelle									100		
Unité de production informelle									100		
Ménage									100		
Total									100		

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

Tableau 27 : Bilan de l'emploi

Tableau 27 . Blian de l'empio		ctivité princi	pale	Ac	tivité secon	daire	En	semble (AP	+AS)
	Emplois formels	Emplois informels	Ensemble	Emplois formels	Emplois informels	Ensemble	Emplois formels	Emplois informels	Ensemble
Secteur institutionnel non agricole									
Unité de production formelle									
Unité de production informelle									
Ménage									
Secteur institutionnel agricole									
Unité de production formelle									
Unité de production informelle									
Ménage									
Ensemble									
Unité de production formelle									
Unité de production informelle									
Ménage									
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

5.4 Population active

Tableau 28 : Structure de la population active selon l'âge (en années révolues)

				Effectif				Po	urcentag	е	
		Moins de 15 ans	15-24 ans	25-64 ans	65 et plus	Total	Moins de 15 ans	15-24 ans	25-64 ans	65 et plus	Total
Région											
	Actif occupé										100,0
	Chômeur BIT										100,0
	Chômeur découragé										100,0
	Total										100,0
	Actif occupé										100,0
	Chômeur BIT										100,0
	Chômeur découragé										100,0
	Total										100,0
	Actif occupé										100,0
	Chômeur BIT										100,0
	Chômeur découragé										100,0
	Total										100,0
	Actif occupé										100,0
	Chômeur BIT										100,0
	Chômeur découragé										100,0
	Total										100,0
	Actif occupé										100,0
	Chômeur BIT										100,0
	Chômeur découragé										100,0
	Total										100,0
	Actif occupé										100,0
	Chômeur BIT										100,0
	Chômeur découragé										100,0
	Total										100,0
Milieu de r	résidence										, , ,
Urbain	Actif occupé										100,0
	Chômeur BIT										100,0
	Chômeur découragé										100,0
	Total					1					100,0
Rural	Actif occupé					1					100,0
	Chômeur BIT					1					100,0
	Chômeur découragé					1					100,0
	Total					1		1			100,0

Tableau 29 : Structure de la population active selon l'âge (en années révolues) et la situation dans l'activité

Tactivité			Е	ffectif				Po	ourcenta	ge	
		Moins de 15 ans	15-24 ans	25-64 ans	65 et plus	Total	Moins de 15 ans	15-24 ans	25-64 ans	65 et plus	Total
Sexe											
_	Actif occupé										100,0
Manager	Chômeur BIT										100,0
Masculin	Chômeur découragé										100,0
	Total										100,0
	Actif occupé										100,0
- / · ·	Chômeur BIT										100,0
Féminin	Chômeur découragé										100,0
	Total										100,0
	Actif occupé										100,0
	Chômeur BIT										100,0
Ensemble	Chômeur découragé										100,0
	Total										100,0

5.5 Possibilités d'emplois et gains adéquats sur le marché du travail

Tableau 30 :Aperçu de quelques iIndicateurs des possibilités d'emploi et des gains adéquats sur le marché du travail

		Région		Milie réside		Se	xe	Total
				Urbain	Rural	Masculin	Féminin	
Ratio emploi-population								
Emploi vulnérable								
Emploi précaire								
Taux de pluriactivité								
Jeunes de 15-35 ans ni dans l'emploi ni dans le système éducatif								
Salariés du secteur non agricole								
Femme salariée du secteur non agricole								

5.6 Structure et dynamique des emplois

5.6.1 Evolution des créations nettes d'emploi

Tableau 31 : Répartition en % des actifs occupés selon le nombre d'années effectués dans l'emploi principal

principal						
		Nom	ibre d'années da	ans l'emploi prin	ncipal	
	Moins de 5 ans	5 à 9 ans	10 à 14 ans	15 à 24 ans	25 ans et plus	Total
Région						
						100,0
						100,0
						100,0
						100,0
Milieu de résidence						
Urbain						100,0
Rural						100,0
Sexe						
Masculin						100,0
Féminin						100,0
Secteur institutionnel						
Agriculture						
Industrie						
Commerce						
Service						
Total						100,0

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

Tableau 32 : Indice mensuel du niveau de l'emploi entre Février 2016 et Janvier 2017

Mois		Ré	gion		Milieu de résidence			
IVIOIS					Urbain	Rural	Total	
Janvier 2017								
Décembre 2016								
Novembre 2016								
Octobre 2016								
Septembre 2016								
Août 2016								
Juillet 2016								
Juin 2016								
Mai 2016								
Avril 2016								
Mars 2016								
Février 2016								

5.6.2 Mobilité dans l'emploi

5.6.2.1 Principales caractéristiques actifs ayant quitté leur emploi antérieur

Tableau 33 : Pourcentage de personnes âgées de 15 ou plus ayant quitté un emploi antérieur et les raisons liées

raisons liees										
			D.			Milie		MO (Total
		1	Reg	gion	1	réside	ence	M3. S	Sexe	
						Urbain	Rural	Masculin	Féminin	
Personnes âgées de 15 ans plus ayant eu un emploi antérieur (%)										
Motif de libération de l'emploi antérieur (%)										
Retraite										
Licenciement, faillite										
Famille										
Restructuration										
Pour une meilleure rémunération										
Pour meilleures conditions de travail										
Pour un travail plus intéressant										
Autre										
Total	100,0	100,0	100,0		100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

Tableau 34 : Mobilité dans l'emploi et dans l'activité

	Actifs occupé ayant eu un	% d'actifs occupés ayant	% d'actifs occupés ayant
	emploi antérieur (%)	changé de métier	changé d'activité
Région			
Milieu de résidence			
Urbain			
Rural			
Sexe			
Masculin			
Féminin			
Total			

5.6.2.2 Analyse des matrices de transition de l'emploi antérieur à l'emploi actuel

L'objectif de cette section c'est de quantifier l'ampleur de la mobilité suivant certaines caractéristiques socioéconomiques (groupes socioéconomiques, branche d'activité, secteur institutionnel) des actifs. Quelles conclusions se dégagent ?

Tableau 35 : Analyse de la matrice de transition suivant le groupe socioéconomique

		Groupes socioéconomiques dans l'emploi antérieur							
		Salarié du secteur public	Salarié du secteur privé formel	Indépendant du secteur agricole	Indépendant du secteur non agricole	Aide familial et actif assimilé	Chômeur	Inactif	Ensemble
Groupes socioéconomiques dans l'emploi actuel	Salarié du secteur public								
	Salarié du secteur privé formel								
	Indépendant du secteur agricole								
	Indépendant du secteur non agricole								
	Aide familial et actif assimilé								
	Chômeur								
	Inactif								
Ensemb	ole								

Tableau 36 : Analyse de la matrice de transition suivant le secteur d'activité

		Secteur o	5			
		Agriculture	Industrie	Commerce	Service	Ensemble
Secteur d'activité dans l'emploi actuel	Agriculture					
	Industrie					
	Commerce					
	Service					
Ensemble						

Tableau 37 : Analyse de la matrice de transition suivant le secteur institutionnel

		Secteur d'activité dans l'emploi antérieur				
		Secteur public	Secteur privé formel	Secteur informel	Ménage	Ensemble
	Secteur public					
Secteur d'activité	Secteur privé formel					
dans l'emploi actuel	Secteur informel					
	Ménage					
	Ensemble					

5.7.1 Analyse du revenu mensuel

Tableau 23 : Nombre moyen d'années d'études et revenu mensuel moyen selon les caractistiques des actifs occupés

	Nombre moyen d'années d'études avec succès	Revenu mensuel (en 1000 FCFA)	Ménage
Catégorie socioprofessionnelle			
Cadre supérieur, ingénieur et assimilé			
Cadre moyen, agent de maîtrise			
Employé/ouvrier qualifié			
Employé/ouvrier semi qualifié			
Manœuvre			
Apprenti ou stagiaire payé			
Employeur			
Travailleur pour compte propre			
Aide familial			
Branche d'activité			
Agriculture			
Industrie			
Commerce			
Service			
Secteur institutionnel			
Administration publique			
Entreprise publique et parapublique			
Secteur privé formel			
Secteur privé Informel			
Ménage			
Sexe			
Masculin			
Féminin			
Total			

Graphique 2 : Nombre moyen d'années d'études et revenu moyen selon la CSP

5.7.2 Taux de bas salaire et taux salaire inférieur au SMIG

Tableau 38 : Taux de bas salaire selon le sexe. la CSP. le secteur institutionnel et l'activité

Tableau 38 : Taux de bas salaire selon le sexe, la CSP, le sec	teur institutionne	l et l'activité
	Taux de bas	Taux de salaire
	salaire (%)	inférieur au SMIG (%)
Sexe		
Masculin		
Féminin		
Secteur d'activité		
Agriculture		
Industrie		
Commerce		
Service		
Catégorie socioprofessionnelle		
Cadre supérieur, ingénieur et assimilé		
Cadre moyen, agent de maîtrise		
Employé/ouvrier qualifié		
Employé/ouvrier semi qualifié		
Manœuvre		
Apprenti ou stagiaire payé		
Employeur		
Travailleur pour compte propre		
Aide-familial		
Secteur institutionnel		
Secteur public et para public		
Secteur privé formel		
Secteur privé Informel		
Ménage		
Total		

5.8 Conditions d'activités

Tableau 39 : Indicateurs des conditions d'activités sur le marché du travail

Tableau 39 : Indicateurs des conditions d'activités sur le marche du travail								
	Indicateurs	de la sous utilis	ation de la mai	n d'oeuvre				
	Taux de chômage	Taux combiné du sous emploi lié au temps de travail et du chômage	Taux combiné du chômage et de la main d'œuvre potentielle	Taux composite de la sous utilisation de la main d'oeuvre	Taux de salarisation	Taux de syndicalisation		
Région			-					
Milieu de résidence								
Urbain								
Rural								
Sexe								
Masculin								
Féminin								
Groupes d'âges								
15-24 ans								
25-34 ans								
35-44 ans								
45-54 ans								
55-64 ans								
>= 65 ans								
Total								

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

- 6. Principales caractéristiques des emplois par secteur institutionnel suivant la branche d'activité
- 6.1 Principaux acteurs de l'offre d'emplois

Graphique 3: profil des branches des secteurs institutionnels (???)

Tableau 40 : Principaux acteurs de l'offre d'emploi

		Région					Milieu réside		Sexe		Total
							Urbain	Rural	Masculin	Féminin	
Secteur privé formel											
initiative privée											
autre acteur											
Ensemble											
Secteur privé Informel											
initiative privée											
autre acteur											
Ensemble											
Administration publique											
Entreprise publique et parapublique											
Ménage employeur											
Ensemble	100,0	100,0	100,0			100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

- 6.2 Analyse des secteurs institutionnels
 - 6.2.1 Caractéristiques de l'emploi dans les secteurs public et parapublic

Tableau 41 : Principales caractéristiques des actifs dans le secteur public et parapublic

rableau 41 : Principales c	aracteristiq	ues ues	acilis ualis	ie secieui p				
	Effectif des	emplois	0/ 1	% de jeunes	Revenu	Durée	Durée _.	
			% de	de 15-35	mensuel	moyenne	moyenne dans	
	Absolu	%	femmes	ans	moyen (1000 FCFA)	d'études (en années)	l'emploi (en années)	
Agriculture					FCFA)	annees)	annees)	
Elevage, chasse								
Sylviculture								
,								
Pêche, pisciculture, aquaculture								
Agro-alimentation								
Fabrication article habillement								
Industrie extractive								
Btp, construction								
Production d'électricité et du gaz								
Captage, traitement et distribution d'eau								
Assainissement et traitement des déchets								
Autres industries								
Commerce véhicules, moto et accessoires								
Commerce de détail								
Commerce de gros								
Services de réparation industrielle								
Autres services de réparation								
Hôtels et restaurants								
Transport								
Poste, informations et télécommunication								
Services aux ménages								
Autres services								
Ensemble								

6.2.2 Caractéristiques de l'emploi dans le secteur privé formel

Tableau 42 : Principales caractéristiques des actifs occupés dans le secteur privé formel

Tableau 42 : Principa	ales caracte	eristiques	des actils	occupes da			
	Effectif des	emplois		% de jeunes	Revenu	Durée	Durée
		1	% de	de 15-35	mensuel	moyenne	moyenne dans
	Absolu	%	femmes	ans	moyen (1000	d'études (en	l'emploi (en
				G. 10	FCFA)	années)	années)
Agriculture							
Elevage, chasse							
Sylviculture							
Pêche, pisciculture,							
aguaculture							
Agro-alimentation							
Fabrication article							
habillement							
Industrie extractive							
Btp, construction							
Production d'électricité et du							
gaz							
Captage, traitement et							
distribution d'eau							
Assainissement et							
traitement des déchets							
Autres industries							
Commerce véhicules, moto							
et accessoires							
Commerce de détail							
Commerce de gros							
Services de réparation							
industrielle							
Autres services de							
réparation							
Hôtels et restaurants							
Transport							
Poste, informations et							
télécommunication							
Services aux ménages							
Autres services							
Ensemble							
	I	1	1	1	l		

6.2.3 Caractéristiques de l'emploi dans le secteur privé informel

Tableau 43 : Répartition des chefs d'unité de production informelle par sexe et type d'activité

Tableau 43 : Repartition des ch		tivité princ			ivité secoi		Ensemble		
7, 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
Effectif des CUPI									
%									
Répartition par branche d'activité									
Agriculture									
Elevage, chasse									
Sylviculture									
Pêche, pisciculture, aquaculture									
Agro-alimentation									
Fabrication article habillement									
Industrie extractive									
Btp, construction									
Production d'électricité et du gaz									
Captage, traitement et distribution d'eau									
Assainissement et traitement des déchets									
Autres industries									
Commerce véhicules, moto et accessoires									
Commerce de détail									
Commerce de gros									
Services de réparation industrielle									
Autres services de réparation									
Hôtels et restaurants									
Transport									
Poste, informations et télécommunication									
Services aux ménages									
Autres services									
ENSEMBLE	100	100	100	100	100	100			

Tableau 44 : Principales caractéristiques des actifs occupés dans le secteur informel

Tableau 44 . Princip	cipales caractéristiques des actifs occupés dans le secteur informel								
	Effectif des	s emplois	% de	% de jeunes de	Revenu mensuel	Durée moyenne d'étiudes	Durée moyenne		
	Absolu	%	femmes	15-35 ans	moyen (1000 FCFA)	(en années)	dans l'emploi (en années)		
Agriculture									
Elevage, chasse									
Sylviculture									
Pêche, pisciculture, aquaculture									
Agro-alimentation									
Fabrication article habillement									
Industrie extractive									
Btp, construction									
Production d'électricité et du gaz									
Captage, traitement et distribution d'eau									
Assainissement et traitement des déchets									
Autres industries									
Commerce véhicules, moto et accessoires									
Commerce de détail									
Commerce de gros									
Services de réparation industrielle									
Autres services de réparation									
Hôtels et restaurants									
Transport									
Poste, informations et télécommunication									
Services aux ménages									
Autres services									
Ensemble									

Dynamique des emplois et trappe à précarité

Tableau 45 : Mobilité par statut des actifs ayant quitté un emploi antérieur pour leur emploi actuel

	Statut dans l'emploi actuel							
Statut dans l'emploi antérieur	Dépendants salariés	Indépendants	Aides familiaux et assimilés	Ensemble				
Dépendants salariés				100,0				
Indépendants				100,0				
Aides familiaux et assimilés				100,0				
Ensemble				100,0				

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

- 7. Femmes et marché du travail
- 7.1 Egalité de chance sur le marché du travail selon le genre

Tableau 46 : Indice de ségrégation horizontale suivant les secteurs institutionnels

Administration publique	Entreprise publique et	Secteur privé	Secteur privé	·	Total
	parapublique	formel	Informel	Ménage	Total

Tableau 47 : Indice de ségrégation horizontale suivant la région et le milieu de résidence

Tableau 47 : Indice de			égion		Milie	eu de ence	Total
					Urbain	Rural	
Agriculture							
Elevage, chasse							
Sylviculture							
Pêche, pisciculture, aquaculture							
Agro-alimentation							
Fabrication article habillement							
Industrie extractive							
BTP, construction							
Production d'électricité et du gaz							
Captage, traitement et distribution d'eau							
Assainissement et traitement des déchets							
Autres industries							
Commerce véhicules, moto et accessoires							
Commerce de détail							
Commerce de gros							
Services de réparation industrielle							
Autres services de réparation							
Hôtels et restaurants							
Transport							
Poste, informations et télécommunication							
Services aux ménages							
Autres services							
	<u> </u>	1	1				<u> </u>

Tableau 48 : Indice de ségrégation verticale suivant la région et le milieu de résidence

Tableau 40 . Indice de 3e	, ,	égion		Milieu de		
				Urbain	Rural	Total
Cadre supérieur, ingénieur et assimilé						
Cadre moyen, agent de maîtrise						
Employé/ouvrier qualifié						
Employé/ouvrier semi qualifié						
Manœuvre						
Apprenti ou stagiaire payé						
Employeur						
Travailleur pour compte propre						
Aide-familial						

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

7.2 Contribution des femmes aux activités économiques

Tableau 49 : Contribution des femmes aux activités économiques

economiques	•	
% femmes de 15-64 ans	% jeunes femmes de 15-24 ans	% jeunes femmes de 15-35 ans
	% femmes	% femmes % jeunes femmes

	% femmes de 15-64 ans	% jeunes femmes de 15-24 ans	% jeunes femmes de 15-35 ans
Production d'électricité et du gaz			
Captage, traitement et distribution d'eau			
Assainissement et traitement des déchets			
Autres industries			
Commerce véhicules, moto et accessoires			
Commerce de détail			
Commerce de gros			
Services de réparation industrielle			
Autres services de réparation			
Hôtels et restaurants			
Transport			
Poste, informations et télécommunication			
Services aux ménages			
Services de réparation			
Ensemble			

- 8. Habitat, statut d'occupation du logement et équipements des ménages
- 8.1 Caractéristiques et statut d'occupation des logements

Tableau 50 : Répartition des ménages selon le type de logement, le statut d'occupation selon les caractéristiques des ménages

		Type de	e logement		Statut d'oc	cupation du	logement	
	villa	Maison individuelle	Maison à plusieurs logements	Autre type de logement	Propriétaire	Locataire	Logé gratuit et autre	Total
Région								
								100,0
								100,0
								100,0
								100,0
								100,0
								100,0
Milieu de résidence								
Urbain								100,0
Rural								100,0
Taille des ménages								
Une personne								100,0
2 à 3 personnes								100,0
4 à 5 personnes								100,0
6 à 8 personnes								100,0

		Type d	e logement		Statut d'oc	cupation du	logement	
	villa	Maison individuelle	Maison à plusieurs logements	Autre type de logement	Propriétaire	Locataire	Logé gratuit et autre	Total
9 personnes et								100,0
plus								
Sexe du chef de ménage								
Masculin								100,0
Féminin								100,0
Situation d'activité du chef de ménage								
Actif occupé								100,0
Chômeur BIT								100,0
Chômeur découragé								100,0
Inactif								100,0
Total								100,0

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

8.2 Eléments de confort des ménages

Tableau 51 : Répartition des ménages selon les éléments de confort des logements

			Stra	ite			Milieu de	résidence	
							Urbain	Rural	Total
Source d'eau de boisson									
Mode d'éclairage									
Lieu d'aisance									
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

8.3 Bien d'équipements des ménages

Tableau 52 : Possession des équipements informatiques et de communication par les ménages (%)

Biens et équipements		Ré	Milieu de	Total			
des ménages					Urbain	Rural	iotai

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

Tableau 53 : Possession des équipements électroménagers par les ménages (%)

Biens et équipements		Ré	égion		Milieu de	résidence	Total
des ménages					Urbain	Rural	rotai

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

Tableau 54 : Possession des équipements de transport par les ménages (%)

Biens et équipements		Re	égion		Milieu de	Total	
des ménages					Urbain	Rural	Total

Tableau 55 : Possession des équipements agricoles, de pêche et d'autres activités par les ménages (%)

Biens et équipements		Ré	égion		Milieu de	résidence	Total
des ménages					Urbain	Rural	rotar

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

Tableau 56 : Possession des biens durables et du cheptel par les ménages (%)

Biens durables et cheptel		Ré	égion		Milieu de	Total	
Diens durables et chepter					Urbain	Rural	Total

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

8.4 Analyse de la pauvreté selon les conditions de vie

Tableau 57 : Répartition des ménages selon le statut de pauvreté des conditions de vie

			Stra	Milieu de	Total				
							Urbain	Rural	IOlai
Pauvre									
Moyen									
Riche									
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

9. Formation professionnelle et qualité de l'insertion sur le marché du travail

Ce point ambitionne d'examiner le lien de causalité entre la formation de base et l'insertion sur le marché du travail. Quelle formation de base prédispose à une meilleure insertion sur le marché du travail ?

Tableau 58 : Principales caractéristiques des actifs suivant la formation reçue

	Durée moyenne dans l'apprentissage de la formation de base (en nombre d'années)	Pourcentage ayant achevé leur formation de base	Pourcentage qui exercent actuellement le métier qui a été appris	Pourcentage qui n'exercent pas le métier qui a été appris
Enseignement formel				
Enseignement non formel				
Apprentissage informel				
Apprentissage fortuit ou aléatoire				
Ensemble				

Tableau 59 : Propension à changer d'activité suivant la formation recue

Tableau 59 . FTopelisi	on a changer	u activite so	iivanii la loinne	alion reçi	,			
	Principaux m	otifs du change	ement du métier (de base	Pourquoi n'ave pas du tout exe			
	Faible débouché pour le métier de base	Métier de base déclassé à cause du progrés technique	Métier de base à faible rémunération ou aux conditions de travail pénibles	Autres raisons	Absence de Financement pour s'installer à son compte	N'a pas encore obtenu d'emploi	N'est pas Intéressé par ce métier	Ensemble
Enseignement formel								
Enseignement non formel								
Apprentissage informel								
Apprentissage fortuit ou aléatoire								
Ensemble								

Tableau 60: Formation de base recue et statut socioprofessionnel dans l'emploi

Tableau 60 : Formation de pase reçue et statut socioprofessionnel dans l'emploi									
		Statut	socipprofessi	onel dans l'	emploi				
	Cadres supérieur, ingénieur et assimilé	Cadre moyen, agent de maitrise	Employé /ouvrier qualifié	Employé/ ouvrier semi qualifié	Travailleur Indépendant (patron, compte propre)	Autres (manœuvre, apprenti ou stagiaire payé, aide familial	Ensemble		
Enseignement formel							100,0		
Enseignement non formel							100,0		
Apprentissage informel							100,0		
Apprentissage fortuit ou aléatoire							100,0		
Ensemble							100,0		

10. Trajectoire et perspectives

La question de la mobilité entre les générations se situe au cœur de la problématique économique et sociale puisque c'est à travers elle que l'on peut juger de l'efficacité réelle d'un des principes fondateurs des sociétés modernes : celui de l'égalité des chances au départ et de la méritocratie.

En interrogeant sur leurs parents l'ensemble des individus de 15 ans et plus présents dans l'enquête emploi 2017, on peut disposer d'éléments de réponse à la question de la dynamique sociale. On abordera ici cette question en traitant de deux points principaux : l'éducation et l'emploi. L'influence du capital culturel familial peut dans une certaine mesure ne pas être neutre et influencer la scolarisation des enfants, mais aussi ses conditions d'insertion sur le marché du travail. La présente section a pour but d'examiner le profil socioprofessionnel des parents (père, mère) en lien avec celui actuel de leurs enfants et d'en tirer des enseignements sur l'importance ou non du lien de causalité entre ces deux phénomènes.

10.1 Mobilité sociale

Tableau 61 : Nombre moyen d'années d'études des enfants de plus de 15 ans et des parents selon les caractéristiques des enfants

Caractéristiques de l'enfant		Ensemble	
	Enfant	Père	Mère
Sexe			
Masculin			
Féminin			
Statut migratoire			
Enfant Natif			
Enfant Migrant			
Ensemble			

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

Tableau 62 : Table de mobilité scolaire

		Niv	eau d'études de	s enfants		Au moins autant que	Nombre
Niveau d'études du père	aucun	Primaire	Secondaire	Supérieur	Total	leur père (%)	d'années en plus*
Aucun					100,0		
Primaire					100,0		
Secondaire					100,0		
Supérieur					100,0		
Total					100,0	100,0	

Source : Enquête Emploi 2017, ERI-ESI, Pays. La colonne « au moins autant que leur père » correspond au % de jeunes de 15 à 24 ans qui ont effectué un nombre d'années d'études supérieur ou égal à celui de leur père.

^{(*):} L'amélioration du niveau d'étude d'une génération à l'autre est sous-estimé car un certain nombre de jeunes n'ont pas encore terminé leur scolarité.

10.2 Mobilité professionnelle

L'étude de la mobilité professionnelle consiste à quantifier et à comprendre les mécanismes de transmission du statut socio-professionnel d'une génération à une autre. Elle est fondée ici sur l'analyse du secteur d'activité et de la catégorie socioprofessionnelle où ont exercé/exercent les parents par rapport à celle où exerce actuellement leurs enfants.

10.2.1 Par rapport au secteur d'activité des parents

Tableau 63. Mobilité intergénérationnelle des secteurs d'activité entre le père/la mère et l'enfant de 15 ans et plus actifs occupés.

Secteur d'activité de		Secteur d'activ	rité du parent		Total
l'enfant	Agriculture	Industrie	Commerce	Service	TOtal
		Mère			
Agriculture					100
Industrie					100
Commerce					100
Service					100
Ensemble					100
		Père			
Agriculture					100
Industrie					100
Commerce					100
Service					100
Ensemble					100

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

10.2.2 Par rapport à la catégorie socio professionnelle des parents

Tableau 64. Mobilité intergénérationnelle des catégories socio professionnelle entre le Père/la mère et l'enfant de 15 ans et plus actifs occupés.

		Catégori	e socio pr	ofessionne	lle du parent				
Catégorie socio professionnelle de l'enfant	Cadres supérieur, ingénieur et assimilé	Cadre moyen, agent de maitrise	Employé /ouvrier qualifié	Employé/ ouvrier semi qualifié	Travailleur Indépendant (patron, compte propre)	Autres (manœuvre, apprenti ou stagiaire payé, aide familial	Total		
		M	lère						
Cadre supérieur, ingénieur et assimilé									
Cadre moyen, agent de maitrise									
Employé /ouvrier qualifié							100		
Employé/ouvrier semi qualifié							100		
Travailleur Indépendant (patron, compte propre)							100		
Autres (manœuvre, apprenti ou stagiaire payé, aide familial)							100		
Ensemble							100		
Père									
Cadre supérieur, ingénieur et assimilé							100		
Cadre moyen, agent de maitrise									

		Catégori	e socio pr	ofessionne	lle du parent			
Catégorie socio professionnelle de l'enfant Employé /ouvrier qualifié	Cadres supérieur, ingénieur et assimilé	Cadre moyen, agent de maitrise	Employé /ouvrier qualifié	Employé/ ouvrier semi qualifié	Travailleur Indépendant (patron, compte propre)	Autres (manœuvre, apprenti ou stagiaire payé, aide familial	Total	
Employé /ouvrier qualifié								
Employé/ouvrier semi qualifié								
Travailleur Indépendant (patron, compte propre)							100	
Autres (manœuvre, apprenti ou stagiaire payé, aide familial							100	
Ensemble							100	

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

10.2.3 Impact de l'origine sociale des parents sur la scolarité et l'emploi des enfants

Tableau 65 : Niveau d'études atteint par les jeunes ayant achevé leur scolarité suivant l'origine socioculturelle de leurs parents

Catámarias accionyafassionnellos des payants	Niveau	d'instruction	atteint par les	enfants	Ensemble
Catégories socioprofessionnelles des parents	Aucun	Primaire	Secondaire	Supérieur	Ensemble
Les deux parents sont cadres					100,0
L'un des parents est cadres					100,0
Les deux parents sont employés					100,0
L'un des parents est employé					100,0
Les deux parents sont travailleurs indépendants					100,0
L'un des parents est travailleurs indépendants					100,0
Autres catégories socioprofessionnelles des parents					100,0

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

Tableau 66 : Taux d'accès à une profession supérieure ou intermédiaire des actifs diplômés de l'enseignement supérieur suivant le diplôme, le sexe et l'origine sociale des parents

		Origine soc	ciale des parents		Sexe des		
	Enfants de cadres	Enfants d'employés	Enfants de travailleurs indépendants	Enfants De parents ayant une autres CSP	Homme	Femme	Ensemble
Diplômes du supérieur (plus de 4 ans après le BAC)							100,0
Diplôme du supérieur (moins de 4 ans après le BAC)							100,0
Bacheliers							100,0

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

Quels enseignements se dégagent globalement de ces différents résultats ? Quel est l'impact de l'origine social des parents sur la scolarisation et l'emploi de leurs enfants ? Qu'en déduire finalement ?

10.3 Perspectives

Tableau 67. Emplois désirés par les individus de 15 et actuellement en activité suivant la catégorie socioprofessionnelle

		Catégor	rie socio pi	rofessionn	elle désirée		
Catégorie socio professionnelle dans l'emploi actuel	Cadres supérieur, ingénieur et assimilé	Cadre moyen, agent de maitrise	Employé /ouvrier qualifié	Employé/ ouvrier semi qualifié	Travailleur Indépendant (patron, compte propre)	Autres (manœuvre, apprenti ou stagiaire payé, aide familial	Total
Cadre supérieur, ingénieur et assimilé							100,0
Cadre moyen, agent de maitrise							100,0
Employé /ouvrier qualifié							100,0
Employé/ouvrier semi qualifié							100,0
Travailleur Indépendant (patron,							
compte propre)							100,0
Autres (manœuvre, apprenti ou stagiaire payé, aide familial							100,0
Ensemble							100,0

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

Tableau 68 : Emploi désiré par les individus de 15 ans actuellement en activité suivant le secteur institutionnel plus ayant eu un emploi antérieur selon le secteur institutionnel

		Secteur institutionnel of	lésiré		
Secteur institutionnel de l'emploi antérieur	Secteur public et parapublic	Secteur privé formel	Secteur privé informel	Ménage	Total
Secteur public et parapublic					100
Secteur privé formel					100
Secteur privé informel					100
Ménage					100
Ensemble					100

Tableau 69 : Projets d'emploi à venir des jeunes de 15 à 24 ans

			Projets pour l'e	mploi à l'avenir		
	Obtenir un premier emploi	Obtenir un nouvel emploi dans la même entreprise	Obtenir un nouvel emploi dans une autre entreprise	Garder l'emploi actuel	Rester inactif	Total
Sexe						
Masculin						100,0
Féminin						100,0
Situation d'activité						
Actif occupé						100,0
Chômeur BIT						100,0
Chômeur découragé						100,0
Inactif						100,0
Total						100,0

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

11. Transferts en espèces et revenus hors emploi reçus

Tableau 70 : Répartition en % de la population âgée de 15 ans et plus bénéficiant d'un revenu hors emploi

		Région						Situation	d'activité		
							Actif occupé	Chômeur BIT	Chômeur découragé	Inactif	Total
Pensions du travail											
Autres pensions											
Revenu de la propriété											
Revenu financier											
Transfert reçu d'autres ménages résidant											
Transfert reçu d'autres ménages à l'étranger											
Bourses d'études											
Autres revenus											
Total	100,0					100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau 71 : Montant moyen (1000 FCFA) des revenus mensuels hors emploi bénéficiés par les personnes âgées de 10 ans et plus

		Région			Situation	d'activité		
				Actif occupé	Chômeur BIT	Chômeur découragé	Inactif	Total
Pensions du travail								
Autres pensions								
Revenu de la propriété								
Revenu financier								
Transfert reçu d'autres ménages résidant								
Transfert reçu d'autres ménages à l'étranger								
Bourses d'études								
Autres revenus								
Ensemble								

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

Tableau 72 : Principales utilisations des transferts de fonds reçus suivant les pays de provenance (en% de la valeur totale des fonds)

Pays de provenance des transferts de fonds reçus	Principales utilisations des fonds reçus							Ensemble	
Afrique de l'Ouest/UEMOA									100,0
Afrique de l'Ouest/Non UEMOA									100,0
Afrique Centrale									100,0
Autres Etats Afrique									100,0
Etats Europe									100,0
Etats Asie et Moyen Orient									100,0
Etats Amérique du Nord									100,0
Etats Amérique du Sud									100,0
Autres Etats									100,0
Ensemble									100,0

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

12. Principaux facteurs déterminants de l'accès à l'emploi

La population âgée de 15 ans et plus, a été catégorisée en trois groupes, à savoir les actifs occupés, les chômeurs et les inactifs. L'objet de cette session, est d'analyser par rapport au groupe de personnes qui ont un emploi, quelles sont probabilités pour les individus appartenant aux deux autres groupes, d'obtenir aussi un emploi. L'approche utilisée est l'analyse de la régression logistique multinomiale. C'est une technique qui vise à construire un modèle permettant de prédire ou d'expliquer les valeurs prises par une variable cible qualitative (à deux ou plusieurs modalités), à partir d'un ensemble de variables explicatives quantitatives ou qualitatives.

Dans le cas d'espèce, la variable dépendante est la situation d'activité des personnes âgées de 15 ans et plus, avec trois modalités telles que «actif occupé par un emploi», « chômeur » et « inactif ». Les variables indépendantes sont la région, le milieu de résidence, le sexe, l'âge, le lien de parenté avec le chef du ménage, le statut matrimonial, l'emploi antérieur, le nombre d'années d'études avec succès, la poursuite des études, le bénéfice d'un revenu hors emploi, les situations d'activité des parents ou tuteurs quand l'intéressé avait 15 ans, le type de ménage, la taille du ménage et le statut d'occupation du logement, le statut de pauvreté du ménage.

La qualité du modèle est mesurée par trois types de pseudo coefficient de détermination (Pseudo Rdeux). Il s'agit des statistiques de Cox et snell, de Nagelkerke et de Mcfadden. L'interprétation des résultats est faite par rapport à la modalité de référence de chaque caractéristique des individus cibles. Lorsque le coefficient de régression B d'une modalité est négatif, cela signifie que les individus possédant cette caractéristique ont moins de chance que ceux ayant l'attribut de référence, pour réaliser ou atteindre l'évènement de référence qui est l'accès à l'emploi. A l'inverse quand le coefficient est positif, cela traduit le fait que les individus considérés ont plus de chance que ceux qui sont cités en référence, pour atteindre l'évènement cible qui est l'emploi. L'exponentiel du coefficient de régression, noté EXP(B), est appelé le odds ratio. La probabilité P de réalisation de l'évènement est obtenue par l'expression : P= EXP(B)/(1+EXP(B)), où EXP signifie la fonction exponentielle.

- 12.1 Analyse prédictive de l'accès des chômeurs à l'emploi
- 12.2 Analyse prédictive de l'accès des inactifs à l'emploi

Tableau 73 : Résultats de l'analyse de régression logistique multinomiale de la situation d'activité des personnes âgées de 15 ans et plus

12.3 Probabilité d'accès à l'emploi d'un jeune chômeur type de 15-24 ans selon les régions et les caractéristiques de l'individu

Tableau 74 : Probabilité d'obtention d'emploi des jeunes de 15-24 ans selon leurs caractéristiques

13. Conclusion

Bibliographie

Annexe

Volet secteur informel

AVANT-PROPOS

SOMMAIRE

TABLE DES ILLUSTRATIONS
SIGLES ET ABREVIATIONS

AVERTISSEMENT

RESUME EXECUTIF

Le secteur informel en chiffres en [Pays] en 2017 selon les résultats de l'ERI-ESI

A. Généralités sur les unités de production informelle dans le pays Effectif de la main d'œuvre des actifs de 15-64 ans (Enquête Emploi) % secteur primaire % secteur secondaire % secteur commerce % secteur services Effectif des chefs d'UPI de 15-64 ans % secteur primaire % secteur primaire % secteur secondaire % secteur secondaire % secteur services Effectif de la main d'œuvre des actifs de 15-64 ans dans e secteur informel % secteur primaire % secteur primaire % secteur secondaire % secteur secondaire % secteur secondaire % secteur sevices B. Caractéristiques des UPI au démarrage de leurs activités Effectif moyen de la main d'œuvre (taille moyenne des unités) • Suivant le sexe du chef Homme Femme • Suivant le secteur d'activité		
% secteur primaire % secteur secondaire % secteur services Effectif des chefs d'UPI de 15-64 ans % secteur primaire % secteur primaire % secteur secondaire % secteur services Effectif de la main d'œuvre des actifs de 15-64 ans dans e secteur informel % secteur primaire % secteur primaire % secteur primaire % secteur secondaire % secteur secondaire % secteur secondaire % secteur secondaire % secteur commerce % secteur d'activité Femme - Suivant le secteur d'activité		
% secteur secondaire % secteur services Effectif des chefs d'UPI de 15-64 ans % secteur primaire % secteur secondaire % secteur services Effectif de la main d'œuvre des actifs de 15-64 ans dans e secteur informel % secteur primaire % secteur primaire % secteur primaire % secteur services Effectif de la main d'œuvre des actifs de 15-64 ans dans e secteur informel % secteur primaire % secteur primaire % secteur secondaire % secteur secondaire % secteur commerce % secteur services B. Caractéristiques des UPI au démarrage de leurs activités Effectif moyen de la main d'œuvre (taille moyenne des unités) • Suivant le sexe du chef Homme Femme • Suivant le secteur d'activité		
% secteur commerce % secteur services Effectif des chefs d'UPI de 15-64 ans % secteur primaire % secteur secondaire % secteur commerce % secteur services Effectif de la main d'œuvre des actifs de 15-64 ans dans e secteur informel % secteur primaire % secteur primaire % secteur secondaire % secteur secondaire % secteur commerce % secteur services B. Caractéristiques des UPI au démarrage de leurs activités Effectif moyen de la main d'œuvre (taille moyenne des unités) • Suivant le sexe du chef Homme Femme • Suivant le secteur d'activité		
% secteur services Effectif des chefs d'UPI de 15-64 ans % secteur primaire % secteur secondaire % secteur commerce % secteur services Effectif de la main d'œuvre des actifs de 15-64 ans dans e secteur informel % secteur primaire % secteur primaire % secteur secondaire % secteur commerce % secteur services B. Caractéristiques des UPI au démarrage de leurs activités Effectif moyen de la main d'œuvre (taille moyenne des unités) • Suivant le sexe du chef Homme Femme • Suivant le secteur d'activité		
Effectif des chefs d'UPI de 15-64 ans % secteur primaire % secteur secondaire % secteur commerce % secteur services Effectif de la main d'œuvre des actifs de 15-64 ans dans e secteur informel % secteur primaire % secteur secondaire % secteur commerce % secteur commerce % secteur services B. Caractéristiques des UPI au démarrage de leurs activités Effectif moyen de la main d'œuvre (taille moyenne des unités) • Suivant le sexe du chef Homme Femme • Suivant le secteur d'activité		
% secteur primaire % secteur secondaire % secteur commerce % secteur services Effectif de la main d'œuvre des actifs de 15-64 ans dans e secteur informel % secteur primaire % secteur secondaire % secteur commerce % secteur services B. Caractéristiques des UPI au démarrage de leurs activités Effectif moyen de la main d'œuvre (taille moyenne des unités) • Suivant le sexe du chef Homme Femme • Suivant le secteur d'activité		
% secteur secondaire % secteur commerce % secteur services Effectif de la main d'œuvre des actifs de 15-64 ans dans e secteur informel % secteur primaire % secteur secondaire % secteur commerce % secteur services B. Caractéristiques des UPI au démarrage de leurs activités Effectif moyen de la main d'œuvre (taille moyenne des unités) • Suivant le sexe du chef Homme Femme • Suivant le secteur d'activité		
% secteur commerce % secteur services Effectif de la main d'œuvre des actifs de 15-64 ans dans e secteur informel % secteur primaire % secteur secondaire % secteur commerce % secteur services B. Caractéristiques des UPI au démarrage de leurs activités Effectif moyen de la main d'œuvre (taille moyenne des unités) • Suivant le sexe du chef Homme Femme • Suivant le secteur d'activité		
% secteur services Effectif de la main d'œuvre des actifs de 15-64 ans dans e secteur informel % secteur primaire % secteur secondaire % secteur commerce % secteur services B. Caractéristiques des UPI au démarrage de leurs activités Effectif moyen de la main d'œuvre (taille moyenne des unités) • Suivant le sexe du chef Homme Femme • Suivant le secteur d'activité		
Effectif de la main d'œuvre des actifs de 15-64 ans dans e secteur informel % secteur primaire % secteur secondaire % secteur commerce % secteur services B. Caractéristiques des UPI au démarrage de leurs activités Effectif moyen de la main d'œuvre (taille moyenne des unités) • Suivant le sexe du chef Homme Femme • Suivant le secteur d'activité		
% secteur primaire % secteur secondaire % secteur commerce % secteur services B. Caractéristiques des UPI au démarrage de leurs activités Effectif moyen de la main d'œuvre (taille moyenne des unités) • Suivant le sexe du chef Homme Femme • Suivant le secteur d'activité		
% secteur secondaire % secteur commerce % secteur services B. Caractéristiques des UPI au démarrage de leurs activités Effectif moyen de la main d'œuvre (taille moyenne des unités) • Suivant le sexe du chef Homme Femme • Suivant le secteur d'activité		
% secteur commerce % secteur services B. Caractéristiques des UPI au démarrage de leurs activités Effectif moyen de la main d'œuvre (taille moyenne des unités) • Suivant le sexe du chef Homme Femme • Suivant le secteur d'activité		
% secteur services B. Caractéristiques des UPI au démarrage de leurs activités Effectif moyen de la main d'œuvre (taille moyenne des unités) • Suivant le sexe du chef Homme Femme • Suivant le secteur d'activité		
B. Caractéristiques des UPI au démarrage de leurs activités Effectif moyen de la main d'œuvre (taille moyenne des unités) • Suivant le sexe du chef Homme Femme • Suivant le secteur d'activité		
Effectif moyen de la main d'œuvre (taille moyenne des unités) • Suivant le sexe du chef Homme Femme • Suivant le secteur d'activité		
Effectif moyen de la main d'œuvre (taille moyenne des unités) • Suivant le sexe du chef Homme Femme • Suivant le secteur d'activité		
Suivant le sexe du chef Homme Femme Suivant le secteur d'activité		
Homme Femme • Suivant le secteur d'activité		
Suivant le secteur d'activité		
Suivant le secteur d'activité		
		_
Primaire		
Secondaire		
Commerce		-
Service		-
Principaux motifs de création de l'UPI		
N'a pas trouve de travail salarié dans une grande entreprise		
N'a pas trouve de travail salarié dans une petite entreprise		
Obtenir un meilleur revenu		
Etre indépendant (à son propre compte)		_
Par tradition familiale		
Non précisé		
Principales raisons du choix de la production de l'UPI		
Par tradition familiale		
Métier le plus connu		
Rapporte un meilleur profit que les autres produits ou services		
L'assurance de recettes plus stables que les autres produits		
Autres		
Principales sources de financement du capital		
Epargne propre		
Prêts des amis ou parents		
Tontine		
Dons, héritage		
Contributions des associés		
Autres		
Principales sources du capital mobilisé sur fonds propre		1
Emploi antérieur dans le secteur public ou dans une grande entreprise		1
Emploi antérieur dans le secteur informel ou dans une petite entreprise		†
Vente de produits agricoles		+
Ventes d'autres biens (bovins, propriétés, etc.)		+
Autres		+
C. Disponibilités des services de base dans le secteur informel		
% ayant le téléphone fixe		

	Capitale	Autres milieux urbains	Milieux ruraux	Ensemb
% ayant une connexion Internet				
% ayant un ordinateur				
% ayant accès à l'eau courante sur le lieu de travail				
% ayant accès à l'électricité sur le lieu de travail				
% ayant accès à un wc ou des latrines sur le lieu de travail				
% ayant accès à un système d'évacuation des déchets sur le lieu de travail				
D. Caractéristiques de la main d'œuvre dans le secteur informel				
Age moyen de la main d'œuvre de 15-64 ans				
% de jeunes de moins de 25 ans				
Ancienneté moyenne dans l'emploi (nombre d'années)				
% de femmes				
% de la main d'œuvre non apparentée au chef de l'UPI				
% des emplois permanents				
% de la main d'œuvre avec un contrat écrit				
% Emplois formel				
Taux de salarisation (%)				
Durée moyenne d'années d'études (nombre d'années)				
Homme				
Femme				
Combinaison du travail dans le secteur informel				
% Auto-emploi				
% Non salariale				
% Salariale				
% mixte				
E. Rémunérations et horaires de travail dans le secteur informel				
Revenu mensuel moyen (en F CFA)				
Secteur primaire				
Secteur secondaire				
Secteur commerce				
Secteur service				
Revenu mensuel médian (F CFA)				
Secteur primaire				
Secteur secondaire				
Secteur commerce				
Secteur service				
Horaire hebdomadaire moyen de travail (nombre d'heures)				
Secteur primaire				
Secteur secondaire				
Secteur commerce				
Secteur service				
Horaire hebdomadaire médian de travail (nombre d'heures)				
Secteur primaire				
Secteur secondaire				
Secteur commerce				
Secteur service				
Revenu horaire moyen (F CFA/heure)				
Secteur primaire		1		
Secteur secondaire		1	1	
Secteur secondaire Secteur commerce				
Secteur commerce Secteur service				
F. Dotations et structure du capital des unités de production informelle				
Montant total capital (en millions de F CFA)				
% Secteur primaire				
% Secteur secondaire				
% Secteur commerce				1
% Secteur service	1		 	1

	Capitale	Autres milieux urbains	Milieux ruraux	Ensemble
Propriété du capital				
Propriété personnelle				
Location				
Prêt ou propriété personnelle				
Principales sources de financement du capital				
Epargne, don, héritage				
Emprunt familial				
Emprunt auprès des clients				
Emprunt auprès des fournisseurs				
Tontine				
Autres				
G. Tendances des principaux agrégats dans le secteur informel				
Chiffre d'affaires (en milliards de F CFA)				
Production (en milliards de F CFA)				
Valeur ajoutée (en milliards de F CFA)				
% Secteur primaire				
% Secteur secondaire				
% Secteur commerce				
% Secteur service				
Excédent brut d'exploitation (en milliards de F CFA)				
% Secteur primaire				
% Secteur secondaire				
% Secteur commerce				
% Secteur commerce % Secteur service				
Inégalité de la distribution de la valeur ajoutée annuelle moyenne				
% d'UPI				
Part de la valeur ajoutée annuelle moyenne (en %)				
Productivité horaire moyenne du travail dans le secteur informel (F				
CFA/heure) Secteur primaire				
Secteur secondaire				
Secteur commerce				
Secteur service				
H. Le secteur informel et son intégration/réintégration dans les circuits				
Le secteur informer et son megration/reintegration dans les circuits Le secteur informel et son intégration/réintégration dans les circuits				
officiels				
Déjà enregistre				
Procédures en cours				
Oui, très prochainement				
Pas de projet d'enregistrement				
Ne sait pas				
'UPI est-elle prête à payer l'impôt sur ses activités ?				
Elle paye déjà				
Oui				
Non				
Perspectives d'avenir de l'UPI				
% de chefs d'UPI qui pensent que leur établissement à un avenir				
% de chefs d'UPI qui souhaitent voir leurs enfants poursuivre leurs activités				

INTRODUCTION

CHAPITRE I: CONDITIONS D'ACTIVITE DU SECTEUR INFORMEL

1.1 Cadre conceptuel et méthodologique général relatif au secteur informel Le secteur informel

Les trois premiers critères retenus dans la résolution de la 15^{ème} Conférence internationale des statisticiens du travail (CIST) de 1993 pour définir le secteur informel se réfèrent à : i) l'organisation légale des entreprises, ii) la propriété et iii) le type de comptabilité. L'ensemble des trois critères est intégré au concept des entreprises familiales ou individuelles non constituée en société. Mais cela ne signifie pas que toutes les entreprises familiales de ce type relèvent du secteur informel. Les entreprises du secteur informel comprennent les entreprises familiales pour compte propre et celles qui emploient du personnel rémunéré. Il est précisé que toutes ces entreprises doivent produire des biens et services marchands. Le critère de destination des produits vient donc s'ajouter à l'identification des entreprises du secteur informel.

Deux autres critères s'ajoutent à la définition des entreprises du secteur informel. Il s'agit du type d'activité économique et de la taille de ces entreprises. Mais pour des raisons de comparaison internationale seuls les critères de *non enregistrement*, de la *non tenue de la comptabilité* et de la *production marchande* seront considérés comme les plus importants depuis le SCN 2008.

Non enregistrement des unités de production: l'enregistrement administratif à caractère obligatoire d'une unité de production pour sortir de l'informel diffère selon les pays. En effet, certains pays ont rendu obligatoire l'enregistrement au numéro statistique. Tandis que dans d'autres pays, c'est l'enregistrement fiscal qui est obligatoire pour déclarer l'unité de production formelle. Dans les pays qui pratiquent la politique d'e guichet unique, tous les types d'enregistrement se font à la même place et de façon unique. Dans ce cas, il peut arriver qu'aucun type d'enregistrement n'a de préséance sur l'autre. Dans tous les cas, il faudrait s'assurer du critère d'enregistrement obligatoire des unités de production dans chaque pays. Dans le cas de Capitale, le critère de l'enregistrement renvoie à l'enregistrement au Numéro d'identification fiscal (NIF).

Non tenue de la comptabilité écrite et formelle : il faudra considérer le système de comptabilité d'entreprise en vigueur dans les pays ou dans les zones d'intégration auxquelles ils appartiennent. On parle de comptabilité écrite d'une unité de production, lorsque celle-ci élabore un document de bilan comptable et un compte d'exploitation.

Production des biens et services marchands : selon la résolution de la 15^{ème} CIST, les unités de production dont la production est destinée uniquement à leur propre utilisation diffèrent dans leur comportement et dans leurs objectives de celles qui produisent pour le marché. Au sens du SCN 1993 ou du SCN 2008, les biens et services marchands sont vendus ou échangés sur le marché. Les unités qui ne produisent pas de ces biens sont exclues du secteur informel.

Les critères d'identification des unités de production informelle (UPI)

De façon opérationnelle, l'algorithme d'identification des unités de production informelle est caractérisé dans le tableau suivant. On remarquera que le processus consiste à identifier les chefs d'unités de production informelle aussi bien dans leur emploi principal que dans leurs différentes

activités secondaires. Dans ces conditions, un même individu identifié dans l'enquête Emploi comme chef d'une UPI pourrait en posséder dans d'autres activités secondaires. Il sera alors retenu trois fois lors de l'enquête sur le secteur informel : en activité principale et pour chacune de ses activités secondaires. Bien entendu, tous les chefs d'unités de production informelle identifiés en phase 2 devraient provenir de l'enquête Emploi. C'est un impératif.

Tableau 1 : Algorithme d'identification des chefs d'unité de production informelle

	A RENSEIGNER PROPRE	PAR LES EMPLO	OYEURS (PATRON	IS) ET LES PERSO	NNES A COMPTE
Identification dans l'emploi	Quel est votre catégorie socio - professionnelle ? 1. Employeur 2. Compte propre	Tenez-vous une comptabilité ? 1. Rien 2. Comptabilité, plan comptable du Burundi 3. Comptabilité simplifiée 4. Cahier de recettes ou autre (préciser)	Votre établissement est-t-il enregistré officiellement (NIF)? 1. Oui 2. Non	L'unité dans laquelle vous travaillez réalise-t-elle une activité de production de biens ou de services? 1. Oui, et cette production est totalement vendue 2. Oui, et cette production est partiellement vendue 3. Non	L'enquêté (e) est- il (elle) éligible comme chef d'unité de production informelle ? 1. Oui 2. Non
En activité	(A)	(B)	(C)	(D)	(E)
principale			<u> </u>	<u> </u>	<u> </u>
En activité secondaire					
 1ère activité secondaire 				<u> </u>	<u> </u>
• 2 ^{ème} activité secondaire	<u> </u>	<u> </u>	<u> </u>	<u> </u>	<u> </u>
	ELIGIBLE COMM	E CHEF UPI SI ET S	SEULEMENT SI (A)=	=7 ou 8 et [(B) =1,4 ou	(C)=2] et D = 1,2

Le champ géographique et thématique de l'enquête sur le secteur informel

L'enquête sur le secteur informel a couvert l'ensemble des régions du pays, aussi bien le milieu urbain que le milieu rural. Mais l'enquête n'a ciblé que les unités de production informelle du secteur non agricole. Les unités de production informelle des secteurs agricoles sont en principe mieux captées dans le cadre des opérations statistiques ciblant spécifiquement ce secteur d'activité.

L'emploi informel

Le concept de l'emploi informel a été adopté par la 17^{ème} CIST de 2003. Sont considérées comme ayant des emplois informels, les personnes dont l'emploi est, en pratique, non soumis à la législation nationale du travail, à la taxation de revenu, à la protection sociale ou au droit à certains avantages (le préavis de renvoi, l'indemnité de licenciement, les congés payés ou les congés de maladies, etc.). Ainsi, l'emploi informel se définit surtout par rapport aux conditions d'exercice des employés aussi bien dans leur emploi principal que secondaire. *De façon opérationnelle, dans les unités de production*

(formelle, informelle) et dans les ménages, les employés sont considérés être pourvus d'un emploi informel si au moins l'une des conditions suivantes n'est pas remplie (critère d'informalité de l'emploi) :

- paiement par l'employeur d'indemnité de protection de sécurité sociale ;
- congés de maladie rémunérés ;
- congés annuels rémunérés ou compensation éventuelle.

En réalité, dans la pratique sur le terrain, la stricte application simultanée des trois critères de l'informalité de l'emploi conduit à une très importante proportion d'emplois informels aussi bien dans le secteur formel que dans le secteur non formel (informel, ménage). C'est la raison pour laquelle, de façon opérationnelle on conviendra de se limiter au critère qui semble le mieux caractériser les conditions d'emplois plus ou moins formelles. Il s'agit du paiement par l'employeur d'indemnité de protection de sécurité sociale. Dans le cas de Capitale, l'emploi sera dit informel si l'employé ne verse pas une indemnité de protection sociale auprès de la Caisse nationale de sécurité sociale. Autrement, l'emploi est dit formel.

Les travailleurs dépendants

Ce groupe de travailleurs comprend tous les actifs occupés qui attendent (ou non) une rémunération périodique de leurs prestations par un employeur (cadres, employés, manœuvres, apprentis ou stagiaires payés, aides familiaux, apprentis ou stagiaires non payés).

Les travailleurs indépendants

Cette catégorie comprend tous les autres actifs qui travaillent pour leur compte, soit en employant une main d'œuvre rémunérée (patron), soit seul ou avec une main d'œuvre non rémunérée (travailleur pour compte propre).

Le calcul des coefficients de pondération (extrapolation) du volet secteur informel

En dépit du fait que le dispositif de collecte des données intègre deux enquêtes complémentaires (Emploi, secteur informel) qui se réalisent quasi simultanément, l'on peut avoir une légère déformation de la structure par branche d'activité et statut dans l'emploi des CUPI. En effet, des erreurs fréquentes peuvent apparaître : incorrecte appréciation que le CUPI a de son statut, erreur attribuable à l'enquêteur qui peut ne pas avoir bien saisi le statut du chef, erreur de codification de la branche d'activité par l'enquêteur entre la phase 1 et la phase 2, etc.

En outre, en dépit de la simultanéité de la collecte des données, certaines UPI peuvent disparaître ou tout simplement, certains CUPI peuvent refuser, pour diverses raisons, de répondre aux questions de l'enquête sur le secteur informel. Dans l'une ou l'autre de ces situations, la conséquence est une déformation de la structure par branche d'activité et selon le statut des CUPI entre les deux volets de l'enquête. Il devient alors nécessaire de redresser les coefficients de pondération de l'enquête sur l'emploi afin de mettre en adéquation la structure par branche d'activité et statut des CUPI de l'échantillon final des UPI de l'enquête sur le secteur informel.

Ce coefficient de pondération servira pour l'extrapolation des résultats de l'échantillon à l'ensemble de l'univers. Afin d'assurer la cohérence des données entre les deux échantillons, il convient de corriger/caler sur les marges la structure des deux échantillons. Depuis 2013, cette procédure de calage sur marge est désormais systématiquement réalisée à l'aide de la macro Calmar 2,

développée par l'INSEE. Elle permet de réconcilier les structures des deux échantillons en jouant sur les poids initiaux de l'enquête Emploi.

1.2 Effectifs et structure comparée par branche et secteur d'activité des emplois en phase 1 et phase 2

1.2.1 Analyse de la structure des emplois obtenue dans l'enquête Emploi (phase 1)

Tableau 1.2.1 : Effectif des emplois, individus de 15 ans et plus (Activités principale et secondaire)

	ondaire)	Activité p	rincipale			Activité s	econdaire				
Secteurs		Capitale	Autres Milieu urbains	Milieu rural	Ensemble	Capitale	Autres Milieux urbains	Milieu rural	Ensemble	Ensemble	%
	Agro-alimentation										
	Fabrication d'articles d'habillement										
	Industries extractives										
	Btp/construction										
Secteur industri	Production d'électricité et de gaz										
	Captage, traitement et distribution d'eau										
	Assainissement et traitement des déchets										
	Autres industries										
	Ensemble										
Secteur	Commerce de véhicules, motocycles et leurs accessoires										
commerce	Commerce de détail										
	Commerce de gros										
	Ensemble										
	Services de réparation industrielle										
	Autres services de réparation										
_	Hôtels et restaurants										
Secteur	Transport										
Service	Poste/Informations /télécommunications										
	Services aux ménages										
	Autres services										
	Ensemble										
Ensemble											100,0

1.2.2 Analyse de la structure des emplois en phase 2 dans l'informel

Tableau 1.2.2 : Effectif et structure des CUPI et de la main d'œuvre dans le secteur informel

non agri	Cole			1 = 44 .14	Ta.	Ta.
Zones	Secteurs d'activité	Branches d'activité	Effectif des chefs d'UPI	Effectif de la main d'œuvre	% des Chefs d'UPI	% de la main d'œuvre
		Agro-alimentation				
	Secteur	Production d'électricité et de gaz				
	industrie	Captage, traitement et distribution d'eau				
		Ensemble				
		Commerce de détail				
	Secteur	Autres commerce de détail				
	commerce	Commerce de gros				
Capitale		Ensemble				
•		Service de reparation industrielle				
		Autres services de réparation				
		Hôtels et restaurants				
		Transport				
	Secteur service	Services aux ménages				
		Autres services				
		Ensemble				
	Ensemble					
		Agro-alimentation				
	Secteur	Btp/construction				
	industrie	Autres industries				
		Ensemble				
		Commerce de détail				
	Secteur	Commerce de gros				
	commerce	Ensemble				
Autres Milieu		Service de reparation industrielle				
urbains		Autres services de réparation				
		Hôtels et restaurants				
	Secteur service	Poste/Informations et télécommunications				
		Services aux ménages				
		Autres services				
		Ensemble				
	Ensemble					
		Agro-alimentation				
	Secteur industrie	Autres industries				
	illuustile	Ensemble				
		Commerce de détail				
	Secteur commerce	Commerce de gros				
Milieu	Commerce	Ensemble				
rural		Hôtels et restaurants				
		Services aux ménages				
	Secteur service	Autres services				
		Ensemble				
	Ensemble					
Ensemble					100,0	100,0

Tableau 1.2.3 : Effectif moyen de l'UPI au démarrage de ses activités par zone et sexe suivant le secteur

ic scotcui		Secteurs d'	activitó			
Région	Sexe	Primaire	Secondaire	Commerce	Services	Ensemble
	Homme					
Capitale	Femme					
	Ensemble					
Autres milieux	Homme					
urbains	Femme					
urbairis	Ensemble					
	Homme					
Milieu rural	Femme					
	Ensemble					
	Homme					
Ensemble	Femme					
	Ensemble					

Source: ERI-ESI 2017 - Phase 2, INS

Tableau 1.2.4 : Structure par branche d'activité des unités de production informelles

		Nature de	l'em	ploi	
		Emploi formel	non	Emploi formel	Ensemble
	Primaire				
	Secondaire				
Capitale	Commerce				
	Service				
	Ensemble				
	Primaire				
Autres Milieux urbains	Secondaire				
	Commerce				
	Service				
	Ensemble				
	Primaire				
Milieu	Secondaire				
rural	Commerce				
larai	Service				
	Ensemble				
	Primaire				
	Secondaire				
Ensemble	Commerce				
	Service				
	Ensemble				

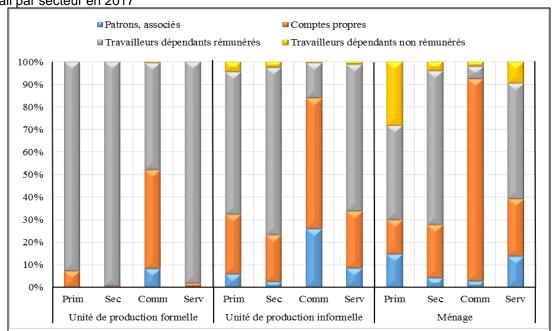
1.2.2 Matrice des emplois

Tableau 1.2.5 : Répartition (en %) des emplois des actifs occupés de 15 ans et plus sur le marché du travail en 2017

	Statut dans l'o	emploi (activité	principale et s	econdaire)	
Secteurs d'activité	Patrons, associés	Comptes propres	Travailleurs dépendants rémunérés	Travailleurs dépendants non rémunérés	Ensemble
Primaire					100,0%
Secondaire					100,0%
Commerce					100,0%
Service					100,0%
Ensemble					100,0%

Source: ERI-ESI 2017 - Phase 2, INS

Graphique 1.2.2 : Répartition (en %) des emplois des actifs occupés de 15-64 ans sur le marché du travail par secteur en 2017



Prim: secteur primaire - Sec: secteur secondaire - Comm: secteur du commerce - Serv: secteur des services

1.3 Précarité des conditions d'activité dans le secteur informel

Tableau 1.3.1 : Disponibilité des services de base dans les UPI

	·	% ayant telephone fixe	% ayant Telephone mobile	% ayant un ordinateur	% ayant une connexion internet	% ayant accès à un service de santé	% ayant accès à un service de poste	% ayant eau courante	% ayant électricité	% ayant un wc ou des latrines	% ayant accès à un système d'évacuation des déchets
	Secondaire										
Canitala	Commerce										
Capitale	Service										
	Ensemble										
	Secondaire										
Autres milieux	Commerce										
urbains	Service										
	Ensemble										
	Secondaire										
Milieu	Commerce										
rural	Service										
	Ensemble										
	Secondaire										
Ensemble	Commerce										
Ensemble	Service										
	Ensemble										

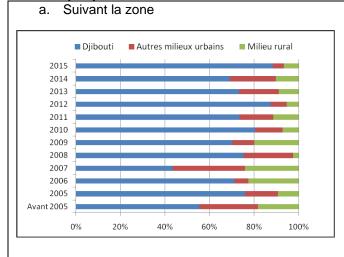
Source: ERI-ESI 2017 - Phase 2, INS

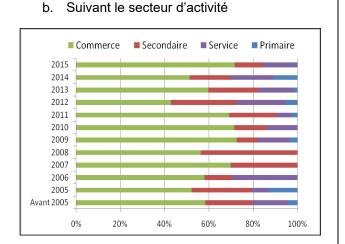
Tableau 1.3.2 : Disponibilité des locaux pour les activités des UPI

	•	Type de local u			
		Sans local professionnel	Dans un domicile	Dans un local professionnel	Ensemble
	Secondaire				100,0
Capitale	Commerce				100,0
Capitale	Service				100,0
	Ensemble				100,0
Autres	Secondaire				100,0
milieux	Commerce				100,0
urbains	Service				100,0
urbairis	Ensemble				100,0
	Secondaire				100,0
Milieu	Commerce				100,0
Rural	Service				100,0
	Ensemble				100,0
	Secondaire				100,0
Ensemble	Commerce				100,0
	Service				100,0
	Ensemble				100,0

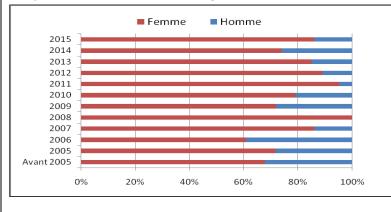
1.4 Création brute des unités de production informelles (UPI)

Graphique 1.4.1 : Evolution de la « création brute » des UPI par année





c. Suivant le sexe du chef d'UPI



Source: ERI-ESI 2017 - Phase 2, INS

Tableau 1.4.1 : Profil par groupe d'âges du chef des UPI « créées » dans le temps

	Groupes of							
	Moins de 25 ans	25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55-64 ans	>= ans	65	Ensemble
Avant 1990								100,0
1990-1995								100,0
1995-2000								100,0
2000-2005								100,0
2005-2010								100,0
2010-2015								100,0
2015-2017								100,0
Ensemble								100,0

Tableau 1.4.2 : Principales caractéristiques des UPI créées dans le temps

	% secteur Agriculture	% secteur Industrie	% secteur Commerc e	% secteur Service	% activités +/- connues de l'Etat	% exercant leur activité à titre principal	% ayant	ge	% de femmes CUPI	Age moyen du cupi (en années)	Durée moyenne d'années d'études réussies du CUPI
Avant 1990											
1990-1995											
1995-2000											
2000-2005											
2005-2010											
2010-2015											
2015-2017											
Ensemble											

Source: ERI-ESI 2017 - Phase 2, INS

1.5 Motif de création de l'UPI par zone et secteur d'activité

Tableau 1.5.1 : Motifs de création de l'UPI par ville et secteur d'activité

		Motifs de cré						
		N'a pas trouvé de travail salarié dans une grande entreprise	N'a pas trouvé de travail salarié dans une petite entreprise	Obtenir un meilleur revenu	Etre indépendant (son propre chef)	Par tradition familiale	Non précisé	Ensemble
	Secondaire							100,0
Capitale	Commerce							100,0
Capitale	Service							100,0
	Ensemble							100,0
	Secondaire							100,0
Autres milieux	Commerce							100,0
urbains	Service							100,0
	Ensemble							100,0
	Secondaire							100,0
Milieu	Commerce							100,0
rural	Service							100,0
	Ensemble							100,0
	Secondaire							100,0
Ensemble	Commerce			_				100,0
Ensemble	Service							100,0
	Ensemble							100,0

1.6 Principales raisons du choix du produit vendu ou du service rendu par l'UPI

Tableau 1.6.1: Principales raisons du choix du produit vendu ou du service rendu par l'UPI

Tabload	. 6.1 : Principa		raisons du choix			ronaa par re	,, ,
		Tradition familiale	Le métier le plus connu	Rapport un meilleur profit que d'autres activités	L'assurance de recettes plus stables qu'avec d'autres produits	Autres	Ensemble
	Secondaire						100,0
Capitale	Commerce						100,0
Capitale	Service						100,0
	Ensemble						100,0
	Secondaire						100,0
Autres Milieu	Commerce						100,0
urbains	Service						100,0
	Ensemble						100,0
	Secondaire						100,0
Milieu	Commerce						100,0
rural	Service						100,0
	Ensemble						100,0
Ensemble	Secondaire						100,0
	Commerce						100,0
	Service						100,0
	Ensemble						100,0

Source: ERI-ESI 2017 - Phase 2, INS

1.7 Origine du capital des UPI au démarrage de leurs activités

Tableau 1.7.1 : Principales sources du financement du capital des UPI au démarrage de leurs activités

		Principale	Principale source du capital au démarrage des activités de l'UPI								
		Epargne Propre	Prêts des amis ou des parents	Tontine	Dons, Héritages	Contribu- tions des associés	Autres	Ensemble			
	Secondaire							100,0			
Canitalo	Commerce							100,0			
Capitale	Service							100,0			
	Ensemble							100,0			
	Secondaire							100,0			
Autres milieux urbains	Commerce							100,0			
	Service							100,0			
	Ensemble							100,0			
	Secondaire							100,0			
Milieu	Commerce							100,0			
Rural	Service							100,0			
	Ensemble							100,0			
Ensemble	Secondaire							100,0			
	Commerce							100,0			
	Service							100,0			
	Ensemble							100,0			

Tableau 1.7.2: Principales sources du capital mobilisé sur fonds propres par les UPI au démarrage de leurs activités

	eurs activites		.l.,				1
				sur tonds prop	re au démarrage des	activites de l'UPI	
		dans le secteur public ou dans une grande	informel ou dans	Vente de produits agricoles	Vente d'autres biens (bovins, propriétés, etc,		Ensemble
	Secondaire		-				100,0
Conitolo	Commerce						100,0
Capitale	Service						100,0
	Ensemble						100,0
	Secondaire						100,0
Autres Milieu	Commerce						100,0
urbains	Service						100,0
	Ensemble						100,0
	Secondaire						100,0
Milieu	Commerce						100,0
rural	Service						100,0
	Ensemble						100,0
	Secondaire						100,0
Ensemble	Commerce						100,0
FUSCUIDIG	Service						100,0
	Ensemble						100,0

CHAPITRE II: MAIN D'ŒUVRE ET EMPLOI DANS LE SECTEUR INFORMEL

Ce chapitre aborde six thèmes : (i) l'organisation générale du travail dans le secteur informel, (ii) la saisonnalité de la main d'œuvre, (iii) les principales caractéristiques des emplois, (iv) la rémunération et les horaires de travail, (v) les principaux problèmes rencontrés dans la gestion de la main d'œuvre et les (vi) besoins du personnel en termes de formation.

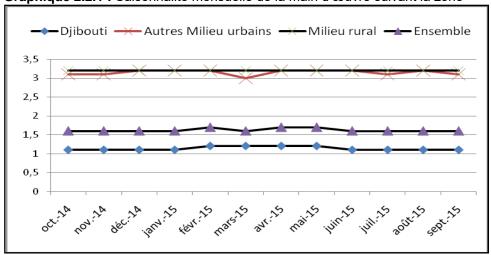
2.1. Organisation du travail dans le secteur informel

Tableau 2.1.1 : Organisation du travail suivant le secteur et la branche d'activité à Capitale en 2017

		Taille	Taux de	Combin	aison du tr	avail		
		moyenne de l'Upi	Salarisation (%)	Auto emploi	Non salariale	Salariale	Mixte	Ensemble
	Secondaire							100,0
Canitala	Commerce							100,0
Capitale	Service							100,0
	Ensemble							100,0
	Secondaire							100,0
Autres Milieu	Commerce							100,0
urbains	Service							100,0
	Ensemble							100,0
	Secondaire							100,0
Milieu	Commerce							100,0
rural	Service							100,0
	Ensemble							100,0
	Secondaire							100,0
Ensemble -	Commerce							100,0
	Service							100,0
	Ensemble							100,0

2.2. Saisonnalité de la main d'œuvre dans le secteur informel au cours des 12 derniers mois

Graphique 2.2.1 : Saisonnalité mensuelle de la main d'œuvre suivant la zone



Source: ERI-ESI 2017 - Phase 2, INS

Tableau 2.2.1 : Saisonnalité mensuelle de la main d'œuvre suivant la zone

	Jan-17	Déc-16	Nov-16	Oct-16	Sep-16	Aoû-16	Juil-16	Jui-16	Mai-16	Avr-16	Mar-16	Fév-16
Capitale												
Autre milieu urbain												
Milieu rural												
Ensemble												

Source: ERI-ESI 2017 - Phase 2, INS

Tableau 2.2.2 : Saisonnalité mensuelle de la main d'œuvre suivant le secteur d'activité

	Jan-17	Déc-16	Nov-16	Oct-16	Sep-16	Aoû-16	Juil-16	Jui-16	Mai-16	Avr-16	Mar-16	Fév-16
Secondaire												
Commerce												
Service												
Ensemble												

Source: ERI-ESI 2017 - Phase 2, INS

2.3. Caractéristiques des emplois dans le secteur informel

Tableau 2.3.1. : Caractéristiques des actifs occupés dans le secteur informel selon la zone et le secteur d'activité

		% non	% non rémunéré	% de jeunes de	% de	Ancienne té	Age		moyenne tudes réu	
		apparenté au chef	ou payé en nature	moins de 25 ans	femmes	Moyenne dans l'emploi	moyen des actifs	Homme	Femme	Ensemble
	Secondaire									
Capitale	Commerce									
Capitale	Service									
	Ensemble									
A	Secondaire									
Autres milieux	Commerce									
urbains	Service									
urbanis	Ensemble									
	Secondaire									
Milieu	Commerce									
rural	Service									
	Ensemble									
	Secondaire									
Ensemble	Commerce									
Ensemble	Service									
I	Ensemble									

Tableau 2.3.3 : Caractéristiques des primes et avantages des actifs du secteur informel

		% non	% prime	% bénéficiant d'une sécurité sociale	% bénéficiant	% bénéficiant de congés maladie	% bénéficiant de participation aux bénéfices	% bénéficiant d'autres avantages en nature	% avec un emploi permanent
	Secondaire								
Conitale	Commerce								
Capitale	Service								
	Ensemble								
Acctor	Secondaire								
Autre Milieu	Commerce								
urbain	Service								
ui buiii	Ensemble								
	Secondaire								
Milieu	Commerce								
rural	Service								
	Ensemble								
	Secondaire								
Ensemble	Commerce								
	Service								
	Ensemble								

Source: ERI-ESI 2017 - Phase 2, INS

2.4. Rémunération et horaire de travail dans le secteur informel

Il est important de faire la distinction entre les revenus tirés d'une entreprise, les revenus tirés de biens et les gains en capital. Puisqu'ils ne sont pas soumis au même traitement fiscal, les règles concernant leur imposition et les avantages fiscaux qui leur sont liés (dépenses déductibles, déductions, exemptions, etc.) diffèrent. Un revenu d'entreprise représente généralement le revenu tiré des efforts consacrés à l'exercice d'une activité alors que ce n'est pas le cas pour le revenu tiré des biens (intérêts, dividendes, redevances, revenus de location, etc.).

Tableau 2.4.1 : Rémunérations et horaires de travail dans le secteur informel par zone

		Revenu Mensuel Moyen (en FCFA)	Revenu Mensuel médian (en FCFA)	Horaire Mensuel moyen (en nombre d'heures)	Horaire mensuel médian (en nombre d'heures)	Horaire Hebdomadaire moyen (en nombre d'heures)	Horaire Hebdomadaire médian (en nombre d'heures)	Revenu horaire (en FCFA)
	Secondaire							
Conitale	Commerce							
Capitale	Service							
	Ensemble							
Autres	Secondaire							
Milieu	Commerce							
urbains	Service							
urbairis	Ensemble							
	Secondaire							
Milieu	Commerce							
rural	Service							
	Ensemble							
	Secondaire							
Ensemble	Commerce							
	Service							
Ensemble								
Suivant le sexe	Homme							
du chef de l'UPI	Femme							
Suivant le niveau	Aucun							
	Primaire							
d'instruction du - chef	Secondaire							
	Supérieur							
Suivant le mode	Dans un cadre							
d'apprentissage du	formel							
métier	Autres modes de formation							

Dans cette section, le revenu dont il est question représente bien le revenu mensuel tiré de l'activité principale des individus employés dans l'unité de production informelle, et ce, quel que soit leur statut. Il s'agit donc bien de la rémunération mensuelle de la force de travail de tous les actifs (au sens du système de comptabilité nationale) dans l'unité de production, y compris le promoteur. Ce revenu intègre non seulement les salaires (en nature, en espèce), les primes et avantages divers (directs ou indirects) déclarés par l'employeur au cours de l'enquête mais ne comprend pas les impôts basés sur les salaires. L'ensemble de ces rémunérations est reçu par l'employé. Ce revenu est bien différent du revenu mixte, qui correspond au solde du compte d'exploitation. Ce dernier agrégat correspond à la valeur ajoutée nette de laquelle est déduite la rémunération des salariés et sera estimée plus loin.

2.5. Problématiques rencontrées dans la gestion de la main d'œuvre dans le secteur informel

L'examen des principaux problèmes rencontrés par les UPI dans la gestion de leur main d'œuvre va concerner le mode de fixation des salaires, la stratégie de formation de la main d'œuvre et le mode d'apprentissage du métier dans le secteur informel.

2.5.1 Mode de fixation des salaires

Tableau 2.5.1: Principaux mode de fixation des salaires dans le secteur informel

		Mode de fixation	n des salair	es			
		Pas de salarié dans l'établissement	Selon la grille salariale officielle	En les alignant sur les salaires des concurrents	En négociant avec chaque employé	En les fixant soi même afin de m'assurer un bénéfice	Ensemble
	Secondaire						100,0
Capitale	Commerce						100,0
Capitale	Service						100,0
	Ensemble						100,0
Autres	Secondaire						100,0
Milieux	Commerce						100,0
urbains	Service						100,0
urbairis	Ensemble						100,0
	Secondaire						100,0
Milieu	Commerce						100,0
rural	Service						100,0
	Ensemble						100,0
	Secondaire						100,0
Ensemble	Commerce					-	100,0
Ensemble	Service						100,0
	Ensemble						100,0

2.5.2 Gestion de la formation du personnel

Tableau 2.5.2 : Principal mode de formation du personnel dans le secteur informel

		Comment la fo	rmation est ass	urée dans votre éta	blissement?	
		Pas de formation	Sur le tas	Ateliers de formation organisés	Par apprentissage	Ensemble
	Secondaire					100,0
Capitale	Commerce					100,0
Сарнан	Service					100,0
	Ensemble					100,0
	Secondaire					100,0
Autres	Commerce					100,0
milieux urbains	Service					100,0
	Ensemble					100,0
	Secondaire					100,0
Milieu	Commerce					100,0
rural	Service					100,0
	Ensemble					100,0
	Secondaire					100,0
Ensemble	Commerce					100,0
	Service					100,0
	Ensemble					100,0

Source: ERI-ESI 2017 - Phase 2, INS

Tableau 2.5.3 : Mode d'apprentissage de l'emploi dans le secteur informel

	• • •	Mode d'apprent	issage de soi	n métier		
		Apprentissage dans un cadre formel	Petite Enterprise comme l'upi	Tout seul, par la pratique	Autres	Ensemble
	Secondaire					100,0
Capitala	Commerce					100,0
Capitale	Service					100,0
	Ensemble					100,0
_	Secondaire					100,0
Autres	Commerce					100,0
milieux urbains	Service					100,0
	Ensemble					100,0
	Secondaire					100,0
Milieu	Commerce					100,0
rural	Service					100,0
	Ensemble					100,0
	Secondaire					100,0
	Commerce		_			100,0
Ensemble	Service					100,0
	Ensemble					100,0

Source: ERI-ESI 2017 - Phase 2, INS

2.6. Cartographie des formations attendues par le personnel dans le secteur informel

L'analyse des réponses à la question « Dans quel domaine principalement avez-vous besoin de renforcement de capacité de votre personnel ? » a permis de se faire une idée des tendances des besoins de formation en fonction des profils des acteurs en présence pour les UPI étudiées. Dans cette perspective, il était important de prendre en compte dans cette analyse, les variables suivantes : la localisation géographique des individus (région, zone et milieu de résidence), des caractéristiques sociodémographiques (lien de parenté, sexe, niveau d'instruction estimé à partir de la durée moyenne

d'année d'études réussies, la durée moyenne de scolarité, l'âge), des caractéristiques économiques (statut dans l'emploi, stabilité ou non dans l'emploi, secteurs d'activité, ancienneté dans l'emploi) et des caractéristiques liées à la formation (mode d'apprentissage, type de formation désiré). Une analyse factorielle sur ces données permet d'en dresser une cartographie des besoins de formation dans le secteur informel non agricole au niveau national autour de xx classes homogènes.

Facteur 2

CLASSE 3 / 5 regone

mode-45

mode-12

mode-12

mode-22

mode-22

mode-22

mode-22

mode-22

mode-22

mode-22

mode-22

mode-23

mode-23

mode-24

mode-24

mode-25

mode-30

mode-30

mode-30

mode-30

mode-43

mode-43

mode-41

Graphique 2.6.1 : Cartographie des formations souhaitées dans le secteur informel en Pays

Source: EDESIC 2015 - Phase 2, DISED

CHAPITRE III: CAPITAL, INVESTISSEMENT ET FINANCEMENT DANS LE SECTEUR INFORMEL

SYNTHESE DES RESULTATS

- Le capital du secteur informel, calculé au coût de remplacement, est estimé à xxxx milliards de F CFA. Il se repartit comme suit : Capitale xx1 milliards F CFA (soit yy%), Autres milieux urbains xx2 milliards F CFA (yy2%) et xxx3 milliards F CFA (soit yy3%) en milieu rural.
- Ce capital est composé principalement de matériels 1 (xx0%), de matériels 2 (yy0%), de matériels 3 (kk0%), de matériels 4 (mm0 %%), de matériels 5 (nn0 %) et matériels 6 (kk0%).
- Le capital productif des UPI est acquis neuf (bb0) et les équipements usagers, à cc0%.
- La propriété du capital dans le secteur informel est composée de biens de location (pp0%) mais aussi de biens personnels (pp1%), ainsi que de prêt ou propriété partagée (pp3%). Ce capital est financé par l'épargne, dons ou héritage (jj0%) mais aussi par des emprunts familiaux (jj1%%) et par des tontines (jj3%).
- L'investissement total réalisé entre mars 2016 et février 2017 s'élève à mmm millions/milliards de F CFA. Il se repartit comme suit : m0% dans la Capitale, m1% dans les Autres milieux urbains et m3% dans les milieux ruraux. Ce capital a servi a financer l'acquisition de matériels 1 (k1%), de matériels 2 (k3%), de matériels 3 (k3%) et de matériels 4 (k4%).

3.1 Dotations, structure et caractéristiques du capital des Upi

3.1.1 Dotation et structure du capital

Tableau 3.1.1 : Structure du capital du secteur informel selon le secteur et la branche d'activité

Zones	Types d'équipements	Montant total du capital (en millions de FCFA)	% par rapport à la zone	% par rapport au capital total
	Terrain			
	Local			
	Motos			
	Velos			
	Brouettes, pousse-pousse			
Capitale	Véhicules professionnels			
Capitale	Mobiliers et équipements de			
	bureau			
	Machines			
	Outillages			
	Autres			
	Ensemble		100,0	
	Terrain			
	Local			
	Motos			
	Velos			
Autres	Brouettes, pousse-pousse			
milieux	Véhicules professionnels			
urbains	Mobiliers et équipements de			
	bureau			
	Machines			
	Outillages			
	Autres			
	Ensemble		100,0	
	Terrain			
Milieux	Local			
ruraux	Motos			
	Velos			

Zones	Types d'équipements	Montant total du capital (en millions de FCFA)	% par rapport à la zone	% par rapport au capital total
	Brouettes, pousse-pousse			
	Véhicules professionnels			
	Mobiliers et équipements de			
	bureau			
	Machines			
	Outillages			
	Autres			
	Ensemble		100,0	
	Terrain			
	Local			
	Motos			
	Velos			
	Brouettes, pousse-pousse			
Ensemble	Véhicules professionnels			
Ensemble	Mobiliers et équipements de			
	bureau			
	Machines			
	Outillages			
	Autres			
	Ensemble		100,0	100,0

Tableau 3.1.2 : Montant (en millions de FCFA) et Structure(en %) du capital du secteur informel selon la zone et le secteu<u>r d'activité</u>

zone	branche	Montant total du capital (en Millions de FCFA)	%
	Secondaire		
Capitale	Commerce		
	Service		
	Ensemble		
	Secondaire		
Autor and it and and along	Commerce		
Autres milieux urbains	Service		
	Ensemble		
	Secondaire		
Milieu rural	Commerce		
Milleu rurai	Service		
	Ensemble		
	Primaire		
	Secondaire		
Ensemble	Commerce		
	Service		
- FRI 501 004	Ensemble		100,0

3.1.2 Caractéristiques du capital

3.1.2.1 Qualité du capital du secteur informel

Tableau 3.1.2.1 : Montant et structure du capital suivant par zone suivant le type et la qualité de l'équipement

Zone	Qualité du capital	Montant total du capital (en millions de FCFA)	Structure (en %) par zone	Structure (en %) par rapport au total
	Neuf à l'achat			
	Usager à l'achat			
Capitale	Autoproduction			
	Non applicable			
	Ensemble		100,0	
	Neuf à l'achat			
Autres	Usager à l'achat			
milieux	Autoproduction			
urbains	Non applicable			
	Ensemble		100,0	
	Neuf à l'achat			
NA:I:	Usager à l'achat			
Milieux	Autoproduction			
Turaux	Non applicable			
	Ensemble		100,0	
	Neuf à l'achat			
	Usager à l'achat			
Ensemble	Autoproduction			
	Non applicable			
	Ensemble		100,0	100,0

Source: ERI-ESI 2017 - Phase 2, INS

3.1.2.2 Propriétés du capital

Tableau 3.1.2.2 : Montant et structure du capital suivant la zone et la propriété

vioritarit ct	structure du capitai s		nie et la pit	phiere
Zones	Propriété du capital	Montant total du capital (en millions de F CFA)	% par rapport à la zone	% par rapport au total capital
	Propriété personnelle	,		
	Location			
Capitale	Prêt ou propriété partagée			
	Ensemble		100,0	
	Propriété personnelle			
Autres	Location			
Milieux	Prêt ou propriété			
urbains	partagée			
	Ensemble		100,0	
	Propriété personnelle			
Milieux	Location			
ruraux	Prêt ou propriété			
Turaux	partagée			
	Ensemble		100,0	
	Propriété personnelle			
	Location			
Ensemble	Prêt ou propriété			
	partagée			
	Ensemble		100,0	100,0

3.2 Origine et mode de financement du capital

Tableau 3.2 : Montant (en millions de F CFA) et structure du capital (%) selon la zone, le secteur et l'origine

ine				
Zones	Origine de l'équipement	Montant total du capital (en millions de F CFA)	% par rapport à la zone	% par rapport au total du capital
	Secteur public			
	Grande entreprise privée commerciale			
	Petite entreprise privée commerciale			
	Grande entreprise privée non			
	commerciale			
Capitale	Petite entreprise privée non			
Capitaic	commerciale			
	Ménage/particulier			
	Importations directes			
	Autres			
	Ensemble		400.0	
			100,0	
	Secteur public			
	Grande entreprise privée commerciale			
	Petite entreprise privée commerciale			
Autres milieux urbains	Grande entreprise privée non			
	commerciale			
	Petite entreprise privée non			
	commerciale			
	Ménage/particulier			
	Importations directes			
	Autres			
	Ensemble		100,0	
	Secteur public			
	Grande entreprise privée commerciale			
	Petite entreprise privée commerciale			
	Grande entreprise privée non			
	commerciale			
Milieux ruraux	Petite entreprise privée non			
	commerciale			
	Ménage/particulier			
	Importations directes			
	Autres			
	Ensemble		100,0	
	Secteur public			
	Grande entreprise privée commerciale			
	Petite entreprise privée commerciale			
	Grande entreprise privée non			
	commerciale			
Ensemble	Petite entreprise privée non			
LIISCITIDIC	commerciale			
	Ménage/particulier			
	Importations directes			
	'			
	Autres		100.0	100.0
	Ensemble		100,0	100,0

3.3. Financement du capital dans le secteur informel

Tableau 3.3: Montant (en millions de F CFA) et structure du capital suivant la zone, le secteur d'activité et la source de financement

Zones	Sources du financement	Montant total du capital (en millions de F CFA)	% par rapport à la zone	% par rapport au total du capital
	Epargne, don, héritage	·		
	Emprunt familial			
	Emprunt auprès des clients			
	Emprunt auprès des fournisseurs			
Conitolo	Emprunt auprès des usuriers			
Capitale	Emprunt auprès des micro finance			
	Emprunt bancaire			
	Tontines			
	Autres			
	Ensemble		100,0	
	Epargne, don, héritage			
	Emprunt familial			
	Emprunt auprès des clients			
	Emprunt auprès des fournisseurs			
Autres	Emprunt auprès des usuriers			
milieux	Emprunt auprès des micro finance			
urbains	Emprunt bancaire			
	Tontines			
	Autres			
	Ensemble		100,0	
	Epargne, don, héritage			
	Emprunt familial			
	Emprunt auprès des clients			
	Emprunt auprès des fournisseurs			
Milieux	Emprunt auprès des usuriers			
ruraux	Emprunt auprès des micro finance			
	Emprunt bancaire			
	Tontines			
	Autres			
	Ensemble		100,0	
	Epargne, don, héritage			
	Emprunt familial			
	Emprunt auprès des clients			
	Emprunt auprès des fournisseurs			
Ensemble	Emprunt auprès des usuriers			
LUSCHIDIC	Emprunt auprès des micro finance			
	Emprunt bancaire			
	Tontines			
	Autres			
	Ensemble		100,0	100,0

3.4 Investissement dans le secteur informel.

Tableau 3.4 : Montant (en millions de F CFA) et structure (en %) du capital investi par les UPI en 2017

Zones	Types d'équipement	Montant total du capital investi (en millions de F CFA)	% par rapport à la zone	% par rapport au capital total investi
	Terrain	,		
	Local			
	Motos			
	Vélos			
	Brouette, pousse-pousse			
	Véhicules professionnels			
Capitale	Véhicules professionnels			
-	Mobiliers et équipements de			
	bureau			
	Machines			
	Outillages			
	Autres			
	Ensemble		100,0	
	Terrain			
	Local			
	Motos			
	Vélos			
A	Brouette, pousse-pousse			
Autres	Véhicules professionnels			
milieux	Mobiliers et équipements de			
urbains	bureau			
	Machines			
	Outillages			
	Autres			
	Ensemble		100,0	
	Terrain		100,0	
	Local			
	Motos			
	Vélos			
	Brouette, pousse-pousse			
Milieux	Véhicules professionnels			
ruraux	Mobiliers et équipements de			
	bureau			
	Machines			
	Outillages			
	Autres			
	Ensemble		100,0	
	Terrain			
	Local			
	Motos			
	Vélos			
	Brouette, pousse-pousse			
- Lacamble	Véhicules professionnels			
Ensemble	Mobiliers et équipements de			
	bureau			
	Machines			
	Outillages			
	Autres			
	Ensemble		100,0	100,0
	Ensemble		100,0	100,0

CHAPITRE IV: PRODUCTION, INSERTION ET CONCURRRENCE

Ce chapitre aborde cinq parties liées aux données relatives aux comptes d'exploitation des unités de production informelle, à leur insertion dans le circuit économique national et à la concurrence qu'elles subissent. Dans cette perspective, on analysera non seulement l'origine des matières premières consommées par ces unités, mais aussi celles des produits qu'elles vendent en l'état ainsi que la commercialisation des produits étrangers. Un intérêt tout particulier sera accordé à l'examen des principaux agrégats du secteur informel (chiffre d'affaires, production, valeur ajoutée, excédent brut d'exploitation), à la décomposition de la valeur ajoutée, à l'étude de la saisonnalité de la production mensuelle moyenne de ces unités mais aussi à l'analyse de quelques indices de productivité.

4.1 Origine des matières premières consommées par les UPI en 2017

Tableau 4.1 : Origine des matières premières consommées par le secteur informel (En valeur du montant total des matières premières achetées en F CFA)

Zones	Origine des matières premières	Secteurs d'activité				01
		Industrie	Commerce	Service	Ensemble	%
	Secteur public					
Capitale	Grande entreprise privée commerciale					
	Petite entreprise commerciale					
	Grande entreprise privée non					
	commerciale					
	Petite entreprise non commerciale					
	Ménage/particulier					
	Importation directe					
	UPI elle-même					
	Ensemble					
	Secteur public					
	Grande entreprise privée commerciale					
	Petite entreprise commerciale					
	Grande entreprise privée non					
Autres milieu	commerciale					
urbains	Petite entreprise non commerciale					
	Ménage/particulier					
	Importation directe					
	UPI elle-même					
	Ensemble					
	Secteur public					
	Grande entreprise privée commerciale					
	Petite entreprise commerciale					
	Grande entreprise privée non commerciale					
Milieu rural	Petite entreprise non commerciale					
	Ménage/particulier					
	Importation directe					
	UPI elle-même					
	Ensemble					
	Secteur public					
	Grande entreprise privée commerciale					
	Petite entreprise commerciale					
	Grande entreprise privée non					
	commerciale					
Ensemble	Petite entreprise non commerciale					
	Ménage/particulier					
	Importation directe					
	UPI elle-même					
	Petite entreprise commerciale					
Ensemble	·					100,0

4.2 Origine des produits vendus en l'état par les UPI en 2015

Tableau 4.2 : Origine des produits vendus en l'état par le secteur informel (Valeur <u>total du chiffre d'affaire</u>s des produits vendus en l'état)

Principales destinations Secteur public ou parapublic Grande entreprise privée commerciale Petite entreprise commerciale Grande entreprise privée non	Secteurs Industrie	Commerce	Service	Ensemble	%
Grande entreprise privée commerciale Petite entreprise commerciale			20.1100		
Grande entreprise privée commerciale Petite entreprise commerciale					
commerciale Petite entreprise commerciale					
Petite entreprise commerciale					
•					
commerciale					
Petite entreprise non commerciale					
Ménage/Particulier					
Importation directe					
Autoconsommation					
Consommation intermédiaire					
Stock					
Ensemble					
commerciale					
Petite entreprise commerciale					
Grande entreprise privée non					
commerciale					
Petite entreprise non commerciale					
Ménage/Particulier					
Importation directe					
Autoconsommation					
Consommation intermédiaire					
Stock					
Ensemble					
Secteur public ou parapublic					
commerciale					
Petite entreprise commerciale					
Grande entreprise privée non					
commerciale					
Petite entreprise non commerciale					
Ménage/Particulier					
Importation directe					
Autoconsommation					
Consommation intermédiaire					
Stock					
Ensemble					
Secteur public ou parapublic					
Grande entreprise privée					
commerciale					
Petite entreprise commerciale					
Grande entreprise privée non					
commerciale					
Importation directe					
Consommation intermédiaire					
Stock					
	Stock Ensemble Secteur public ou parapublic Grande entreprise privée commerciale Petite entreprise commerciale Grande entreprise privée non commerciale Petite entreprise non commerciale Ménage/Particulier Importation directe Autoconsommation Consommation intermédiaire Stock Ensemble Secteur public ou parapublic Grande entreprise privée non commerciale Petite entreprise commerciale Grande entreprise privée non commerciale Petite entreprise non commerciale Ménage/Particulier Importation directe Autoconsommation Consommation intermédiaire Stock Ensemble Secteur public ou parapublic Grande entreprise privée non commerciale Petite entreprise commerciale Ménage/Particulier Importation directe Petite entreprise commerciale Grande entreprise privée non commerciale Petite entreprise commerciale Grande entreprise privée non commerciale Petite entreprise non commerciale Ménage/Particulier Importation directe Autoconsommation Consommation intermédiaire	Stock Ensemble Secteur public ou parapublic Grande entreprise privée commerciale Petite entreprise commerciale Grande entreprise privée non commerciale Petite entreprise non commerciale Ménage/Particulier Importation directe Autoconsommation Consommation intermédiaire Stock Ensemble Secteur public ou parapublic Grande entreprise privée non commerciale Petite entreprise commerciale Grande entreprise privée non commerciale Petite entreprise non commerciale Ménage/Particulier Importation directe Autoconsommation Consommation intermédiaire Stock Ensemble Secteur public ou parapublic Grande entreprise privée non commerciale Petite entreprise non commerciale Ménage/Particulier Petite entreprise privée non commerciale Petite entreprise commerciale Grande entreprise privée non commerciale Petite entreprise commerciale Grande entreprise privée non commerciale Petite entreprise non commerciale Ménage/Particulier Importation directe Autoconsommation Consommation intermédiaire	Stock Ensemble Secteur public ou parapublic Grande entreprise privée commerciale Petite entreprise commerciale Grande entreprise privée non commerciale Petite entreprise non commerciale Ménage/Particulier Importation directe Autoconsommation Consommation intermédiaire Stock Ensemble Secteur public ou parapublic Grande entreprise privée non commerciale Petite entreprise commerciale Grande entreprise privée non commerciale Petite entreprise non commerciale Ménage/Particulier Importation directe Autoconsommation Consommation intermédiaire Stock Ensemble Secteur public ou parapublic Grande entreprise privée non commerciale Ménage/Particulier Importation directe Autoconsommation intermédiaire Stock Ensemble Secteur public ou parapublic Grande entreprise privée commerciale Petite entreprise commerciale Grande entreprise privée non commerciale Petite entreprise commerciale Grande entreprise privée non commerciale Petite entreprise non commerciale Petite entreprise non commerciale Ménage/Particulier Importation directe Autoconsommation intermédiaire	Stock Ensemble Secteur public ou parapublic Grande entreprise privée commerciale Petite entreprise commerciale Grande entreprise privée non commerciale Petite entreprise non commerciale Ménage/Particulier Importation directe Autoconsommation Consommation intermédiaire Secteur public ou parapublic Grande entreprise privée commerciale Petite entreprise commerciale Grande entreprise privée non commerciale Petite entreprise non commerciale Ménage/Particulier Importation directe Autoconsommation Consommation intermédiaire Stock Ensemble Secteur public ou parapublic Grande entreprise privée non commerciale Ménage/Particulier Importation directe Autoconsommation Consommation intermédiaire Stock Ensemble Secteur public ou parapublic Grande entreprise privée commerciale Petite entreprise commerciale Grande entreprise privée commerciale Petite entreprise commerciale Petite entreprise commerciale Grande entreprise privée non commerciale Petite entreprise non commerciale Petite entreprise non commerciale Ménage/Particulier Importation directe Autoconsommation Consommation intermédiaire	Stock Ensemble Secteur public ou parapublic Grande entreprise privée commerciale Petite entreprise commerciale Grande entreprise privée non commerciale Petite entreprise non commerciale Ménage/Particulier Importation directe Autoconsommation Consommation intermédiaire Secteur public ou parapublic Grande entreprise privée commerciale Petite entreprise commerciale Grande entreprise privée commerciale Petite entreprise commerciale Ménage/Particulier Importation directe Autoconsommation Consommation Consommati

4.3 Commercialisation des produits vendus par les UPI

Tableau 4.3.1 : Principales destinations du chiffre d'affaires des produits transformés vendus par les UPI (Valeur total du chiffre d'affaires des produits vendus en l'état)

Zanas	Principales destinations	Secteurs	d'activité		Encombia	0/
Zones			Commerce	Service	Ensemble	%
	Secteur public ou parapublic					
Capitale	Grande entreprise privée					
	commerciale					
	Petite entreprise commerciale					
	Grande entreprise privée non					
	commerciale					
	Petite entreprise non commerciale					
	Ménage/Particulier					
	Exportation directe					
	Autocosommation					
	Consommation intermédiaire					
	Stock					
	Ensemble					
	Secteur public ou parapublic					
	Grande entreprise privée					
	commerciale					
	Petite entreprise commerciale					
	Grande entreprise privée non					
Autres	commerciale					
milieu	Petite entreprise non commerciale					
urbains	Ménage/Particulier					
	Exportation directe					
	Autocosommation					
	Consommation intermédiaire					
	Stock					
	Ensemble					
	Secteur public ou parapublic					
	Grande entreprise privée					
	commerciale					
	Petite entreprise commerciale					
	Grande entreprise privée non					
	commerciale					
Milieu	Petite entreprise non commerciale					
rural	Ménage/Particulier					
	Exportation directe					
	Autocosommation					
	Consommation intermédiaire					
	Stock					
	Ensemble					
	Secteur public ou parapublic					
	Grande entreprise privée					
	commerciale					
	Petite entreprise commerciale					
	Grande entreprise privée non					
	commerciale					
Ensemble	Petite entreprise non commerciale					
Ensemble		†				
Ensemble	Ménage/Particulier				•	
Ensemble	Ménage/Particulier Exportation directe					
Ensemble	Exportation directe					
Ensemble	Exportation directe Autocosommation					
Ensemble	Exportation directe					

4.4 : Principaux agrégats du secteur informel

Tableau 4.4..1 : Principaux agrégats du secteur informel suivant le secteur et la branche d'activité

Castoura d'activité	Branches d'activité	Principaux agrégats du secteur informel (En milliards de FCFA)			
Secteurs d'activité	branches d'activité	Chiffre d'affaires	Production	Valeur ajoutée	Excédent brut d'exploitation
	Agro-alimentation				
	Fabrication d'articles d'habillement				
	Industries extractives				
Contour	Btp/construction				
Secteur secondaire	Production d'électricité et de gaz				
Secondane	Captage, traitement et distribution d'eau				
	Assainissement et traitement des déchets				
	Autres industries				
	Ensemble				
	Commerce de véhicules, motocycles et leurs accessoires (y compris réparation)				
Secteur commerce	Autres commerce de détail				
Commerce	Commerce de gros				
	Ensemble				
	Services de réparation industrielle				
	Autres services de réparation				
	Hôtels et restaurants				
Secteur	Transport				
service	Poste/Informations et télécommunications				
	Services aux ménages				
	Autres services				
	Ensemble				
Ensemble					

Source: ERI-ESI 2017 - Phase 2, INS

Tableau 4.4.2: Principaux agrégats du secteur informel suivant la zone et le secteur d'activité

	Containe din stinité	Principaux agrégats du secteur informel (En milliards de F CFA)				
Secteurs d'activité	Secteurs d'activité	Chiffre d'affaires	Production	Valeur ajoutée	Excédent brut d'exploitation	
	Industrie					
Conitolo	Commerce					
Capitale	Service					
	Ensemble					
	Industrie					
Autres milieux	Commerce					
urbains	Service					
	Ensemble					
	Industrie					
Milieu rural	Commerce					
Willed Iulai	Service					
	Ensemble					
	Industrie					
Ensemble	Commerce					
Fusemble	Service					
	Ensemble					

Source: ERI-ESI 2017 - Phase 2, INS

4.5 : Performance économique

4.5.1 Distribution de la valeur ajoutée annuelle moyenne réalisée par les UPI

L'analyse des performances comparées des UPI est basée sur l'examen de la distribution et de l'inégalité des principaux indices d'inégalité (indices de Gini, part des UPI vs part de la valeur ajoutée produite). Cette analyse sera décomposée par zone de résidence et secteur d'activité suivant les déciles du niveau de la valeur ajoutée annuelle.

Tableau 4.5.1 : Distribution par décile de la valeur ajoutée annuelle moyenne (en milliers de F CFA) et leur inégalité

	% d'UPI	Valeur ajoutée annuelle moyenne (en milliers de FCFA)	% de la valeur ajoutée	Gini
10% les plus faibles				0,355
2ième Decile				0,136
3ième décile				0,100
4ième décile				0,049
5ième décile				0,082
6ième décile				0,060
7ième décile				0,054
8ième décile				0,081
9ième décile				0,098
10% les plus riches				0,349

Graphique 4.5.1 : Courbe de Lorenz de la valeur ajoutée annuelle

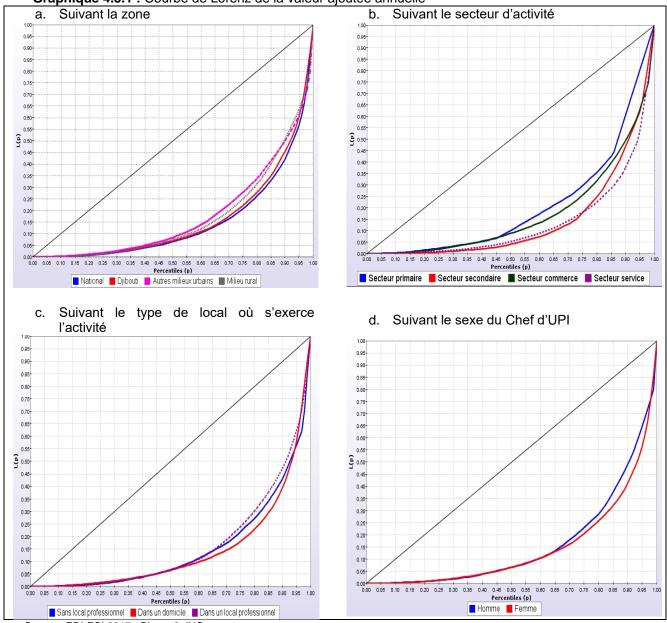


Tableau 4.5.2 : Valeur ajoutée annuelle moyenne (en milliers de F CFA) par décile suivant la zone

	Secteur d'activ	rité		
	Capitale	Autre milieu urbain	Milieu rural	Ensemble
10% les plus faibles				
2ième Decile				
3ième décile				
4ième décile				
5ième décile				
6ième décile				
7ième décile				
8ième décile				
9ième décile				
10% les plus riches				
Ensemble				
% d'UPI				100,%
Part de la valeur ajoutée				100,0%

Tableau 4.5.4 : Valeur ajoutée annuelle moyenne (en milliers de F CFA) par décile suivant le secteur d'activité

	Secteur d'ac	tivité			Ensemble
	Primaire	Secondaire	Commerce	Service	Ensemble
10% les plus faibles					
2ième Decile					
3ième décile					
4ième décile					
5ième décile					
6ième décile					
7ième décile					
8ième décile					
9ième décile					
10% les plus riches					
Ensemble					
% d'UPI					100,0%
Part de la valeur ajoutée					100,0%

4.5.2 Décomposition de la valeur ajoutée

Encadré xx : Analyse de la décomposition de la valeur ajoutée et de ces indicateurs associés

La valeur ajoutée (VA) est un indicateur financier qui exprime la création de richesse brute d'une entreprise ou l'accroissement de valeur qu'elle a généré, du fait de ses activités courantes. Elle représente donc une traduction de l'activité de l'entreprise : différence entre le chiffre d'affaires et les consommations intermédiaires. Elle sert à rémunérer les principaux acteurs de l'UPI, notamment la main d'œuvre, les apporteurs de capitaux et théoriquement les administrations (par le biais des impôts, taxes et cotisations sociales). Le reliquat de cette opération contribuera à enrichir l'UPI elle-même. La valeur ajoutée peut être calculée par zone, branche d'activité ou par produit. Elle permet d'identifier les lieux de création de valeur au sein de l'UPI (par zone, secteur ou par branche d'activité ou par service).

La décomposition de la valeur ajoutée

La valeur ajoutée peut théoriquement être décomposée en cinq catégories d'agents économiques qui en bénéficieraient : (i) le personnel ou la main d'œuvre employée dans les activités courantes de production à travers le paiement de leurs rémunérations (salaires et avantages sociaux) ; (ii) les organismes publics (Etat, sécurité sociale) à travers les versements des impôts et des cotisations sociales ; (iii) les prêteurs éventuels (banques, acteurs financiers divers) à travers les prêts et intérêts contractés ; (iv) les actionnaires/associés ou promoteurs de l'UPI à travers leur revenu mixte et (v) l'UPI elle-même à partir de l'autofinancement.

L'étude des comptes des UPI permet donc de connaître la répartition de la valeur ajoutée. On décompose dans le cadre de cette étude autour de trois principales composantes : la rémunération du personnel, de l'Etat, de l'UPI elle-même ainsi que des prêteurs (en réalité cette contribution est marginale).

L'analyse du taux de valeur ajoutée

Associé à la valeur ajoutée, on peut calculer un indicateur tout aussi important : le taux de valeur ajoutée. Cet indicateur mesure la performance de l'outil de production, le degré d'intégration ou de sous-traitance des activités d'une unité de production ou de groupes d'UPI dans une filière de production. Il est calculé théoriquement comme suit :

Taux de valeur ajoutée = (valeur ajoutée / chiffre d'affaires hors taxe) x 100

En pratique, nous conviendrons de le calculer comme suit vu que la déduction de la taxe sur la valeur ajoutée dans le secteur informel est difficilement envisageable (du moins pour le moment) :

Taux de valeur ajoutée = (valeur ajoutée / chiffre d'affaires) x 100

Plus ce taux est élevé, plus l'UPI contribue à créer de la valeur et plus elle est intégrée dans le tissu économique. Une UPI qui réalise en interne l'ensemble de la chaîne de production aura un taux de valeur ajoutée plus important que celle qui sous-traite certaines étapes, à chiffre d'affaires égal.

Analyse du taux de marge des UPI

L'analyse des données du secteur informel peut aussi être envisagée du point de vue de sa profitabilité et de sa rentabilité en se fondant sur l'examen du taux de marge. Cet indicateur reflète la capacité de l'UPI à réaliser des gains. Dans cette optique, nous conviendrons de comparer l'excédent brut d'exploitation (EBE) à la valeur ajoutée. Cet indicateur est donc estimé comme suit :

Taux de marge = (EBE / valeur ajoutée) x 100

La rentabilité (brute) d'exploitation se calcule à partir de l'excédent brut d'exploitation (EBE) et du chiffre d'affaires hors taxe. Toutefois, nous conviendrons de l'estimer comme suit pour les raisons évoquées plus haut :

Taux de marge brute d'exploitation = (EBE / chiffre d'affaires) x 100

Cet indicateur sert à apprécier la part qui revient à l'UPI afin de comprendre l'intérêt pour ses promoteurs à la pérenniser. Plus cet indicateur est élevé, plus l'UPI en tire un grand profit.

Tableau 4.5.2.1: Structure par secteur et branche d'activité de la production et des coûts du secteur informel

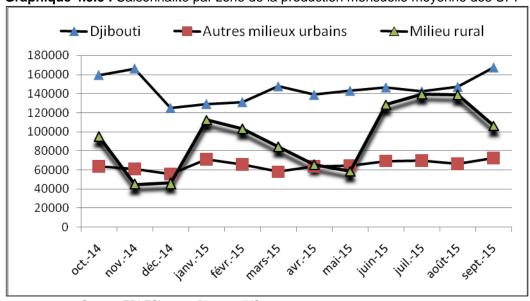
11110111		Structure	par branche	(en %)	taux de	Décompo	sition de la v	/aleur ajo	utée (en %	%)
Secteurs d'activité	Branche	chiffre d'affaire	Production	Valeur ajouté	valeur ajouté (%)	EBE	Masse salariale	Impôts et taxes	Autres charges	Total
	Agro-alimentation									100,0
	Fabrication d'articles d'habillement									100,0
	Industries extractives									100,0
	Btp/construction									100,0
Secondaire	Production d'électricité et de gaz									100,0
	Captage, traitement et distribution d'eau									100,0
	Assainissement et traitement des déchets									100,0
	Autres industries									100,0
	Ensemble									100,0
Secteur	Commerce de véhicules, motocycles et leurs accessoires (y compris réparation)									100,0
commerce	Commerce de détail									100,0
	Commerce de gros									100,0
	Ensemble									100,0
	Services de réparation industrielle									100,0
	Autres services de réparation									100,0
	Hôtels et restaurants									100,0
Secteur service	Transport		-							100,0
Service	Poste/Informations et télécommunications									100,0
	Services aux ménages									100,0
	Autres services		-							100,0
	Ensemble									100,0
Ensemble	DI ESI 2017 Phase 2 INS	100,0	100,0	100,0						100,0

Tableau 4.5.2.2: Structure par zone et secteurs d'activité de la production et des coûts du secteur informel

		Structure p	oar branche (en %)			Décomposition	n de la vale	ur ajouté	e (%)	
Zones	Branche	Chiffre d'affaires	Production	Valeur ajoutée	valeur ajoutée (en %) : VA/CA	de marge (en %): EBE/VA	Excédent brut d'exploitation	Masse salariale	Impôts	Autres charges	Total
	Industrie										100,0
Conitolo	Commerce										100,0
Capitale	Service										100,0
	Ensemble										100,0
	Industrie										100,0
Autres Milieux	Commerce										100,0
urbains	Service										100,0
	Ensemble										100,0
	Industrie										100,0
Milieu	Commerce										100,0
rural	Service										100,0
	Ensemble										100,0
	Industrie										100,0
Facamble	Commerce										100,0
Ensemble	Service										100,0
L	Ensemble	100,0	100,0	100,0							100,0

4.5.3 Saisonnalité de la production mensuelle moyenne des UPI

Graphique 4.5.3 : Saisonnalité par zone de la production mensuelle moyenne des UPI



Source: ERI-ESI 2017 - Phase 2, INS

4.5.4 Analyse de la productivité des facteurs de production

Tableau 4.5.4 : Indicateurs de la productivité des facteurs de production dans le secteur informel

zone	Secteurs d'activité	VA/L	VA/K (En FCFA/ unité de capital)	VA/H (En milliers de FCFA /nombre d'heure de travail dans le mois)
	Secondaire			·
Conitale	Commerce			
Capitale	Service			
	Ensemble			
	Secondaire			
Autres milieux	Commerce			
urbains	Service			
	Ensemble			
	Secondaire			
Milieu rural	Commerce			
willeu rurai	Service			
	Ensemble			
	Secondaire			
Ensemble	Commerce			
	Service			
Ensemble				

CHAPITRE V: LE SECTEUR INFORMEL ET L'ETAT

Synthèse des principaux résultats

Point 1 :.			
Point 2:			
Point 3:			
Point 4:			
Point 5 :			

5.1. Situation de l'inscription des UPI dans les registres administratifs (NIF, RC, INSS)

Tableau : 5.1 : Situation de l'inscription des UPI dans les registres administratifs

					Situation de l' registres adn	inscription dans I ninistratifs	es	
		% avec NIF	% avec RC			Enregistré dans un régistre	Enregistré dans deux régistre	Ensemble
	Secondaire							100,0
Capitale	Commerce							100,0
Сарітаїє	Service							100,0
	Ensemble							100,0
	Secondaire							100,0
Autres Milieux	Commerce							100,0
urbains	Service							100,0
	Ensemble							100,0
	Secondaire							100,0
Milieu	Commerce							100,0
rural	Service							100,0
	Ensemble							100,0
	Secondaire							100,0
Ensemble	Commerce							100,0
Ensemble	Service							100,0
	Ensemble							100,0

5.2. Principales raisons de la non inscription dans les registres administratifs (NIF, CNSS)

Tableau 5.2.1 : Les raisons du non enregistrement au NIF des UPI selon la zone et le secteur d'activité

		Principales rai	isons du	non enregistre	ment au NIF				
		Démarches trop compliquées	Trop cher	En cours d'inscription	Non obligatoire	Ne sait pas s'il faut s'inscrire	Ne veut pas collaborer avec l'Etat	Autres	Ensemble
	Secondaire								100,0
Capitale	Commerce								100,0
Capitale	Service								100,0
	Ensemble								100,0
	Secondaire								100,0
Autres	Commerce								100,0
urbains	Service								100,0
	Ensemble								100,0
	Secondaire								100,0
Milieu	Commerce								100,0
rural	Service								100,0
	Ensemble								100,0
	Secondaire								100,0
Ensemble	Commerce								100,0
LUSCHIDIC	Service								100,0
	Ensemble								100,0

Source: ERI-ESI 2017 - Phase 2, INS

Tableau 5.2.2 : Les raisons du non enregistrement au numéro CNSS des UPI selon la zone et le secteur d'activité

		Principales ra	isons d	u non enregistı	ement au N°	CNSS			
		Démarches trop compliquées	Trop cher	En cours d'inscription	Non obligatoire	Ne sait pas s'il faut s'inscrire	Ne veut pas collaborer avec l'Etat	Autres	Ensemble
	Secondaire								100,0
Capitale	Commerce								100,0
Capitale	Service								100,0
	Ensemble								100,0
	Secondaire								100,0
Autres	Commerce								100,0
milieux urbains	Service								100,0
	Ensemble								100,0
	Secondaire								100,0
Milieu	Commerce								100,0
rural	Service								100,0
	Ensemble								100,0
	Secondaire								100,0
Coombi-	Commerce								100,0
Ensemble	Service								100,0
	Ensemble								100,0

5.3. Le secteur Informel et sa réintégration dans les circuits officiels

5.3.1 Détermination des prix dans les activités du secteur informel

Tableau 5.3.1: Mode de détermination des prix des produits ou services selon les CUPI

	ao ao aotomin			5 Ou services s	01011100 001 1
				chefs d'UPI de	
		determiner le	s prix des produit		
		Et a d'a a	Fixation du	Fixation	Face-ship
		Fixation	prix par	des prix par	Ensemble
		du prix	l'association des	la loi de l'offre et de	
		par l'Etat	producteurs	la demande	
	Secondaire		producteurs	ia demande	100,0
					·
Capitale	Commerce				100,0
	Service				100,0
	Ensemble				100,0
	Secondaire				100,0
Autres Milieu	Commerce				100,0
urbains	Service				100,0
	Ensemble				100,0
	Secondaire				100,0
Milieu	Commerce				100,0
rural	Service				100,0
	Ensemble				100,0
	Secondaire				100,0
Ensemble	Commerce				100,0
Lusemble	Service				100,0
	Ensemble				100,0

Source: ERI-ESI 2017 - Phase 2, INS

5.3.2 Examen de l'intention de se faire enregistrer

Tableau 5.3.2 : Intentions générales des CUPI par rapport à l'enregistrement administratif

au 5.3.2 : Intentions generales des CUPI par rapport à l'enregistrement adminis Avez-vous l'intention d'enregistrer votre activité auprès de							uaui
		Avez-vous l'administra		d'enregistrer v	otre activité aup	rès de	
		Déjà enregistré	Procédures en cours	Oui, très prochainement	Pas de programme/projet	Ne sait pas	Ensemble
	Secondaire						100,0
Conitolo	Commerce						100,0
Capitale	Service						100,0
	Ensemble						100,0
	Secondaire						100,0
Autres	Commerce						100,0
milieux urbains	Service						100,0
	Ensemble						100,0
	Secondaire						100,0
Milieu	Commerce						100,0
rural	Service						100,0
	Ensemble						100,0
	Secondaire						100,0
Ensemble	Commerce						100,0
LIISEIIIDIE	Service						100,0
	Ensemble						100,0

5.3.3 Principal intérêt de se faire enregistrer

Tableau 5.3.3.1 : Principal intérêt pour les CUPI de se faire enregistrer

	illicipai illieret	·	éjà essayé d'eı			
		Oui, avec succès	Oui, sans succès	Non	Ensemble	
	Secondaire				100,0	
Conitala	Commerce				100,0	
Capitale	Service				100,0	
	Ensemble				100,0	
	Secondaire				100,0	
Autres	Commerce				100,0	
Milieu urbains	Service				100,0	
	Ensemble				100,0	
	Secondaire				100,0	
Milieu	Commerce				100,0	
rural	Service				100,0	
	Ensemble				100,0	
	Secondaire				100,0	
C	Commerce				100,0	
Ensemble	Service				100,0	
	Ensemble				100,0	

Source: ERI-ESI 2017 - Phase 2, INS

Tableau 5.3.3.2 : Principales raisons du non enregistrement des CUPI qui l'ont essayé sans succès

			isons pour laque ent n'a pas abou		/e	<u> </u>	
		Démarches trop compliquées	Lenteur administrative	Coûts trop élevés	Trop de corruption	Ensemble	
	Secondaire					100,0	
Conitolo	Commerce					100,0	
Capitale	Service					100,0	
	Ensemble					100,0	
A	Secondaire					100,0	
Autres milieux	Commerce					100,0	
urbains	Service					100,0	
diballio	Ensemble					100,0	
	Secondaire					100,0	
Milieu	Commerce					100,0	
rural	Service					100,0	
	Ensemble					100,0	
	Secondaire					100,0	
Ensemble	Commerce					100,0	
Liiseilible	Service					100,0	
	Ensemble					100,0	

Tableau 5.3.3.3 : Principal intérêt selon les UPI de se faire enregistrer

au 5.5.5.5 . r			ntérêt de se fair					
		Facilité d'accès au crédit	Accès à un meilleur emplacement sur le marché	Vente des produits aux grandes entreprises	Publicité /Visibilité	Aucun intérêt	Autres	Ensemble
	Secondaire							100,0
Conitolo	Commerce							100,0
Capitale	Service							100,0
	Ensemble							100,0
	Secondaire							100,0
Autres Milieu	Commerce							100,0
urbains	Service							100,0
	Ensemble							100,0
	Secondaire							100,0
Milieu	Commerce							100,0
rural	Service							100,0
	Ensemble							100,0
	Secondaire							100,0
Fnoomblo	Commerce							100,0
Ensemble	Service							100,0
	Ensemble							100,0

Source: ERI-ESI 2017 - Phase 2, INS

5.3.4 Opinions générales par rapport à l'impôt

Tableau 5.3.4.1 : Opinions générales des CUPI par rapport à l'impôt

		au prii	rous favora ncipe du et unique?	ble	Ensemble	Etes vous favorable à la mise en place d'un impôt unique sur votre activité?		Ensemble	Périodicité de paiement de l'impôt désirée?				ée?	Ensemble
		Oui	Non	Ne sait pas		Oui	Non		Jour	Semaine	Mois	Trimestre	Année	
	Secondaire				100,0			100,0						100,0
Conitale	Commerce				100,0			100,0						100,0
Capitale	Service				100,0			100,0						100,0
	Ensemble				100,0			100,0						100,0
	Secondaire				100,0			100,0						100,0
Autres	Commerce				100,0			100,0						100,0
Milieu <mark>x</mark> urbains	Service				100,0			100,0						100,0
	Ensemble				100,0			100,0						100,0
	Secondaire				100,0			100,0						100,0
Milieu	Commerce				100,0			100,0						100,0
rural	Service				100,0			100,0						100,0
	Ensemble				100,0			100,0						100,0
	Secondaire				100,0			100,0						100,0
Ensemble	Commerce				100,0			100,0						100,0
Ensemble	Service				100,0			100,0						100,0
	Ensemble				100,0			100,0						100,0

Tableau 5.3.4.3 : Disposition générale des CUPI à payer l'impôt sur leurs activités

•		Seriez-vous activité?	prêt à payer l'	impôt sur votre	Ensemble
		Je paye déjà	e paye Oui Non		Liiseilible
	Primaire			100,0	100,0
	Secondaire	3,4	38,3	58,3	100,0
Capitale	Commerce	11,8	11,9	76,3	100,0
	Service	12,9	18,4	68,7	100,0
	Ensemble	9,8	18,6	71,6	100,0
	Primaire		16,7	83,3	100,0
Autres	Secondaire	44,1	3,7	52,3	100,0
milieux	Commerce	13,8	17,8	68,4	100,0
urbains	Service	24,8	4,0	71,2	100,0
	Ensemble	17,7	14,2	68,1	100,0
	Primaire			100,0	100,0
Milieu	Secondaire			100,0	100,0
rural	Commerce	2,1	0,8	97,1	100,0
Turai	Service			100,0	100,0
	Ensemble	1,4	0,5	98,1	100,0
	Primaire		1,1	98,9	100,0
	Secondaire	5,4	34,5	60,2	100,0
Ensemble	Commerce	11,0	11,6	77,4	100,0
	Service	14,1	14,5	71,4	100,0
	Ensemble	10.0	16.0	74.0	100.0

Source: ERI-ESI 2017 - Phase 2, INS

Tableau 5.3.4.2 : Gestion administrative de l'impôt de l'impôt selon les UPI

		A quelle institu				F bl.	
		Administration centrale Province		Commune	Ne sait pas	Ensemble	
	Secondaire					100.0	
Capitale	Commerce					100.0	
Capitale	Service					100.0	
	Ensemble					100.0	
A	Secondaire					100.0	
Autres milieux	Commerce					100.0	
urbains	Service					100.0	
uibaiiis	Ensemble					100.0	
	Secondaire					100.0	
Milieu	Commerce					100.0	
rural	Service					100.0	
	Ensemble					100.0	
	Secondaire					100.0	
Ensemble	Commerce					100.0	
Ensemble	Service					100.0	
	Ensemble				_	100.0	

Tableau 5.3.4.3 : Domaines prioritaires d'affectation de l'impôt souhaités par les CUPI

Tabicau	J.J.7.J					ites par les COFT		1
		Principaux of	domaines d'affec	tation de l'impôt	collectes?		1	
		Education, santé	Infrastructures (routes, marchés, etc.)	Salaires des fonctionnaires	Autres dépenses de fonctionnement de l'Etat	Alimentation d'un fonds d'appui aux micro-entreprises	Autres	Ensemble
	Secondaire							100,0
Capitale	Commerce							100,0
Capitale	Service							100,0
	Ensemble							100,0
Austroa	Secondaire							100,0
Autres milieux	Commerce							100,0
urbains	Service							100,0
urbairis	Ensemble							100,0
	Secondaire							100,0
Milieu	Commerce							100,0
rural	Service							100,0
	Ensemble							100,0
	Secondaire							100,0
Ensemble	Commerce							100,0
Liiseilible	Service							100,0
	Ensemble							100,0

CHAPITRE VI: PROBLEMES ET PERSPECTIVES

6.1 Principaux problèmes rencontrés par les UPI

Le secteur informel rencontre d'importantes difficultés ou problèmes qui peuvent être regroupés en six blocs thématiques (économiques, managériales, techniques, gestion, cadre légal, autres). Ces blocs thématiques de problèmes résument autant d'aspects dont la prise en compte permet de mieux comprendre les orientations stratégiques des profils d'UPI analysés.

Tableau 6.1.1 : Difficultés par rapport aux considérations d'ordre économique

		Blocs théma	atique Econom	ie		
		Positionnem	nent concurren	tiel	Gestion de la tr	ésorerie
Zones	Secteurs	Manque de clientèle	Trop de concurrence	Manque de place, de local adapté	Difficultés d'accès au crédit	Crédit trop cher
	Secondaire					
Capitala	Commerce					
Capitale	Service					
	Ensemble					
	Secondaire					
Autres Milieu <mark>x</mark>	Commerce					
urbains	Service					
	Ensemble					
	Secondaire					
Milieu	Commerce					
rural	Service					
	Ensemble					
	Secondaire					
Ensemble	Commerce	_		_		
Ensemble	Service					
0	Ensemble	Disease 0. II		_		

Tableau 6.1.2 : Difficultés par rapport aux considérations d'ordre technique et légal

		Blocs thématic	ues Préoccupati	ons d'ordre tech	nique et léga				
		Préoccupation	Préoccupations d'ordre technique						
Zones Secte	Secteurs	Difficultés techniques de fabrication	Manque de machine, d'équipements	Obsolescence Des équipements	Problèmes d'énergie	Approvisonnement en matières premières	réglementation, d'impôts et de taxes		
	Secondaire								
Capitale	Commerce								
Сарпате	Service								
	Ensemble								
	Secondaire								
Autres	Commerce								
Milieux urbains	Service								
4.546	Ensemble								
	Secondaire								
Milieu	Commerce								
rural	Service								
	Ensemble								
	Secondaire								
Faccadala	Commerce								
Ensemble	Service								
	Ensemble	8,7	15,9	9,3	3,6	25,1	6,4		

Source: ERI-ESI 2017 - Phase 2, INS

Tableau 6.1.3 : Difficultés par rapport aux préoccupations d'ordre managérial et diverses

		Blocs thématique	ues Managemen	t - Préoccupations	diverses				
Zones	Secteurs	Préoccupations	Préoccupations d'ordre managérial						
	Secteurs	Manque de personnel qualifié	Instabilité du personnel	Difficultés d'organisation, de gestion	Manque de compétence en gestion	Problème de sécurité			
	Secondaire								
Conitalo	Commerce								
Capitale	Service								
	Ensemble								
	Secondaire								
Autres Milieux	Commerce								
urbains	Service								
	Ensemble								
	Secondaire								
Milieu	Commerce								
rural	Service								
	Ensemble								
•	Secondaire								
	Commerce								
Ensemble	Service								
	Ensemble								

Source : ERI-ESI 2017 - Phase 2, INS

6.2 Principaux appuis souhaités par les UPI par domaine thématique

De façon générale, les UPI sont assez cohérentes dans leurs opinions. En effet, les principaux appuis souhaités sont autant de réponse qu'elles attendent des principales difficultés qu'elles rencontrent pour le développement de leurs activités. Ces appuis également sont résumés dans les principaux blocs de préoccupations suivants :

Tableau 6.2.1 : Appuis souhaités par les UPI dans les domaines de la gestion et de la stratégie commerciale

comme	olulo								
		Appuis souhaité	s dans les domaines d	le la Gestio	n et de la Stratégie co	ommerciale			
		Dans le domaine	e de la Gestion		Dans le domaine de la stratégie commerciale				
Zones	Secteurs	Formation à l'organisation et aux comptes	Assistance Pour l'approvisionnement	Accès au crédit	Accès aux Informations sur le marché	Accès à de grosses commandes	Publicité pour vos nouveaux produits		
	Secondaire								
Capitale	Commerce								
Capitale	Service								
	Ensemble								
	Secondaire								
Autres milieux	Commerce								
urbains	Service								
	Ensemble								
	Secondaire								
Milieu	Commerce								
rural	Service								
	Ensemble								
	Secondaire								
Ensemble	Commerce								
LIISCIIIDIC	Service								
	Ensemble	017 Phone 2 IN							

Tableau 6.2.2 : Appuis souhaités par les UPI dans le domaine technique, légal et divers

			echniques, lé	gal et divers	
		Domaines t	echniques		
Zones	Secteurs	Formation technique	Accès à des Machines modernes	Enregistrement de votre activité	Autre
	Secondaire				
Capitale	Commerce				
Capitale	Service				
	Ensemble				
	Secondaire				
Autres Milieux	Commerce				
urbains	Service				
	Ensemble				
	Secondaire				
Milieu	Commerce				
rural	Service				
	Ensemble				
	Secondaire				
Ensemble	Commerce				
Ensemble	Service				
	Ensemble				

Source: ERI-ESI 2017 - Phase 2, INS

6.3 Perspectives de l'utilisation d'un crédit potentiel par les UPI

Au delà des appuis souhaités par les unités de production informelle en vue de faciliter le développement de leurs activités, la question sur les perspectives de l'utilisation d'un crédit potentiel dont elles bénéficieraient a été examinée. Le profil des stratégies des UPI dans cette perspective se résument autour des principaux points suivants :

Tableau 6.3.2 : Secteurs dans lesquels l'UPI ouvrirait un autre établissement s'elle bénéficiait d'un crédit **potentiel**

territier					
			dans lesquelles l ement si elle bé	'UPI ouvrirait un énéficiait d'un crédit	Ensemble
		Secteur Secondaire	Secteur Commerce	Secteur Service	
	Secondaire				100
Conitolo	Commerce				100
Capitale	Service				100
	Ensemble				100
	Secondaire				100
Autres milieux	Commerce				
urbains	Service				100
urbairis	Ensemble				100
	Secondaire				100
Milieu	Commerce				
rural	Service				100
	Ensemble				100
	Secondaire				100
Ensemble	Commerce				100
LUSCIIDIE	Service				100
	Ensemble				100

Tableau 6.3.1 : Perspectives d'utilisation d'un crédit potentiel par les UPI

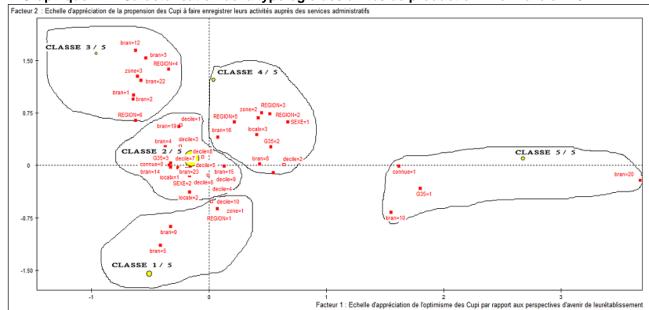
		Que feriez-vous si vous pouviez bénéficier d'un crédit pour votre activité								
		Accroître le stock de matières premières	Améliorer le local, l'emplacement	Améliorer les machines, le mobilier, les outils	Embaucher	Engager des dépenses en déhors de l'établissement	Ouvrir un autre établissement dans la même activité	Ouvrir un autre établissement dans une autre activité	Autres	Ensemble
Capitale	Secondaire									100,0
	Commerce									100,0
	Service									100,0
	Ensemble									100,0
Autres Milieux urbains	Secondaire									100,0
	Commerce									100,0
	Service									100,0
	Ensemble									100,0
Milieu rural	Secondaire									100,0
	Commerce									100,0
	Service									100,0
	Ensemble									100,0
Ensemble	Secondaire									100,0
	Commerce									100,0
	Service									100,0
	Ensemble	0047 PI								100,0

Source: ERI-ESI 2017 - Phase 2, INS

CHAPITRE VII : TYPOLOGIE DES UNITES DE PRODUCTION INFORMELLE DANS LE PAYS EN 2017

Au terme de l'analyse des données de l'enquête sur le secteur informel, il est fondamental d'en caractériser les principales spécificités. Plus clairement, il est indispensable d'en saisir toute l'hétérogénéité des différents acteurs du secteur informel, d'apprécier comment ils se positionnent et fonctionnent sur le territoire national, mais surtout quelles sont leurs spécificités. C'est ce à quoi tente de répondre cette section. Pour cela, il a été nécessaire de mener une analyse des correspondances multiples suivie d'une classification pour déterminer des groupes homogènes d'opérateurs du secteur informel.

1. Graphique 7.1 : Caractérisation de la typologie des unités de production informelle en 2017



Source: ERI-ESI 2017 - Phase 2, INS

PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS ET RECOMMANDATIONS

A - Principaux enseignements

Collecte des données avec des tablettes numériques

Questionnaires

Supervision et contrôle du terrain

Meilleure connaissance des caractéristiques et des réalités du secteur informel

B - Recommandations et perspectives

A l'analyse des principales conclusions obtenues, les recommandations suivantes peuvent être formulées :

Recommandation 1:

Recommandation 2:

Recommandation 3:

Recommandation 4:

Recommandation 5:

Recommandation 6:

Recommandation 7:

Recommandation 8:

Recommandation 9:

Recommandation 10:

Annexes méthodologiques xx : mesure des principaux agrégats du secteur informel

a) La production totale des unités de production informelles

La détermination de la production permet de mettre en lumière un problème conceptuel qui est bien souvent passé sous silence alors que ses conséquences sur les agrégats estimés sont très importantes. Il est important de raisonner en terme de production totale au lieu de production marchande (valeur de la production totale excluant l'autoconsommation) afin d'assurer la cohérence globale de la structure des comptes avec les charges effectivement supportées par l'UPI (collectées auprès des UPI) ainsi que la production totale qui leurs sont associées.

(Valeur totale du Valeur totale du chiffre Valeur totale du d'affaires des produits chiffre d'affaires chiffre d'affaires pour les Coût des Production vendus des après produits services fournis Totale transformation produits vendus en vendus en (y compris compris l'état (y compris l'état autoconsommation) autoconsommation) autoconsommation)

En principe, on devrait prendre en compte la variation des stocks dans l'estimation de la production totale. Mais dans les activités du secteur informel, il est très difficile voire quasiment impossible de saisir de façon rigoureuse cette variable. En omettant de prendre en compte cette information, nous conviendrons donc que la variation de stock est nulle.

b) La consommation intermédiaire

La consommation intermédiaire représente la valeur des produits qui sont détruits lors du processus de production. C'est une consommation productive. Seuls les biens et services marchands peuvent être enregistrés en consommation intermédiaires car par convention, les services non marchands ne peuvent faire l'objet de consommation intermédiaire.

A propos de la prime d'assurance, en réalité, il s'agit de la valeur de la prestation de services qui est en réalité incluse dans la dépense totale des frais d'assurance. Vu que cette prestation n'est généralement pas mise en évidence dans le paiement du total de la dépense d'assurance, l'équipe d'analyste du pays peut se rapprocher du taux indicatif que représente cette dépense par rapport à la dépense totale d'assurance. Seule cette fraction des dépenses d'assurance figurera au titre des consommations intermédiaires de l'UPI.

Consommation intermédiaire = $\sum_{i=4}^{15} D\acute{e}penses_i$

Avec:

Depenses₄ = Valeurs totales des achats de matières premières

 $Depenses_5 = Dépenses de loyer$

Depenses₆= Dépenses de loyer des non locataires du lieu de

travail

Depenses₇ = Dépenses d'eau

Depenses₈ = Dépenses en gaz

Depenses₉ = Dépenses en électricité

Depenses₁₀ = Dépenses en téléphone, Internet

Depenses₁₁ = Dépenses en combustibles, carburant, éclairage

Depenses₁₂ = Dépenses en petits outillages et fournitures

 $Depenses_{13} = D\acute{e}penses \ de \ transport/manutention, \ assurances$

Depenses₁₄ = Dépenses de réparations

Depenses₁₅ = Dépenses autres services

En principe, l'estimation de la consommation intermédiaire devrait tenir compte de la déduction de la variation des stocks des matières premières, du traitement de la formation de capital fixe (est-il systématiquement entièrement utilisé au cours d'une même période comptable ?) ainsi que du traitement qui est fait de la rémunération des salariés (les biens et services fournis aux salariés sont-

ils destinés à leur consommation propre ou à être utilisé dans le processus de production. En omettant involontairement (techniquement difficilement mesurable) de prendre en compte tous ces aspects, on crée un biais dans l'estimation de la consommation intermédiaire par rapport à celle fournie par la comptabilité nationale.

c) La masse salariale

L'estimation de la masse salariale ne concerne en effet que les travailleurs dépendants. Même si les travailleurs indépendants (patrons, comptes propres, associés) sont rémunérés par leur revenu mixte, ils peuvent souvent déclarer être aussi rémunérés.

d) La valeur ajoutée brute

La mesure directe des agrégats du secteur informel permet en effet d'estimer la valeur ajoutée brute. Cette valeur ajoutée ne prend en effet pas en compte la consommation de capital fixe dont dispose les UPI. Cette dernière mesure en réalité la valeur de la dépréciation de ce capital. En l'absence de toute information sur le taux de dépréciation des différentes composantes du capital des UPI, cet aspect n'est pas pris en compte dans le traitement. Lors du traitement des données de l'enquête, on suppose donc que la consommation de capital fixe est nulle.

e) Le produit intérieur brut (PIB)

La production intérieure brute (informelle) suivant l'approche directe et l'optique Production est estimée comme suit :

$$\textit{PIB} = \sum_{i=1}^{N} \text{Valeur ajout\'ee brute}_i + \sum_{i} \left(\text{Imp\^ot sur la production}_i - \text{Subventions sur la production}_i \right)$$

En réalité, l'estimation de la deuxième composante du PIB est bien souvent difficile et pas toujours évidente. En effet, les unités du secteur informel étant difficilement identifiable, il est très difficile qu'on puisse leur prélever des impôts ou les faire bénéficier de subventions sur d'éventuels produits. Nous conviendrons donc que le vocable « **impôts sur la production** » désignera toutes les formes d'impôts que paiera l'UPI sous quelle que forme ce soit (patente, taxes locales, droit d'enregistrement et de bail, autres impôts et taxes). De même, le vocable « **subventions sur la production** » traduira toute forme de subvention dont pourrait bénéficier l'UPI de la part d'éventuels partenaires (en provenance du secteur public). Théoriquement, dans le secteur informel, cette subvention est nulle. Finalement, le second terme de l'estimation du PIB correspond à la valeur totale des impôts que l'UPI déclare payer.

Avec Valeur ajoutée brute correspondant à la valeur ajoutée brute estimée pour l'UPI considérée et N, l'effectif total des UPI identifiées.

f) Les impôts

Impôts =
$$\sum_{i=18}^{21} X_i$$

Avec:

X₁₈ = Impôts (patentes, impôt libératoire)

 X_{19} = Taxes (impôts locaux, ticket, etc.)

X₂₀ = Droit d'enregistrement et de bail

X₂₁ = Autres impôts et taxes

g) Excédent brut d'exploitation (EBE)

Masse

Excédent brut = Valeur ajoutée d'exploitation = brute

salariale (rémunération des salariés et travailleurs dépendants) Autre impôts sur la production

Autres subventions sur la production

h) Rémunération mensuelle des actifs du secteur informel

Rémunération mensuelle	Excédent brut = d'exploitation (Revenu mixte) Effectif des Patrons et associés / Nombre total des travailleurs indépendants Effectif des Patrons et associés / Nombre total des travailleurs perçus	S'il s'agit d'un patron ou d'associés
Rémunération mensuelle	Excédent brut = d'exploitation (Revenu mixte) Effectif des comptes propres / Nombre total des travailleurs (radiation indépendants) Effectif des comptes propres + avantages perçus	S'il s'agit d'un travailleur pour compte propre
Rémunération mensuelle	= Masse salariale	S'il s'agit des travailleurs dépendants rémunérés
Rémunération mensuelle	= 0	S'il s'agit des travailleurs dépendants non rémunérés

i) Annualisation des agrégats mensuels estimés

1. Le chiffre d'affaires

Après s'être assuré de la cohérence des déclarations fournies dans le module DC6 (DC6A, DC6B, DC5C et DC6D), l'annualisation du chiffre d'affaires est obtenue comme suit :

Ca_an =
$$\sum_{i=1}^{11} X_i + \text{Pvtot}$$

Où **Pvtot** est le chiffre d'affaires du mois de référence, Xi le chiffre d'affaires des différents mois rétrospectif antérieurs au mois de référence et Ca_an, le chiffre d'affaires annuel.

2. La valeur totale annuelle des achats de matières premières

Les données détaillées sur le mois de référence permettent d'estimer en fonction du profil de l'UPI considérée, la part relative des dépenses en achat de matières premières(**DC1ATOT**) dans le chiffre d'affaires total (**PVTOT**). Soit **k0** cette valeur.

k0 = DC1ATOT/PVTOT

La valeur annuelle de la dépense en matières premières de l'UPI (**DC1ATOT_an**) est alors estimée comme suit :

DC1ATOT_an = $k0*CA_an$

3. La valeur totale annuelle des achats de produits vendus en l'état

Les données détaillées sur le mois de référence permettent d'estimer en fonction du profil de l'UPI considérée, la part relative des dépenses en achat en produits revendus en l'état (**DC1BTOT**) dans le chiffre d'affaires total (**PVTOT**). Soit **x0** cette valeur.

x0 = DC1BTOT/PVTOT

La valeur annuelle des dépenses en produits revendus en l'état de l'UPI (**DC1BTOT_an**) est alors estimée comme suit :

 $DC1BTOT_an = x0*CA_an$

4. La valeur totale annuelle de la production des UPI

La valeur de la production annuelle totale (**Prod_an**) est obtenue en déduisant du chiffre d'affaires annuel la valeur des achats annuels des produits revendus en l'état. Soit comme suit :

Prod_an = Sum(Ca_an, -DC1BTOT_an)

5. La valeur totale annuelle des consommations intermédiaires

Lors du traitement des données des UPI, il convient de s'assurer de la cohérence globale des données, notamment entre les déclarations des consommations intermédiaires et les valeurs fournies sur les niveaux de production. Par UPI, il est ainsi possible pour les données du mois de référence, d'estimer la part globale des consommations intermédiaires dans le total de la production de l'UPI pour le mois de référence. Soit Ctx cette constance. La consommation intermédiaire annuelle totale de l'UPI (CI an) est alors estimée comme suit :

CI_an = Ctx*PROD_an = (CIMENS/PRODMENS)*Prod_an

6. La valeur totale annuelle de la masse salariale de l'UPI

La valeur annuelle de la masse salariale (**MS_an**) correspond au produit de la masse salariale du mois de référence (**MSMENS**) par le nombre de mois effectif d'activité de l'UPI (**nbmoisact**), soit :

MS_an = MSMENS * nbmoisact

7. La valeur totale annuelle des impôts et taxes de l'UPI

Vu que pour le mois de référence le montant de l'impôt mensuel a été ramenée au mois (**Impmens**), l'annualisation des impôts et taxes (**imp_an**) revient tout simplement à multiplier cette valeur mensuelle par le nombre de mois effectif d'activité de l'UPI, soit :

Imp_an = impmens* nbmoisact

8. La valeur ajoutée totale annuelle de l'UPI

Cet agrégat est estimé comme suit :

Va_an=sum(Prod_an,- Ci_an);

9. La valeur totale annuelle de l'Excédent brut d'exploitation (EBE) de l'UPI

Cet agrégat est estimé comme suit :

EBE_an=sum(Va_an, - Ms_an, - imp_an, -dc422valx*nbmoisact);

Où : Dc421 est la valeur mensuelle des autres charges pour le mois de référence et **nbmoisact**, le nombre de mois effectif d'activité de l'UPI.

j) Estimation de la valeur totale de l'investissement des UPI

L'investissement correspond en réalité à la formation brute du capital (FBC). Cette dernière comprend la formation brute du capital fixe (FBCF) et la variation de stock. Figure en FBCF, l'acquisition des biens durables (c'est-à-dire ayant une durée de vie supérieure à un an) devant être utilisé dans le processus de production. Parmi les biens à considérer, on peut signaler les biens d'occasions importés ou non, les logements acquis par les ménages (ce qui les rend producteur d'un service de logement), les animaux élevés à d'autres fins que la consommation sous la forme de viande (c'est-à-dire pour la reproduction, la production du lait, l'appui au travail agricole, le zoo, etc.), les travaux d'amélioration des terres agricoles ainsi que la prospection et la mise en valeur des gisements miniers, les plantations durables (pour la forestation ou la production agricole), les productions intellectuelles (logiciels, œuvres récréatives, littéraires ou artistiques originales) mais pas leur mise sous support diffusable, l'acquisition de brevets ou de fonds de commerce, et tous les services liés à l'acquisition de ces biens.

Figurent désormais (selon le SCN 2008) en FBCF les actifs suivants : les aménagements de terrains, l'acquisition d'objets de valeur (œuvres d'art, pierres et métaux précieux, objet de collection) qui font l'objet d'une rubrique spéciale au compte de capital. Cependant les terrains n'en font pas partie. Ce sont des actifs non produits par l'homme.

La variation de stock correspond à la différence entre les entrées et les sorties de stock au cours de la période considérée, valorisée les unes et les autres au prix de marché du jour de l'opération (un même bien est donc le plus souvent comptabilisé en entrée et en sortie à des différents prix). Les stocks comprennent tous les biens qui ne font pas partie du capital fixe et qui se trouvent, à un moment donné, en possession des unités de production résidentes. Ils comprennent également les

produits suivants : ceux qui peuvent faire l'objet d'une FBCF, tant qu'ils ne sont pas vendus, les encours de production.

On distingue quatre catégories de stocks :

- Les matières premières et fournitures : ce sont les biens achetés par un producteur et qui ne sont pas encore entrés dans le cycle de production ;
- Les travaux en cours : ils comprennent en particulier la valeur des travaux dans des cycles longs de production, y compris dans l'agriculture ou l'élevage ;
- Les produits finis : comme les précédents, ces stocks sont en possession des unités ;
- Les biens pour revente : ce sont les marchandises destinées à la revente et détenues dans le cadre d'une activité commerciale.

Dans le traitement des données du secteur informel, la formation brute du capital se résume en réalité à la formation brute du capital fixe. On suppose donc que la variation du stock est nulle. En réalité, ce choix se justifie par la difficulté à mesurer de façon rigoureuse cette information dans les activités du secteur informel.

De façon concrète, comment procédons-nous (de façon indicative) à l'estimation de cette FBC dans les enquêtes sur l'emploi et sur le secteur informel (phase 2) ?

Convenons ce qui suit :

Dateref= date de début de l'activité de l'UPI

Datachat= date d'acquisition pour chacun des différents équipements que l'UPI utilise au cours de son processus de production

Mtcapital= valeur totale de chacun des équipements

Duree= datachat – dateref. Cette information correspond en réalité à la durée totale d'utilisation effective des équipements acquis depuis la période de référence (dateref) au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête.

La valeur totale de l'investissement de l'UPI au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête, c'està-dire sa formation brute de capital (FBC) correspond alors à la valeur totale des acquisitions en équipements intervenant dans son processus de production depuis la date de référence mise en évidence. Autrement dit, la FBC correspond à ce qui suit :

$$FBC = \sum_{i} mtcapital_{i} \text{ si (duree}_{i} > 0 \& mtcapital_{i} > 0)$$